Revue à Mi-Parcours du Projet



Intégration de la résilience climatique dans la production agropastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- école paysans

GCP/SEN/065/LDF GEF ID: 5503

Février 2019

Sommaire

Liste des encadrés, figures et tableaux	iv
Acronymes et abréviations	vii
Résumé Exécutif	1
1. Introduction	8
1.1. Portée et finalité de la revue	
1.2. Utilisateurs potentiels	
1.3. Champ et objectifs de la revue	
1.4. Méthodologie	
1.4.1. Préparation de la mission	
1.4.2. Collecte des données et observations sur le terrain	
1.4.3. Analyse des données et rédaction du rapport	
1.5. Limites de la RMP	
2. Antécédents et contexte du projet	
2.1. Contexte géographique et agro-écologique	
2.2. Enjeux et défis du changement climatique	
2.3. Description du projet	18
2.3.1. Financement, durée et objectifs du projet	
2.3.2. Composantes et effets attendus du projet	
2.3.3. Exécution et mise en œuvre du projet2.4. Théorie du Changement	
3. Questions de la revue : principales constatations	
3.1. Dans quelle mesure le projet est-il approprié pour répondre aux besoins du Sénéga atteindre les résultats prévus ?	
3.1.1. Le projet est aligné sur les priorités du Sénégal en matière de développement	
durable de l'agriculture et d'adaptation au changement climatique	23
3.1.2. Le projet est en général cohérent avec les cadres stratégiques du GEF et de la F	
en matière de développement agricole et de gestion de l'environnement	
résultats ?	
3.2.1. Niveau d'atteinte des effets visés à mi-parcours	
3.2.2. Probabilité d'impact	
3.3. Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et de gestion du projet sont	
susceptibles d'accroître ou réduire la performance du projet ?	
3.3.1. Conception et préparation du projet	
3.3.3. Qualité de la mise en œuvre du projet	
3.3.4. Supervision et qualité d'exécution du projet	
3.3.5. Cofinancement du projet	
3.3.6. Partenariat et implication des parties prenantes	
3.3.7. Communication et gestion des connaissances	
3.3.8. Qualité globale du suivi-évaluation	
3.3.10. Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	

3.4. Dans quelle mesure les questions liées au genre, aux populations autoc vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles	
compte pendant la mise en œuvre du projet ?	45
3.5. Dans quelle mesure les facteurs de durabilité sont-ils identifiés et pris e	n compte ?46
4. Conclusions et recommandations	47
4.1. Conclusions	47
4.2. Recommandations	48
Appendices	50
Annexes	68

Liste des encadrés, figures et tableaux

Encadré 1 : Principales questions de revue	9
Figure 1 : Cartographie des domaines climatiques du Sénégal	16
Figure 2 : Théorie du changement du projet	21
Tableau 1 : Catégories d'acteurs rencontrés	11

Remerciements

L'équipe chargée de la revue à mi-parcours du projet souhaite remercier vivement toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement du processus de revue. L'examen a été réalisé avec l'aide précieuse du personnel de la FAO au Sénégal et de l'unité de coordination du projet toute entière qui a mis tous les moyens nécessaires allant de la planification de la mission, l'appui logistique jusqu'à l'accompagnement sur le terrain. L'équipe chargée de la revue à mi-parcours remercie tout particulièrement M. Makhfousse SARR pour ses attentes clairement exprimées vis à vis de la mission, M. Malick FAYE, M. Cheikh PENE et M. Mame Ndiobo DIENE pour leur disponibilité et les informations essentielles qu'ils nous ont fournies. L'équipe remercie également Mme Madjiguène NGOM du projet et ses collègues de la Représentation de la FAO au Sénégal pour le soutien administratif apporté à la mission.

L'équipe adresse également sa reconnaissance et ses vifs remerciements aux partenaires du projet, les acteurs de développement, les organisations communautaires et de producteurs et toutes les personnes ressources qui ont répondu à nos sollicitations pendant la mission. Partout où l'équipe s'est rendue, elle a bénéficié de l'accueil et du soutien de l'autorité publique et des responsables des services techniques étatiques concernés. L'équipe leur dit également merci.

La revue à mi-parcours a été dirigée par Mme Geneviève BRAUN de l'unité de coordination FAO-FEM au siège à Rome, soutenue par Mme Maude VEYRET-PICOT responsable de suivi du projet au sein de l'unité de coordination. La revue a également bénéficié de l'appui des agents du siège dont Mme Christiane Monsieur, coordinatrice internationale du Projet DIMITRA et M. Ahmedou HAMDI du Bureau de l'évaluation de la FAO.

L'équipe chargée de la revue à mi-parcours était composée d'un consultant international (M. Aimé Landry DONGMO), expert en évaluation des projets et recherche participative sur les systèmes agricoles durables et d'une consultante nationale (Mme Nathalie MANGA BADJI), Agroéconomiste et évaluatrice de projets. M. Aimé Landry DONGMO (Chef d'équipe) a couvert les 3 composantes du projet et a rédigé le rapport. Mme Nathalie MANGA BADJI, a participé aux entretiens sur le terrain et partagé ses notes de mission et ses constatations sur la composante 3 avec le Consultant principal.

Equipe de la revue

- Aimé Landry DONGMO, Consultant international (Chef d'équipe)
- Nathalie MANGA BADJI, Consultante nationale

Equipe de l'Unité de coordination FAO-GEF

- Geneviève BRAUN,
- Maude Veyret-Picot,

Acronymes et abréviations

ACC: Adaptation au Changement climatique

AGR: Activités Génératrices de Revenus

ANACIM: Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

BAD : Banque Africaine de Développement

BAS: Bassin arachidier Sud

BOM: Bureau Organisation et Méthodes

CC: Changement Climatique

CCNUCC: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CD : Club Dimitra CE : Champs Ecole

CEAP : Champs Ecoles Agropastoraux

CEP: Champs Ecoles Producteurs

CLM: Cellule de lutte contre la Malnutrition

CNCR: Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux

CNMDE : Conseil National de la Maison des Eleveurs CNSA : Conseil National de la Sécurité Alimentaire

CNSC: Cadre National des Services Climatologiques

COMNACC : Comité national sur les Changements climatiques COMRECC : Comités régionaux sur les Changements climatiques

CPP : Cadre de programmation Pays CSE : Centre de Suivi Ecologique CTP : comité technique de pilotage

DO: Directives opérationnelles

FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FDF: Formation de Facilitateurs

FEM: Fonds pour l'Environnement Mondial

FIDA: Fonds International de Développement Agricole

FPMA : Fonds pour les Pays les Moins Avancés GEB : Bénéfices environnementaux mondiaux

GIPD : Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs

GTDRSA/PTF: Groupe Thématique Développement Rural et Sécurité Alimentaire des

Partenaires Techniques et Financiers

GTP: Groupe de travail pluridisciplinaire

IED/Afrique: Innovation, Environnement, Développement / Afrique

LOAPS: Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale

MAER : Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural

MATCL : Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales

MEDD: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

MEFP : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

MEPA: Ministère de l'Elevage et des Productions Animales

MGTDAT : Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de

l'Aménagement du Territoire

PADAER : Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural

PAFA: Projet d'appui aux filières agricoles

PANA: Plan d'Action National aux fins d'Adaptation au changement climatique

PAPIL: Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale

PASALouMaKaf: Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga,

Matam et Kaffrine

PCTI: Plan Climat Territorial Intégré

AGMV: Agence Nationale de la Grande Muraille Verte

PMA: Pays les Moins Avancés

PNIA: Plan National d'investissement Agricole

PNIASAN: Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et

Nutritionnelle

PPR: Rapport d'avancement du projet

P2RS: Programme multinational de Renforcement de la Résilience à l'insécurité

alimentaire et nutritionnelle au sahel

PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise

PSE : Plan Sénégal Emergent

RMP: Revue à mi-parcours

RNFS-GIPD : Réseau National des Facilitateurs en GIPD au Sénégal

SIENA: Système d'Information Environnemental National au Sénégal

SIGEL : Système d'Information et de Gestion du Secteur de l'Elevage

SOHC: Sénégal Oriental et Haute Casamance

SPAIF : Système Pastoral d'Alerte et d'Information du Ferlo

TDR: Termes de Référence

UCP : Unité de Coordination du Projet

UNEG: Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation

Résumé Exécutif

Introduction

Le projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agropastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- école paysans », est financé par le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA/LCDF) géré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF). La durée prévue du projet est de 5 ans (du 01/12/2015 au 31/12/2020) pour un budget de USD 30,8 millions USD dont une allocation LDCF de 6,2 millions USD du FEM et un cofinancement de 24,6 millions USD par les autres partenaires répartis entre le PASALouMaKaf et le P2RS financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et le PAFA et le PADAER sur financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). L'objectif global du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés agro-sylvo-pastorales à travers le développement de moyens d'existence résilients aux effets des Changements Climatiques (CC). Le projet intervient dans 17 communes localisées dans 7 régions administratives (Louga, Matam, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Tambacounda) situées trois zones écogéographiques du Sénégal : la Zone Sylvo-Pastorale (ZSP), le Bassin Arachidier (BA) et la Zone du Sénégal Oriental.

La Revue à mi-parcours (RMP) du projet est requise par le FEM pour déterminer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats attendus qui sont indiqués dans le document du projet. Elle vise à faire une analyse approfondie de la mise en œuvre du projet pour identifier les facteurs affectant ou susceptibles d'affecter positivement ou négativement la performance du projet, et de formuler des recommandations adéquates.

Principaux résultats

Le projet est bien aligné sur les priorités du Sénégal en matière de développement durable de l'agriculture et d'adaptation au changement climatique. Il est en général cohérent avec les cadres stratégiques du GEF et de la FAO en matière de développement agricole et de gestion de l'environnement. C'est un projet essentiellement dédié au renforcement des capacités des acteurs sur les stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique et d'intégration de la dimension adaptation aux politiques, aux programmes et projets. Par conséquent, son dispositif d'intervention du projet ne prévoit pas d'appuyer ou de faciliter l'accès des bénéficiaires à certains équipements de base qui sont pourtant nécessaires pour lever certaines contraintes majeures constatées au niveau local et maintenir voire accroître l'intérêt des bénéficiaires pour les technologies et innovations proposées.

Les objectifs et effets attendus à mi-parcours ont été totalement réalisés pour la composante 1 et partiellement pour les composantes 2 et 3. Dans la composante 1, les produits attendus ont été réalisés en respectant la quantité, la qualité et les délais grâce à une approche pluridisciplinaire et une bonne collaboration entre les partenaires d'exécution notamment l'ANACIM et le CSE. Ces produits ont été appréciés et utilisés par leurs principaux destinataires.

Dans la composante 2, la participation des acteurs à l'élaboration des résultats a été effective et appréciable. Les cibles des produits ont en général été atteintes. Cependant, les curricula de formation doivent être parachevés (traduction en langue locale) et diffusés aux facilitateurs relais pour leur utilisation.

En revanche, la qualité de certains processus, produits et services générés a été amoindrie par contraintes qui ont négativement affecté le fonctionnement des CE (Champs Ecoles) et dans certains cas remis en cause le processus d'expérimentation et d'apprentissage participatif. Parmi ces contraintes figurent par exemple, l'insuffisante mise en synergie des approches CE et CD (Clubs Dimitra) dans certains sites, l'affectation des animateurs formés hors des sites du projet, l'installation des CE sur des parcelles inappropriées, la mise à disposition tardive des intrants dans les CE, les retards de paiement des indemnités des facilitateurs, l'absence d'un programme de formation chez certains facilitateurs, les dégâts d'animaux sur les cultures et la crise pastorale de 2017-2018. Cette crise pastorale occasionnée par le déficit fourrager généralisé, a entrainé une transhumance précoce et massive des populations pastorales hors de la zone du Ferlo; etc. Les difficultés et contraintes rencontrées par le projet sont susceptibles d'entraver l'adoption plus large et l'appropriation des innovations par les bénéficiaires.

Dans la composante 3, les processus prévus ont été en général bien déroulés et ont généré les résultats intermédiaires attendus, à l'exception du « Guichet Fonds de résilience » qui est en cours de finalisation à travers un protocole de partenariat entre la FAO et le Fonds National de Développement AgroSylvoPastoral (FNDASP). Le retard accusé pourrait impacter négativement la réalisation de certaines activités du fait de la non mobilisation des ressources. Ce retard doit toutefois être relativisé car le mécanisme d'affectation/d'utilisation des ressources sur lequel repose « la création du Guichet Fonds Résilience » est complexe et inédit par rapport aux pratiques et procédures en cours à la FAO. L'aboutissement de ce processus permettra à coup sûr de tirer des leçons applicables dans de futurs projets.

Le projet a prévu par exemple de s'appuyer davantage sur les facilitateurs relais pour palier au départ (affectation par l'administration) des animateurs formés et devrait également assurer un suivi plus rapproché et apporter un soutien plus ciblé à ces animateurs relais. L'UCP devrait également mettre en place des mécanismes de planification concertée des activités pour améliorer la qualité des interventions et les synergies ente les différents opérateurs.

Les mécanismes de mise en œuvre et de gestion sont en général satisfaisants. La conception du projet, ses activités et sa démarche sont appropriées pour atteindre les résultats visés. Ils reposent sur une démarche participative, systémique, intégrée et mobilisent des leviers politiques, scientifiques, techniques, socio-économiques pour renforcer durablement les capacités de résilience des populations.

Les approches CE et CD utilisées sont adaptées aux capacités et aux besoins des bénéficiaires. Elles sont efficaces et intéressantes pour l'expérimentation participative et l'apprentissage. Les innovations testées et les thématiques traitées dans les CE et CD pour faire face aux changements climatiques sont appropriées pour les populations bénéficiaires. Cependant, le projet doit rechercher la démarche adéquate pour appliquer au mieux les préconisations de l'alliance méthodologique entre les CE et CD, afin d'accroître les complémentarités et les synergies entre ces deux approches.

La théorie du changement est en général cohérente et basée sur des activités, produits et effets réalisables. Le cadre des résultats est tout aussi cohérent. Cependant, Comme déjà évoqué plus haut, la réalisation des objectifs quantitatifs fixés à la conception du projet (nombre de CE et CD crées ; nombre de personnes touchées, etc.) est confrontée à un certain nombre de contraintes susceptibles d'affecter négativement la qualité et la durabilité des résultats obtenus. Pour y remédier, le projet doit continuer à ajuster sa stratégie et trouver un meilleur équilibre entre les objectifs quantitatifs et qualitatifs poursuivis dans ses composantes 2 et 3. En effet, certaines cibles (notamment de la

composante 2), bien que bâtis sur des normes réalistes, se sont avérées à mi-parcours, un peu trop ambitieuses (Voir détail dans l'analyse du cadre des résultats). Par exemple, le nombre de champs école à créer a été déterminé en s'appuyant sur le principe que chaque animateur formé facilitera la création de 2 CE. Or, le fort taux de déperdition des animateurs formés (affectation hors de la zone du projet), a remis en question le réalisme de la cible initiale. Certains objectifs quantitatifs pourraient donc raisonnablement être revus à la baisse au profit d'objectifs qualitatifs (qualité des champs école, degré d'autonomisation des femmes et des jeunes dans les CD, niveau de cohésion sociale dans les communautés bénéficiaires, etc.). Des indicateurs socio-culturels et socio-économiques manquent, alors que le projet vise le renforcement des capacités des individus, des organisations et de l'environnement porteur.

La mise en œuvre du projet est en général satisfaisante grâce à une mobilisation des partenariats pertinents, une bonne implication des parties prenantes, une bonne collaboration entre l'Unité de coordination du Projet (UCP), les partenaires de mise en œuvre et les prestataires de services, une gestion axée sur les résultats, une prise en compte et une gestion anticipée des risques, une communication transparente et réaliste des données, et une application de la sauvegarde environnementale et sociale. L'UCP à Dakar est très engagée et réactive par rapport aux diverses sollicitations.

La supervision du projet est satisfaisante. La supervision de la FAO est continue, suffisamment réactive et adaptative et jugée satisfaisante. Néanmoins elle pourrait être davantage proactive pour alerter l'UCP sur certains risques liés aux procédures de la FAO et l'aider à anticiper pour éviter des retards. Au niveau national, le comité technique de pilotage (CTP) assure la régularité de ces rencontres et donne des orientations nécessaires pour atteindre l'objectif visé.

Le dispositif de suivi-évaluation est modérément satisfaisant. Pour l'instant il n'est pas automatisé. Les informations sont bien collectées et analysées mais la remontée de l'information vers l'UCP est lente, réduisant l'utilisation des résultats pour une planification anticipée et objective des activités. L'utilisation effective de l'outil KoBoCollect prévue pour février 2019 au plus tard est une solution adéquate.

La sauvegarde environnementale et sociale et le renforcement des capacités des groupes marginalisés ou vulnérables sont au centre des priorités du projet. Le projet a efficacement capitalisé sur des projets et programmes antérieurs et pris des mesures aux niveaux : national et local pour renforcer la participation des parties prenantes et particulièrement des femmes et des jeunes.

La plupart des zones d'intervention sélectionnées par le Projet présentent des niveaux avancés de dégradation des terres. Les innovations expérimentées et proposées à l'adoption sont choisies sur la base de leur durabilité potentielle aux plans environnemental, social et économique et de leurs capacités à renforcer les stratégies d'Adaptation aux effets du Changement Climatique (ACC) et les moyens d'existence des populations.

Le projet propose des techniques et / ou des innovations adaptées aux besoins et / ou aux demandes des agro-sylvo-pasteurs et qui vont contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et des revenus des producteurs agro-sylvo-pastoraux ciblés. Le fonds de résilience en cours de négociation avec le FNDASP, permettra de financer les plans de développement des OP y compris les activités génératrices de revenus et de renforcer la viabilité économique des ménages. L'implication des acteurs de développement gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et locaux contribue à la durabilité à la fin du projet.

Plusieurs facteurs liés au dispositif d'intervention et à l'environnement porteur du projet, sont susceptibles d'affecter négativement la qualité et la durabilité des interventions et remettre en question la théorie du changement du projet. Des retards ont été signalés dans la signature et le décaissement des fonds destinés à certaines activités avec comme conséquence des retards de livraison des produits. Par exemple, la convention avec l'Agence nationale du conseil agricole et rural (ANCAR) a démarré correctement, mais la deuxième tranche de financement a connu un retard qui a freiné la réalisation de certaines activités prévues. Des retards ont été également constatés dans la mise à disposition des intrants et des équipements destinés aux CE et dans le démarrage des activités des CD pour diverses raisons.

Conclusions

Conclusion 1: La pertinence stratégique du projet est satisfaisante. Le projet est bien aligné sur les priorités de développement durable et d'adaptation au changement climatique du Sénégal. Il est en général cohérent avec les cadres stratégiques du GEF et de la FAO en matière de développement agricole durable et de sauvegarde environnementale et sociale.

Conclusion 2: La mise en œuvre du projet progresse de manière modérément satisfaisante vers la réalisation des résultats du projet. Les objectifs et cibles attendus à mi-parcours ont été totalement réalisés en ce qui concerne le développement et l'affinage des stratégies et outils d'Adaptation au Changement climatique (ACC) sur la base des connaissances améliorées ou nouvelles et pilotage des pratiques d'ACC (composante 1). En revanche, le renforcement des capacités et diffusion des stratégies, des technologies, et des meilleures pratiques d'ACC, au niveau des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux (composante 2) et l'intégration des stratégies d'ACC dans les politiques, programmes et projets (composante 3) n'ont été que partiellement réalisés par rapport aux attentes à mi-parcours.

Conclusion 3: La mise en œuvre du projet est en général satisfaisante, bien que la réactivité de l'UCP et les mécanismes de suivi-évaluation et de planification utilisés méritent encore d'être renforcés pour répondre aux diverses contraintes internes et externes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet.

Conclusion 4: Les questions liées au genre, aux groupes vulnérables et à la sauvegarde environnementale ont été prises en compte de manière très satisfaisante. Le projet a ciblé les groupes vulnérables à travers des activités et approches visant l'équilibre et l'équité du genre, le leadership et l'autonomisation des femmes, l'inclusion des jeunes et la protection/restauration de l'environnement.

Conclusion 5: Les facteurs de durabilité ont été identifiés et pris en compte de manière satisfaisante. Les innovations proposées aux producteurs sont sélectionnées à travers un processus d'expérimentation participative et d'apprentissage, et un fonds de résilience et divers partenariats sont prévus pour soutenir leur appropriation par les OP.

Recommandations

Recommandation 1. La FAO doit améliorer sa stratégie de mise en œuvre en renforçant son système de suivi-évaluation du projet et en étant plus anticipative et proactive. L'UCP devra à très court terme, recruter un responsable de suivi-évaluation, rendre opérationnel l'outil KoBoCollect pour disposer en temps réel des informations sur l'état d'avancement des activités et les utiliser pour mieux

coordonner, planifier et surveiller les interventions des partenaires. L'UCP, AGPM et l'Unité FAO-GEF doivent identifier et appliquer des stratégies de gestion anticipative et proactive aussi bien des risques que des activités qui requièrent une meilleure coordination entre les partenaires ou des processus complexes et longs.

Recommandation 2. La FAO et particulièrement la division technique en collaboration avec la Représentation Pays, doivent assister le Gouvernement pour institutionnaliser l'approche champ école et pour susciter la diffusion des technologies d'adaptation qui s'avèrent déjà intéressantes. Cela nécessite d'améliorer l'environnement porteur du projet et de mobiliser tous les partenaires concernés par ce processus d'innovation.

Recommandation 3. La FAO à travers l'Unité de Coordination du Projet doit poursuivre le dialogue politique avec le Gouvernement pour l'encourager à financer la conception, le développement et la diffusion des stratégies d'ACC au Sénégal. Pour cela, l'UCP, en accord avec le FNDASP, doit accélérer l'ouverture du guichet au sein du FNDASP et le faire fonctionner de manière à accroître ses ressources, financer les plans de développement des Organisations de Producteurs et tirer les leçons pour éclairer le Gouvernement sur la manière dont il pourrait améliorer ses interventions en matière de financement du développement agrosylvopastoral.

Recommandation 4. La FAO à travers l'Unité de Coordination du Projet et les partenaires de mise en œuvre doit redimensionner le cadre de résultats du projet et les moyens d'accompagnement de manière à mettre en place un maximum de conditions pouvant faciliter l'adoption durable des technologies et stratégies proposées. Ainsi, le projet doit rechercher un meilleur équilibre entre les objectifs quantitatifs et qualitatifs concernant la création et le fonctionnement des champs écoles et des clubs Dimitra. Il devra reformuler certains indicateurs et redimensionner leurs cibles, puis intégrer des indicateurs sociaux permettant de capturer les dynamiques de changement social enclenchés par les CE et CD. Le projet doit également réaliser d'autres activités comme l'analyse coût – bénéfice des innovations proposées sous différentes modalités d'investissement et d'utilisation de technologies (irrigation goutte à goutte, puits à énergies solaire, barrière de protection, etc.). Cette analyse coût – bénéfice servira d'outil d'aide à la décision aux bénéficiaires directs du projet et indirectement aux autres acteurs concernant le type d'investissement à réaliser et les bénéfices attendus.

Tableau de notation du FEM

Tableau de notation du FEM		
Critères / sous-critères du FEM	Classement ¹	Commentaires sommaires
A. PERTINENCE		
Pertinence stratégique	Très satisfaisant (HS)	Voir P 22
B. EFFICACITE		
Évaluation des résultats du projet ²	Modérément satisfaisant (MS)	Voir Effets P 27
Livraison des produits (produits)	Satisfaisant (S)	Voir Effets P 27 et P 74
Atteinte des effets et objectifs du projet	MS	Voir Effets P 27
Probabilité d'impact	Probable (L)	Voir P 35
C. EFFICIENCE		
Efficience	S	Voir P 36 à 45
D. FACTEURS AFFECTANT LA PERFORMAN	CE	
Conception et préparation du projet	S	Voir P 36 à 45
Qualité de la mise en œuvre du projet	S	Voir P 36 à 45
Supervision du projet (FAO, PSC, PTF, etc.)	S	Voir P 36 à 45
Qualité d'exécution du projet	S	Voir P 36 à 45
Modalités de gestion du projet et exécution	S	Voir P 36 à 45
Cofinancement	MS	Voir P 36 à 45
Partenariats de projet et implication des		Voir P 36 à 45
parties prenantes	S	
Communication et gestion des		Voir P 36 à 45
connaissances	S	
Qualité globale du S & E	MS	Voir P 36 à 45
Conception du S & E	TS	Voir P 36 à 45
Mise en œuvre du plan de suivi /		Voir P 36 à 45
évaluation	MS	
E. PROBALITE DE DURABILITÉ DES RÉSULTA		
Par rapport à l'ensemble des risques	Modérément probable (ML)	Il existe des risques modérés pour la durabilité
Par rapport au risque financier	(ML)	Appui partenaires et FNDAPS
Par rapport au risque sociopolitique	Probable (L)	Il y a peu ou pas de risque. L'ACC est une priorité
Par rapport au risque institutionnel	L	Environnement favorable
Par rapport au risque environnemental	ML	Contexte vulnérable

¹ See rating scheme at the end of the document.

² Assessment and ratings by outcome may be undertaken if there is added value. A composite scoring of all outcome ratings, however, is not advised.

Questions transversales	S	Voir P 45
Note globale du projet	S	

1. Introduction

1.1. Portée et finalité de la revue

- 1. La présente revue à mi-parcours (RMP) concerne le projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agropastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- école paysans ». Le projet est financé par le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA ou LCDF³) géré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF⁴) pour une durée de 5 ans. Le projet est exécuté par la FAO en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural (MAER) et les autres Services techniques du Gouvernement du Sénégal.
- 2. La RMP du projet est requise par le FEM pour déterminer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats attendus qui sont indiqués dans le document du projet. Elle permet de faire une analyse approfondie de la mise en œuvre du projet, d'identifier les facteurs affectant ou susceptibles d'affecter positivement ou négativement la performance du projet, et de formuler des recommandations adéquates. La finalité de la RMP est d'informer les décideurs politiques, les partenaires de financement et de cofinancement, l'agence d'exécution, le comité de pilotage, l'unité de coordination du projet, les partenaires de la mise en œuvre, les bénéficiaires et les autres parties intéressées sur la situation du projet à mi-parcours, les mesures correctives à appliquer le cas échéant et les orientations à donner au projet pour augmenter ses chances de réussite.
- 3. Les constats de la RMP sont accompagnés de recommandations qui sont formulées de manière à faciliter leur prise en compte et leur intégration dans les processus de gestion du projet.

1.2. Utilisateurs potentiels

- 4. Les résultats de la RMP sont destinés à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'exécution et la mise en œuvre du projet. Ils s'adressent particulièrement :
 - Au Comité de pilotage et à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) pour apprécier la performance de gestion et de mise en œuvre du projet et de proposer des améliorations.
 - A la FAO pour apprécier et pour améliorer la qualité de son appui au projet et de son intervention dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.
 - Au FEM pour apprécier la performance du projet vers la réalisation des résultats attendus, de tirer les leçons et d'orienter les futurs appuis.
 - Aux Partenaires de cofinancement pour apprécier la valeur ajoutée de leur appui et pour identifier les efforts supplémentaires à fournir pour atteindre les effets escomptés du projet.
 - Aux Autorités nationales à différents niveaux (Gouvernement, Ministère, Région, Département, Communes, Villages) pour connaître le niveau d'avancement du projet et le rôle qu'ils doivent jouer pour faciliter la participation des bénéficiaires et l'adoption des stratégies d'adaptation proposées par le projet.

³ Least Developed Country Fund (LDCF)

⁴ Global Environment Facility

1.3. Champ et objectifs de la revue

- 5. La RMP couvre la période allant d'avril 2016 à septembre 2018 et s'intéresse à l'ensemble des composantes, zones d'intervention et parties prenantes du projet.
- 6. L'objectif de la RMP est de réaliser un examen critique du projet au niveau de sa conception, de sa stratégie de mise en œuvre et des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus. Elle examinera également les conditions de durabilité des résultats et la prise en compte des questions transversales liées au projet. Les constats permettront de mesurer les premiers signes de réussite ou d'échec du projet, de tirer des leçons et de déterminer les changements et ajustements à opérer pour maintenir ou remettre le projet sur la bonne voie.
- 7. L'analyse s'appuie sur les critères du DAC⁵ (pertinence, efficience, efficacité, impact et durabilité) et sur les bonnes pratiques internationalement reconnues en matière d'évaluation (genre, sauvegarde environnementale et sociale, cofinancement, implication des parties prenantes, autres préoccupations des partenaires). En accord avec le nouveau cycle de projet de la FAO et du GEF, la revue respecte les principes communs de programmation par pays des Nations Unies à savoir : approches fondées sur les droits de l'homme (HRBA)/Droit à l'alimentation/Droit à un travail décent ; intégration de la dimension de genre ; durabilité (financière, socio-politique, institutionnelle et environnementale) ; renforcement des capacités et Gestion axée sur les résultats. Une série de questions a été développée pour mieux définir les objectifs de la revue (Encadré 1).

Encadré 1 : Principales questions de revue

Question de revue 1 : Dans quelle mesure le projet est-il approprié pour répondre aux besoins du Sénégal et atteindre les résultats prévus ?

Question de revue 2 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet progresse-t-elle vers la réalisation des résultats ?

Question de revue 3 : Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et de gestion du projet sont-ils susceptibles d'accroître ou de réduire la performance du projet ?

Question de revue 4 : Dans quelle mesure les questions liées au genre, aux populations autochtones, aux groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet ?

Question de revue 5 : Dans quelle mesure les facteurs de durabilité ont-ils été identifiés et pris en compte ?

1.4. Méthodologie

8. Le processus de la RMP a été guidé par les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG) et les Termes de Référence (TDR) de la revue. La RMP s'est appuyée sur une approche systémique et participative déroulée pendant les phases de préparation de la mission, d'enquête sur le terrain, et d'analyse des données et de rédaction du rapport.

⁵ Centre d'Aide au Développement au sein de l'OCDE

1.4.1. Préparation de la mission

9. La phase préparatoire s'est déroulée pendant la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2018. Au cours de cette phase, des réunions ont été organisées via Skype entre l'équipe chargée de la RMP, l'équipe de supervision de la RMP basée à Rome et l'UCP basée à Dakar en vue de préciser les objectifs de la mission, de recueillir la documentation, de discuter la méthodologie de la RMP et de planifier la phase d'enquête sur le terrain. Au cours de cette phase préparatoire, l'équipe de la RMP a réalisé la revue documentaire. Les documents spécifiques du projet tels que le document de projet, les études et diagnostics de base, les rapports annuels d'activités, le rapport d'avancement du projet (PPR⁶), les rapports internes d'examen de la mise en œuvre (PIR⁷), les rapports du comité de pilotage et les rapports d'études et d'activités des partenaires ont été analysés. Les autres documents pertinents tels que les documents de stratégie et de politique du Gouvernement, du GEF, de la FAO, les rapports scientifiques et techniques applicables au projet ont été analysés. Cette analyse documentaire a permis d'élaborer la note méthodologique du projet et la théorie de changement du projet (Figure 2), de formuler les questions de revue, de renseigner la matrice d'évaluation comprenant les questions spécifiques qui ont alimenté les entretiens et les discussions avec les acteurs interviewés/consultés (Annexe 3).

1.4.2. Collecte des données et observations sur le terrain

- 10. La phase d'enquête de la RMP s'est déroulée du 3 au 18 novembre 2018 au Sénégal. Elle a commencé par une réunion de briefing avec l'UCP. Le planning de la mission, les sites à visiter et les acteurs à rencontrer ont été validés. Le choix des sites visités dans chaque zone a tenu compte des critères suivants : accessibilité du site ; distance entre les sites à visiter au cours d'une même journée ; présence des champs écoles ; présence des Clubs Dimitra (CD) ; types de technologies d'adaptation testés ; implication des femmes. A Dakar les entretiens ont été menés auprès des partenaires d'exécution et de mise en œuvre du projet (Tableau 1). Ensuite, les trois zones d'intervention du projet ont été visitées.
- 11. Pendant les visites de terrain, l'expert Zootechnicien et l'expert Agronome de l'UCP qui supervisent respectivement les activités Champs Ecoles Agropastoraux (CEAP) dans le Ferlo et Champs Ecoles Producteurs (CEP) dans le Bassin Arachidier et le Sénégal Oriental, ont accompagné l'équipe chargée de la RMP. Cet accompagnement a permis une meilleure présentation des dispositifs d'intervention sur les sites sans toutefois influencer ni interférer dans le processus d'entretiens avec les acteurs. Au cours de ces visites de terrain, les autorités publiques des régions, préfectures et communes ont été systématiquement informées et lorsqu'elles étaient disponibles l'équipe de la RMP les a rencontrées. Dans les sites visités, les entretiens individuels ou groupés ont été réalisés suivant leur pertinence avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre et les bénéficiaires du projet (Annexe 3). Cette phase de terrain a également permis d'appréhender les réalités (atouts et contraintes) du contexte d'intervention du projet et de faire des observations directes et concrètes sur le terrain. A l'issue de la phase de terrain, les résultats préliminaires de la RMP ont été présentés successivement à l'UCP à Dakar et à l'équipe de supervision de la RMP basée à Rome, pour recueillir leur avis et pour clarifier certains points d'ombre.

⁶ Project Progress Report

⁷ Project Implementation Review

Tableau 1 : Catégories d'acteurs rencontrés⁸

Type d'acteurs	Institutions
Partenaires d'exécution	FAO, Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASALOUMAKAF), Projet multinational de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire au Sahel(P2RS), Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA-E), Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural (PADAER), Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (AGMV)
Partenaires de la Mise en œuvre	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), Centre de Suivi Ecologique (CSE), Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), Service Départemental du Développement Rural (SDDR), Service Départemental de l'Elevage (SDEL), Réseau National des Facilitateurs du Sénégal (RNFS Maîtres Formateurs), Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), ONG SYMBIOSE (animateurs Clubs Dimitra), Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC), Services Régional des Eaux et forêts (SREF), Fonds National de Développement AgroSylvoPastoral (FNDASP), Organisations des Producteurs (OP) partenaires, Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS).
Autres partenaires	Coopération Allemande (GIZ), Institut National de Pédologie (INP), Centre de formation de Nioro, Réseau Bilital Marobé (RBM), Innovation, Environnement, Développement /Afrique (IED/Afrique), Programme National de Développement Local (PNDL) ONG communautaires, etc.
Equipe du projet	Coordinateur, Experts techniques, Points focaux, facilitateurs CE, (animateurs CD)

1.4.3. Analyse des données et rédaction du rapport

12. La phase d'analyse des données et de rédaction du rapport s'est déroulée du 17 novembre au 07 décembre 2018. Les données et observations de terrain et les données secondaires tirées de la revue documentaire ont été analysées en s'appuyant sur les critères traditionnels d'évaluation OCDE/DAC (pertinence, efficacité, impact, et durabilité) et sur les bonnes pratiques d'analyse des questions transversales liées au genre, à la sauvegarde environnementale, aux populations autochtones et aux groupes vulnérables ou marginalisés. L'analyse s'est organisée autour de cinq points correspondant aux questions de revue : (i) stratégie du projet ; (ii) progrès vers la réalisation des résultats ; (iii) mise en œuvre du projet ; (iv) questions transversales ; (v) durabilité.

⁸ Voir liste détaillée des personnes rencontrées dans l'Annexe 3

- 13. L'analyse de la stratégie du projet s'est focalisée sur la qualité de conception du projet et la qualité du cadre des résultats et de la théorie du changement. La qualité de la conception a été estimée en appréciant simultanément le degré de pertinence du problème ciblé par le projet, le réalisme des hypothèses de base formulées, l'alignement du projet sur les priorités du pays, le réalisme des interventions/activités prévues par rapport aux résultats escomptés, la qualité des acteurs impliqués et des processus décisionnels mis en place. La qualité du cadre des résultats et de la théorie du changement ont été appréciées en questionnant le bien-fondé et le réalisme des objectifs, des activités, des résultats et des effets escomptés et les indicateurs et cibles à miparcours et en fin de projet. La RMP a également analysé dans quelle mesure les indicateurs d'effets sont ventilés suivant le genre.
- 14. L'analyse des progrès vers la réalisation des résultats s'est faite en confrontant les informations obtenues sur le terrain avec les objectifs à mi-parcours indiqués dans les documents du projet. La détermination du niveau de progrès s'est appuyée sur l'échelle de notation à six niveaux proposée par le GEF: Très satisfaisant (HS), satisfaisant (S), marginalement satisfaisant (MS), modérément insatisfaisant (MU), insatisfaisant (U) et très insatisfaisant (HU). L'appréciation de la réalisation des cibles des indicateurs s'est appuyée sur le principe des « feux tricolores » : vert (réalisé), jaune (en voie de réalisation), rouge (Pas en voie de réalisation). Les obstacles entravant la réalisation des objectifs du projet pour la période restante ont été mis en en évidence.
- 15. L'analyse de la mise en œuvre du projet s'est faite en appréciant l'efficacité des mécanismes de gestion, la qualité de la planification des activités y compris le respect ou non des délais (efficience) et leurs causes, l'application du cadre de résultats comme outil de gestion, le financement et cofinancement, la gestion financière du projet y compris le rapport coût-efficacité des interventions, l'efficacité du système de suivi et d'évaluation, la participation des parties prenantes directes et indirectes, la communication des données (FAO, GEF, comité de pilotage) et la communication avec les parties prenantes.
- 16. L'analyse des questions transversales a concerné le niveau de prise en compte des préoccupations liées au genre, aux populations autochtones, aux groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale. Les politiques de la FAO et du GEF en la matière ont servi de cadre d'analyse.
- 17. L'analyse de la durabilité s'est faite en appréciant les conditions (financières, socio-économiques, environnementales, institutionnelles et de gouvernance) mises en place ou nécessaires pour garantir l'adoption et l'appropriation des stratégies d'adaptation testées ou proposées. Une échelle à 4 niveaux a été utilisée pour qualifier cette durabilité : Probable (L), Assez probable (ML), Assez improbable (MU), et Improbable (U).
- 18. Les informations issues de l'analyse ont été utilisées pour élaborer le rapport de la RMP qui met en évidence les résultats de la revue, les points forts et les points faibles du projet, les conclusions de la revue et les recommandations pratiques à l'intention des partenaires d'exécution et des parties prenantes concernées.
- 19. L'équipe chargée de la RMP était composée de deux consultants indépendants dont un consultant international expert en approche participative et recherche-développement sur les systèmes intégrés agriculture-élevage-environnement en Afrique et en évaluation des projets, et une consultante nationale, experte en évaluation de projets et en politiques de développement au Sénégal. L'équipe chargée de la RMP était supervisée par une équipe de l'unité de

coordination des projets FAO-FEM avec l'appui des agents du Bureau de l'Evaluation de la FAO (OED) et de la coordinatrice internationale du projet Club Dimitra de la FAO.

1.5. Limites de la RMP

20. La durée de la mission de terrain (15 jours) et la dispersion des sites sur un territoire géographique vaste ont limité le nombre de sites d'intervention, de champs école et de clubs Dimitra visités au cours de la phase d'enquête. Cette limite a été toutefois atténuée par un échantillonnage raisonné des sites, des Champs école et des clubs Dimitra visités et par la rencontre de toutes les catégories d'acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du projet. Les résultats de la RMP sont donc valables pour l'ensemble du projet.

2. Antécédents et contexte du projet

21. Le projet GCP/SEN/065/LDF « Intégration de la résilience climatique dans la production agropastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- école paysans », résulte d'un effort conjoint du Gouvernement du Sénégal, de la FAO et du FEM pour renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des populations vulnérables au Changement Climatique (CC). Au Sénégal, ce changement climatique se manifeste sous diverses formes suivant les zones agro-climatiques, avec des conséquences variables sur les systèmes de production et les moyens d'existence des populations rurales.

2.1. Contexte géographique et agro-écologique

- 22. La République du Sénégal est située à l'extrême ouest du continent africain, entre 12,5 et 16,5 degrés de latitude Nord et couvre une superficie de 196 712 km². Le pays est limité au Nord par la République Islamique de Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la République de Guinée, et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, la République de Gambie forme une quasi-enclave sur le cours inférieur du fleuve éponyme.
- 23. Le Sénégal compte 5 domaines climatiques regroupés généralement en deux grandes régions climatiques de part et d'autre de l'isohyète 500 mm qui s'étend approximativement entre Thiès et Bakel (Figure 1). Dans la région climatique de type sahélien, l'hivernage s'étale de juin à septembre avec une pluviosité annuelle variant de 200 mm au nord à 500 mm au sud, tandis que dans celle de type soudanien l'hivernage s'étale de mai à octobre avec une pluviosité annuelle variant de 600 mm au nord à 1200 mm au sud.
- 24. La variabilité de la pluviométrie est forte et s'exprime tant sur le plan spatial avec des différences importantes sur quelques centaines de mètres, que sur le plan temporel entre années et au cours des saisons. Sur cette base, le pays est subdivisé en six zones éco-géographiques à savoir :
 - La zone des Niayes qui s'étale sur 8.883 km2 le long du littoral nord (1% des terres arables). Cette zone a une vocation maraîchère et arboricole fruitière surtout sur les sols hydromorphes, bien que sa majeure partie soit occupée par les cultures vivrières de mil et d'arachide. L'élevage intensif de bovins y est pratiqué pour la production de lait, de même que l'aviculture pour la production de chair et d'œufs. La pêche côtière artisanale y est également pratiquée sur la Grande Côte;
 - La Vallée du Fleuve Sénégal qui est une plaine alluviale et de hautes terres sableuses s'étendant sur 22.472 km2 (8% des terres arables). L'agriculture s'y organise autour des cultures traditionnelles de décrue (sorgho, maïs, riz) et des cultures irriguées (riz, maraichage et cultures industrielles dont la canne à sucre et la tomate) sur sa partie inondable.
 - La Zone Sylvo-Pastorale (ZSP) du Ferlo qui est l'une des zones les plus vastes du pays avec une superficie de 55.561 km2, mais dont 4% seulement des terres sont cultivables. Elle appartient au domaine climatique de type sahélien et se situe entre les isohyètes 300 - 600 mm. L'élevage extensif transhumant est le principal système de production (22 à 30% du cheptel national);

- La Zone du Bassin Arachidier (ZBA) qui couvre une superficie de 46.367 km2 (57% des terres arables), enregistre des précipitations comprises entre 500 et 700 mm entre juin et octobre et produit deux tiers de la production nationale de mil et d'arachide (principales cultures nationales);
- La Zone du Sénégal Oriental (ZSO) qui occupe 51.958 km2 (10% des terres arables). Dans sa partie nord, l'élevage prédomine alors que dans sa partie sud, l'activité principale est l'exploitation minière. Elle fournit également la quasi-totalité du combustible ligneux consommé dans les grands centres urbains du pays. Cette zone est l'une des plus arrosée du Sénégal dans sa partie sud avec des cumuls pluviométriques annuels pouvant dépasser 1000 mm.
- La Casamance qui s'étend sur un territoire de 49 361 km2 (20% des terres arables) et constitue avec la ZSO, les territoires les plus arrosés du Sénégal. Elle possède les formations forestières les plus importantes du pays qui régressent constamment suite à l'extension des zones agricoles et l'exploitation du bois. La zone est très propice à la riziculture et l'horticulture, grâce à ses bas-fonds et à son réseau hydrographique dense.

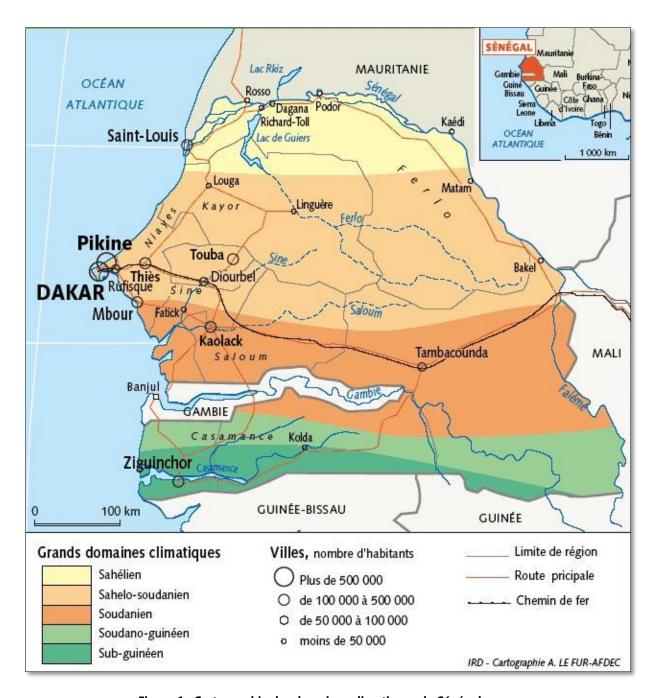


Figure 1 : Cartographie des domaines climatiques du Sénégal

2.2. Enjeux et défis du changement climatique

- 25. Compte tenu du contexte géographique et des systèmes de production pratiqués par les populations rurales, les secteurs agricoles et sylvo-pastoraux au Sénégal sont susceptibles d'être affectés par le changement climatique, avec comme principale conséquence la baisse des rendements agricoles, de la productivité du bétail et de la sécurité alimentaire.
- 26. Le Sénégal a élaboré et adopté en 2006 son Plan d'action national aux fins d'adaptation au changement climatique (PANA 2006) qui s'articule autour de quatre programmes prioritaires : (i)

développement de l'agroforesterie ; (ii) utilisation rationnelle de l'eau ; (iii) protection du littoral ; et (iv) sensibilisation et éducation du public. Aussi, le gouvernement du Sénégal a engagé la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes parmi lesquels :

- Le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) pour la sécurité alimentaire qui vise à contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvo-Pastorale Ouest.
- Le Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASALouMaKaf) qui vise à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des ruraux, en ciblant trois régions vulnérables du Sénégal (Louga, Matam et Kaffrine) soumises aux aléas climatiques.
- Le Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural (PADAER) dont l'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et stimuler la croissance économique dans les régions de Kédougou, Kolda, Matam et Tambacounda.
- Le Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) dans les zones de Fatick, Kédougou,
 Kolda et Tambacounda dont l'objectif est de réaliser des ouvrages hydro-agricoles pour assurer la maîtrise et la valorisation des eaux de surface.
- Le Programme de la Grande Muraille Verte (PGMV) au Sénégal dont l'objectif principal au Sénégal est de contribuer à la lutte contre la désertification et à accroître la résilience et le développement du Sahel et des régions sahariennes à travers une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté.
- Le projet Services information climatique pour accroître la résilience et la productivité au Sénégal (USAID-CINSERE) financé par l'USAID et coordonné par l'ANACIM dont l'objectif est de fournir aux producteurs agro-sylo-pastoraux et aux pêcheurs des services climatiques (prévision, alerte, conseil et formation) pour mieux faire face aux aléas climatiques croissant dans un régime de changement climatique.
- 27. Ces projets et programmes mis en œuvre intègrent plusieurs aspects d'Adaptation au Changement climatique (ACC) et constituent une opportunité pour améliorer les approches de développement au Sénégal. Cependant, des faiblesses subsistent tant au niveau de la conception que de la mise en œuvre de certains projets et concernent principalement : (i) la faible intégration dans les programmes et projets relatifs aux secteurs agricoles et pastoraux des approches et outils pertinents pour identifier les effets néfastes des changements climatiques et proposer des mesures d'adaptation appropriées ; (ii) la coordination insuffisante entre les programmes/projets ; (iii) les insuffisances relatives au cadre réglementaire ; (iv) la faible connaissance et le partage limité des meilleures approches de pratiques d'adaptation au changement climatique ; etc.
- 28. Les faiblesses sus-évoquées limitent l'efficience des interventions et entravent le renforcement des capacités d'adaptation du pays, et particulièrement des populations rurales pour faire face au changement climatique et à ses effets néfastes. Plusieurs défis prioritaires s'imposent donc au Gouvernement du Sénégal, à savoir :
 - Améliorer l'accès des producteurs à une information agro-climatique utile et utilisable. En effet, cette information agro-climatique fait défaut malgré l'existence de plusieurs cadres institutionnels et systèmes d'information dont le Groupe de travail pluridisciplinaire (GTP), le Système d'information et de gestion du secteur de l'Elevage (SIGEL) et le Système

- d'information environnemental national au Sénégal (SIENA), qui ont pour mission de collecter, de traiter et de partager les connaissances dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et des menaces induites par les changements climatiques.
- Développer une approche itérative basée sur la complémentarité des savoirs paysans et scientifiques. En effet, les agriculteurs et pasteurs ont plusieurs connaissances et expériences en matière d'adaptation au CC. Celles-ci restent cependant fragmentées et insuffisamment considérées et valorisées par les dispositifs et approches conventionnelles de conseil agricole et rural.

2.3. Description du projet

2.3.1. Financement, durée et objectifs du projet

- 29. Le projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agropastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- école paysans », est financé par le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA ou LCDF) qui est géré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF en anglais). Le FPMA a été conçu pour aider les pays les moins avancés (PMA) à préparer et mettre en œuvre des programmes d'action nationaux pour l'adaptation (PANA). Les PANA sont des stratégies pilotées par les pays qui identifient les besoins les plus immédiats des PMA en matière d'adaptation au changement climatique. Les secteurs cibles comprennent l'eau, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, la gestion et la prévention des risques de catastrophe, les infrastructures et les écosystèmes fragiles. Le Fonds pour les PMA se concentre sur la réduction de la vulnérabilité des secteurs clés identifiés par le processus des PANA, en finançant des activités d'adaptation sur le terrain qui fournissent des résultats concrets au profit des communautés vulnérables.
- 30. La durée prévue du projet est de 5 ans et s'étend du 01/12/2015 au 31/12/2020. Le budget du projet est de USD 30,8 millions USD et comprend une allocation LDCF de 6,2 millions USD par le FEM et un cofinancement de 24,6 millions USD prévu des autres partenaires au démarrage du projet à savoir : le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) pour la sécurité alimentaire (USD 3,321,254) ; le Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA LouMaKaf, USD 9,769,939) ; le Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural (PADAER ; USD 4,022,146) ; le Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL ; USD 4,225,390) dans les zones de Fatick, Kédougou, Kolda et Tambacounda ; le Programme de la Grande Muraille Verte au Sénégal (USD 3,068,656). A son démarrage le projet a mobilisé d'autres partenaires de cofinancement dont : le Programme multinational de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) qui fait suite au PAPIL ; le Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS). La situation du cofinancement au début du projet et à mi-parcours est présentée dans l'Appendice 2.
- 31. Le projet intervient dans sept (7) régions administratives du Sénégal à savoir : Louga et Matam dans la zone sylvo-pastorale ; Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack dans le bassin arachidier ; et Tambacounda dans la zone orientale. Il implique dix-sept (17) communes de ces régions.
- 32. L'objectif global du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés agro-sylvo-pastorales à travers le développement de moyens d'existence résilients aux effets des CC. Deux objectifs spécifiques sont poursuivis :

- Faciliter l'utilisation de l'information agro-climatique et l'adoption de pratiques d'adaptation au CC par les producteurs agro-sylvo-pastoraux ;
- Améliorer la capacité du secteur agro-sylvo-pastoral à faire face au CC en intégrant aux politiques, aux programmes et aux projets de développement agro-sylvo-pastoral des stratégies d'adaptation au CC. Le projet renforcera également l'implication des femmes et des jeunes dans le processus d'apprentissage et encouragera leur engagement dans les instances organisationnelles appuyées.

2.3.2. Composantes et effets attendus du projet

- 33. Le projet est structuré en 4 composantes dont 3 composantes opérationnelles comprenant des activités dont la mise en œuvre vise à générer un ensemble de produits et d'effets attendus tel que décrit dans le cadre logique et la théorie du changement du projet (Figure 2).
- 34. La composante 1 « Développement et affinage des stratégies et outils d'ACC sur la base des connaissances améliorées ou nouvelles et pilotage des pratiques d'Adaptation au changement climatique (ACC) dans les systèmes agro-sylvo-pastoraux » prépare le terrain pour assurer que les innovations, les technologies et les pratiques d'ACC ainsi que l'information agro-météorologique soient disponibles pour leur réplication à large échelle. Des enquêtes participatives, incluant les préoccupations et les disparités relatives au genre, seront couplées à des connaissances scientifiques pour faire des propositions pertinentes et adaptées aux besoins spécifiques des producteurs. Les produits de cette première composante alimenteront les curricula développés dans les champs écoles. Par ailleurs, cette composante permettra la collaboration et les synergies entre différents acteurs concernés par la collecte et l'analyse de ces données : CSE, ANACIM, OP, etc. Deux produits et un effet sont attendus dans cette composante.
- 35. La composante 2 « Renforcement des capacités et diffusion des stratégies, des technologies, et des meilleures pratiques d'ACC, au niveau des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux à travers un réseau croissant de Champs Ecoles (CE) », constitue le pilier du Projet en ce qui concerne la vulgarisation et l'adoption des pratiques et technologies d'ACC. Elle s'inscrit dans la continuité des CE développés au Sénégal par la FAO et d'autres partenaires mais en y ajoutant toutefois les aspects relatifs à l'ACC. Elle vise également : i) une meilleure utilisation de l'information climatique en vue d'assurer une meilleure productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux ; ii) la mobilisation des producteurs et des acteurs du développement local autour des questions d'ACC à travers la mise en réseau des CE, la participation des radios communautaires, l'animation de cadres de concertation locaux et l'autonomisation des populations rurales grâce à l'alliance méthodologique entre les CE et les clubs Dimitra ; (iii) le renforcement organisationnel des OP pour une autonomie d'action et une professionnalisation ; et (iv) l'optimisation des chaines de valeur agricoles et sylvo-pastorales pour une amélioration des revenus des populations. Cette composante intègre également les aspects transversaux relatifs à une meilleure prise en compte du genre et à l'amélioration nutritionnelle des ménages. Neuf produits et deux effets sont attendus de cette composante 2.
- 36. La composante 3 « Intégration des stratégies d'ACC d'une façon coordonnée dans les politiques, programmes et projets, cadre de développement des secteurs de production agro-sylvo-pastoraux au niveau national et dans les zones vulnérables du projet » contribuera à l'intégration des considérations liées au changement climatique dans les politiques, programmes et stratégies de planification du secteur agro-sylvo-pastoral par une approche à deux volets. Le premier volet

- concerne la sensibilisation et formation des décideurs, et le deuxième la mise en place d'un « fonds national de résilience aux CC » pour soutenir les activités d'adaptation aux CC au niveau local. Trois produits et deux effets sont attendus de cette composante 3.
- 37. La composante 4 « Coordination et suivi-évaluation » a pour objectif d'assurer un suivi systématique axé sur les résultats et l'évaluation de l'avancement du projet. Ainsi, elle suivra et évaluera la réalisation des produits et des effets attendus qui sont indiqués dans le cadre des résultats du projet, la diffusion des informations sur le projet, et la valorisation des données et leçons apprises pour une réplication dans d'autres domaines.

2.3.3. Exécution et mise en œuvre du projet

- 38. Le projet est mis en œuvre par la FAO en collaboration avec le Gouvernement du Sénégal. La FAO en tant qu'agence d'exécution du FEM, est responsable de la supervision et de l'orientation technique du projet pendant sa mise en œuvre. Elle doit veiller au respect des politiques et critères du FPMA/FEM et à l'atteinte de manière efficiente et efficace des objectifs, des résultats et des produits du projet. L'exécution du projet se fait en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de l'Equipement Rural (MAER). Les autres partenaires techniques d'exécution comprenant le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), le Ministère de la Gouvernance territoriale, du développement et de l'aménagement du territoire (MGTDAT) le Centre de Suivi Ecologique (CSE) et l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM).
- 39. Le comité technique de pilotage (CTP) est l'organe d'orientation, de supervision et de contrôle du projet. Il est présidé par le Ministre en charge de l'agriculture et de l'équipement rural ou son représentant et se réunit annuellement en session ordinaire. Le CTP est composé :
 - Des hauts représentants de l'Administration de l'Etat : les Présidents des Commissions « Développement et aménagement du Territoire de l'Assemblée Nationale » et « Cadre de vie, Environnement et Développement Durable du Conseil Economique, Social et Environnemental » ; le conseiller en Environnement de la Primature ; les représentants des Ministres en charge de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), de l'Elevage et des Productions Animale (MEPA), de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT) ; du président du Comité national sur les Changements climatiques (COMNACC) ; des Gouverneurs des régions de Louga, de Matam, de Diourbel, de Fatick, de Kaffrine, de Kaolack et de Tambacounda ;
 - Des représentants des Organisations Techniques: le Directeur Général de l'Agence National de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM); le Directeur du Centre de Suivi Ecologique (CSE); le Directeur exécutif de la Cellule de lutte contre la Malnutrition (CLM); le Secrétaire Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA); le Directeur de l'ONG « Innovation, Environnement, Développement / Afrique » (IED/Afrique);
 - Des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF): le représentant de la FAO, le Point Focal du FEM; le représentant du Groupe Thématique Développement Rural et Sécurité Alimentaire des PTF (GTDRSA/PTF);
 - Des représentants des plateformes et organisations professionnelles et de la société civile : le représentant du Cadre National des Services Climatologiques (CNSC) ; le président du Conseil

- National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) ; le président du Conseil National de la Maison des Eleveurs (CNMDE).
- 40. Le Secrétariat du CTP est assuré par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) au sein de la représentation de la FAO au Sénégal. L'UCP comprend un Coordonnateur National Projet (CNP), trois Adjoints Experts Techniques (AET), un Assistant Chargé des Finances et des Opérations (AFO). Elle s'appuie sur un dispositif de terrain composé par les points focaux techniques qui supervisent les champs écoles et sur le dispositif des partenaires de mise en œuvre du projet.
- 41. Sur la base de lettres d'entente, protocoles d'accord, conventions et de partenariat et contrats, l'UCP mobilise les partenaires de cofinancement, les institutions techniques et fournisseurs pour appuyer la prestation d'activités spécifiques sur le terrain.

2.4. Théorie du Changement

42. La théorie du changement a été reconstituée avant le démarrage de la phase d'enquête puis améliorée après celle-ci (Figure 2). Cette théorie repose sur la réalisation des activités pour générer des produits qui à leur tour vont conduire à l'atteinte des effets attendus sous réserve qu'un ensemble de conditions (hypothèses) soit satisfait. Le projet aura à plus long terme un impact sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations. Le levier du changement repose sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs du niveau central au niveau local par des approches intégrées et complémentaires.

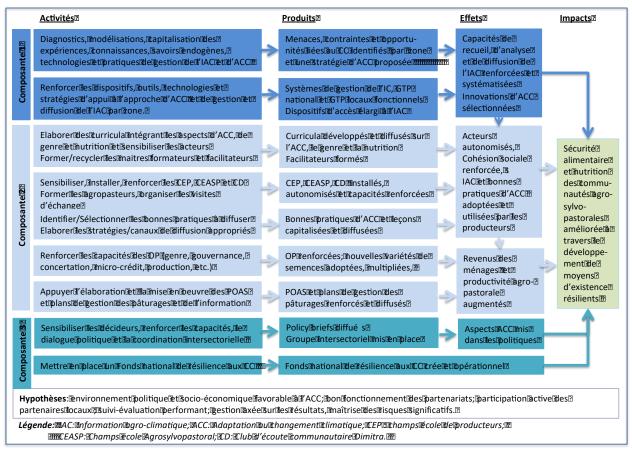


Figure 2 : Théorie du changement du projet

43. Les entretiens avec les acteurs chargés de la mise en œuvre du projet ont confirmé certains risques et permis d'identifier d'autres risques significatifs qui pourraient affecter négativement la réussite du projet et qui sont intégrés comme hypothèses dans la théorie du changement du projet. Une des hypothèses de réussite du projet est que le Gouvernement du Sénégal, les décideurs politiques et les acteurs du développement rural continuent à maintenir la question de l'adaptation au changement climatique parmi les priorités du pays en facilitant son intégration dans les politiques et cadres de planification et en lui affectant des ressources nécessaires. De même, l'intérêt et l'engagement des bénéficiaires (producteurs, organisations de producteurs, organisations de développement communautaire, etc.) indiqués dans le document du projet comme étant nécessaires à la réussite du projet a été constaté pendant les visites de terrain. Le projet doit continuer à susciter cet intérêt/engagement tout en mettant en place, suffisamment tôt et pendant toute sa durée, un ensemble de conditions suffisantes pour favoriser et pour permettre l'appropriation par les bénéficiaires des connaissances et des innovations proposées et testées.

3. Questions de la revue : principales constatations

3.1. Dans quelle mesure le projet est-il approprié pour répondre aux besoins du Sénégal et atteindre les résultats prévus ?

- Le projet est cohérent avec les priorités et stratégies de développement durable et d'adaptation au changement climatique du Sénégal, notamment : le Plan Sénégal Emergent (PSE) y compris son plan d'action prioritaire 2014-2018 et son Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture ; la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOAPS) ; le Plan National d'investissement Agricole (PNIA 2011-2015), le Programme d'action national d'adaptation au changement climatique (PANA) ; la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ; et le Code de l'environnement.
- En général, le projet intègre bien les politiques et directives du FEM relatives à l'engagement des parties prenantes, le suivi-évaluation, le cofinancement, l'application du principe du surcoût, l'égalité du genre, la sauvegarde environnementale et sociale, etc.
- Le projet est aligné sur deux objectifs stratégiques de la FAO et un effet attendu du Cadre de programmation Pays (CPP 2013-2017) de la FAO. Le projet est focalisé sur le renforcement des capacités en intervenant sur les trois dimensions⁹ recommandées dans la Stratégie¹⁰ de la FAO en matière de renforcement des capacités.
- Une faiblesse constatée est que le dispositif d'intervention du projet ne prévoit pas d'appuyer ou de faciliter l'accès à certains équipements ou services de base qui sont pourtant nécessaires pour favoriser l'expérimentation et l'adoption des innovations proposées dans des contextes particulièrement contraignants.

⁹ Environnement porteur, Organisations et individus

¹⁰ http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/capacity_building/Summary_Strategy_PR_F.doc

3.1.1. Le projet est aligné sur les priorités du Sénégal en matière de développement durable de l'agriculture et d'adaptation au changement climatique

- 44. En ce qui concerne le développement agricole, le projet est aligné sur les priorités du Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment ses axes stratégiques 1 « Transformation structurelle de l'économie et croissance » et 2 « Capital humain, Protection sociale et Développement durable ». Le plan d'action prioritaire 2014-2018 du PSE vise le soutien à l'agriculture familiale, l'appui à la résilience climatique et gestion des risques et catastrophes et l'intégration de l'Adaptation aux Changements climatiques dans la voie d'un développement durable du pays. Le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS, 2014) initié en 2014 constitue le volet agricole du PSE.
- 45. Le projet s'intègre dans les programmes « Augmentation de la production et amélioration de la base productive et « Renforcement des capacités des acteurs » du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2011-2015) et dans les objectifs spécifiques n°2 et n°4 du Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2018-2022). Il s'intègre précisément dans les options stratégiques suivantes du PNIASAN : lutte contre la déforestation et la dégradation des terre ; promotion de l'agro écologie et de l'intégration agrosylvopastorale ; promotion du transfert et du développement de nouvelles technologies ; prévention de la malnutrition chronique et de la malnutrition aiguë ; promotion de la diversification alimentaire ; etc.
- 46. Le projet est cohérent avec la loi d'orientation agro-sylvopastorale (LOASP, 2004). Son Article 6 est focalisé sur la réduction de l'impact des risques climatiques, économiques, environnementaux et sanitaires par la maîtrise de l'eau, la diversification des productions, la formation des ruraux, l'amélioration des revenus et du niveau de vie des populations rurales, la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles notamment par la connaissance et l'amélioration de la fertilité des sols, et la mise en place d'un système d'incitation à l'investissement privé dans l'agriculture et en milieu rural.
- 47. En matière de gestion durable des ressources et d'adaptation aux changements climatiques, le projet est bien aligné sur les priorités du PANA (2006) et contribue au test et à la diffusion des options d'adaptation proposées par le PANA pour le secteur agriculture. Il contribue directement à la mise en œuvre du Programme prioritaire 1 du PANA « Développement de l'agroforesterie » à travers les activités de formation, de lutte contre la baisse de fertilité des sols et d'appui à la diversification des cultures et à l'innovation dans les systèmes de culture. Il contribue également au Programme prioritaire 4 « Sensibilisation et Education du Public » à travers le soutien à l'adaptation des informations scientifiques sur le climat au contexte des acteurs concernés, et à l'intégration de la dimension changement climatique et adaptations aux changements climatiques dans les politiques sectorielles de développement au Sénégal.
- 48. Le projet contribue à la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques à travers ses composantes 1 et 2 qui permettent de générer et mettre à jour les connaissances sur la situation réelle du changement climatique et d'identifier et d'expérimenter les stratégies durables d'adaptation. Il propose par exemple d'expérimenter avec les acteurs agricoles, les systèmes innovants et durables qui privilégient l'utilisation des bonnes pratiques agricoles (utilisation de la fumure organique, lutte intégrée contre les nuisibles des

- cultures, etc.) et la réduction de la dépendance aux intrants chimiques (engrais minéraux, pesticides).
- 49. La composante 3 du projet contribue au renforcement des capacités du Comité national sur les Changements climatiques (COMNAACC) et des Comités régionaux sur les Changements climatiques (COMRECC) institutionnalisés par le Décret n° 2011-1689 du 3 octobre 2011 portant création du Comité national sur les Changements climatiques. Ce décret prévoit que le COMNAAC doit jouer un rôle d'information, de sensibilisation, de formation, de facilitation dans la conception, le financement, la mise en œuvre, la validation et le suivi de la cohérence des programmes et projets nationaux, sous régionaux et régionaux relatifs aux domaines prioritaires d'adaptation au changement climatiques.
- 50. Le projet est cohérent avec le Code de l'environnement (2001) et particulièrement avec son Chapitre 3 Pollution et dégradation des sols et sous-sol et dispose dans ses articles L82 et L83 que l'Etat et les collectivités locales ont l'obligation de protéger les sols et le sous-sol.

3.1.2. Le projet est en général cohérent avec les cadres stratégiques du GEF et de la FAO en matière de développement agricole et de gestion de l'environnement

- 51. Le projet est aligné sur l'Objectif Stratégique (OS) 2 « rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables » et l'OS 3 « réduire la pauvreté rurale » de la FAO, et sur l'effet 6 « l'insécurité alimentaire des ménages vulnérables est atténuée » du Cadre de Programmation Pays (CPP 2013-2017). Il s'appuie sur les principes de base et les lignes directrices de l'approche « champs école paysan » et de l'approche « Club Dimitra » développés par la FAO.
- 52. En général, le projet respecte relativement bien les exigences et les lignes directrices des politiques et exigences du FEM relatives au cofinancement (Policy: FI/PL/01; GEF/C.31/12), à la participation du public (1996), à l'engagement des parties prenantes, au suivi-évaluation, à l'application du principe du coût incrémental, à l'égalité du genre, à la sauvegarde environnementale et sociale du FEM. En ce qui concerne le co-financement, les informations indicatives sur les montants, les sources et les types de cofinancement attendus ont été indiqués dans le document approuvé du projet, ce qui sert de base pour apprécier le niveau de mobilisation de ce cofinancement à mi-parcours.
- 53. Pour ce qui est de la participation du public, tous les cinq principes de base pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets FEM sont respectés¹¹. Le Gouvernement, la FAO, les partenaires d'exécution, assurent des responsabilités spécifiques concernant la mobilisation et la participation du public et le renforcement des aspects sociaux, environnementaux et de durabilité financière du projet. Cette participation du public est suscitée de manière relativement flexible. En effet, le projet propose à travers l'approche Champs Ecole (CE) et l'approche Club Dimitra (CD) une démarche et des activités qui suscitent l'intérêt des populations et favorisent leur adhésion et leur participation. L'approche CD s'appuie par exemple sur une démarche de mobilisation documentée, transparente et ouverte, ce qui apporte une valeur ajoutée réelle au projet.
- 54. En général, le projet a respecté les exigences des directives opérationnelles¹² pour l'application du surcoût. Le projet a aussi bien identifié et présenté les lignes de base pour chaque produit et effet attendu et fixé les indicateurs et les cibles à atteindre. Et qui plus est, chaque ligne de base

-

¹¹ Tel que présenté dans le document "Public Involvement Policy"

¹² GEF/C.31/12 May 14, 2007

- indique assez bien les problèmes environnementaux, les menaces et les obstacles. Les objectifs d'adaptation sont bien perçus à travers les activités prévues.
- 55. L'absence de flexibilité est constatée dans le dispositif d'intervention du projet qui ne prévoit pas d'appuyer ou de faciliter l'accès aux équipements de base que certaines contraintes locales exigent. Par exemple, le projet n'a pas prévu le financement des grillages pour la protection des champs école, ce qui n'a pas permis d'éviter des dégâts du bétail (principalement les petits animaux) sur certaines parcelles clôturées avec du bois. Dans certains CE, les points d'eau nécessaires au maraîchage sont assez éloignés des parcelles, ce qui accroît le travail des femmes (transport de l'eau). Dans certains cas, les plantes n'atteignent pas leur potentiel de croissance à cause du déficit en eau. Ces problèmes pourraient à la longue limiter l'intérêt des participants surtout si la production et les rendements ne sont pas à la hauteur du temps et du travail investis par les participants.

3.2. Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet progresse-t-elle vers la réalisation des résultats ?

- Les objectifs et l'effet attendus à mi-parcours ont été totalement réalisés pour la composante 1 et partiellement pour les composantes 2 et 3.
- Dans la composante 1, les produits attendus ont été réalisés en respectant la quantité, la qualité et les délais grâce à une approche pluridisciplinaire et une bonne collaboration entre les partenaires d'exécution notamment l'ANACIM et le CSE. Ces produits ont été très appréciés et utilisés par leurs principaux destinataires dont le Réseau national des facilitateurs en GIPD au Sénégal (RNFS-GIPD).
- Dans la composante 2, la participation des acteurs à l'élaboration des résultats a été effective et appréciable. Les cibles des produits ont en général été atteintes. En revanche, la qualité de certains processus, produits et services générés a été amoindrie par des difficultés et contraintes qui ont négativement affecté le fonctionnement des CE et dans certains cas remis en cause le processus d'expérimentation et d'apprentissage participatif et la productivité escomptée. On peut citer par exemple la faible mise en réseau des CE et des CD, l'affectation des animateurs formés hors des sites du projet, l'installation des CE sur des parcelles inappropriées, la mise à disposition tardive des intrants dans les CE, les retards de paiement des indemnités des facilitateurs, l'absence d'un programme de formation chez certains facilitateurs, les dégâts d'animaux sur les cultures et la crise pastorale de 2017-2018. Cette crise pastorale occasionnée par le déficit fourrager généralisé, a entrainé une transhumance précoce et massive des populations pastorales hors de la zone du Ferlo; etc. Les difficultés et contraintes rencontrées par le projet sont susceptibles d'entraver l'adoption plus large et l'appropriation des innovations par les bénéficiaires. Certains produits doivent également être parachevés, notamment les curricula de formation qui doivent être traduits en langue locale et diffusés aux facilitateurs relais qui les utiliseront.
- Dans la composante 3, les processus prévus ont été en général bien déroulés et ont généré les résultats intermédiaires attendus, à l'exception du « guichet Fonds de résilience » non encore créé au sein du Fonds National de Développement AgroSylvoPastoral (FNDASP) du fait de l'examen en cours au sein du siège de la FAO du projet de protocole de partenariat entre la FAO et le FNDASP. La durée de l'instruction de ce projet de protocole pourrait impacter négativement la réalisation des activités liées à la mobilisation des ressources provenant du « guichet Fonds de Résilience ». Mais ce retard doit toutefois être relativisé car le mécanisme d'affectation et d'utilisation des ressources sur lequel repose « la création du guichet Fonds de Résilience » est complexe et inédit par rapport aux pratiques et procédures en cours à la FAO et son aboutissement permettra de tirer des leçons applicables dans de futurs projets.
- En général, le projet s'est déployé en maintenant comme priorité l'atteinte des objectifs quantitatifs (nombre de CE; nombre de CD; nombre de personnes touchées par le projet, etc.), malgré plusieurs difficultés rencontrées. Ces difficultés liées entre autre à la déperdition des animateurs formés, à la crise pastorale de 2017-2018, aux retards dans la mise à disposition de la logistique nécessaire à la création de certains CE, sont susceptibles d'affecter négativement la qualité et la durabilité des résultats du projet. Il apparaît donc nécessaire pour l'UCP de mener une réflexion pour ajuster sa stratégie et trouver un meilleur équilibre entre les objectifs quantitatifs et qualitatifs poursuivis dans ses composantes 2 et 3.
- Le projet a par exemple envisagé de s'appuyer davantage sur les facilitateurs relais pour palier au taux de déperdition des animateurs formés du à leur affectation hors des sites du projet. Il devrait

dans ce cas adapter son approche de formation aux capacités de facilitateurs relais ainsi que sa démarche d'intervention (assurer un suivi et soutien plus approfondis aux facilitateurs relais) pour anticiper et palier aux insuffisantes que ces derniers pourraient connaître. Le projet devrait également mettre en place de mécanismes de planification concertée des activités et revoir certains objectifs quantitatifs à la baisse et les compenser par des objectifs d'amélioration de la qualité des produits et services délivrés. Tel que proposé plus loin (voir Analyse du Cadre de résultats), le projet pourrait réduire la valeur cible de certains indicateurs et introduire des indicateurs qualitatifs (taux d'adoption des innovations ACC, qualité des champs école, degré d'autonomisation des femmes et des jeunes dans les CD, niveau de cohésion sociale dans les communautés bénéficiaires, etc.).

3.2.1. Niveau d'atteinte des effets visés à mi-parcours

Effet 1.1. Les connaissances et les capacités de recueil, d'analyse et de diffusion des données agroclimatiques pour améliorer les pratiques locales d'adaptation au CC sont renforcées et systématisées et des innovations et des pratiques d'ACC qui pourraient être mises à échelle sont identifiées dans les zones éco-géographiques sélectionnées.

- 56. La réalisation de l'effet 1.1. est jugée satisfaisante à mi-parcours. Les produits générés sont en général de bonne qualité, appréciés et utilisés par leurs destinataires et appropriés pour renforcer les capacités des bénéficiaires finaux.
- 57. Le projet a généré des connaissances bien documentées sur la situation climatique¹³, les vulnérabilités¹⁴ et les stratégies d'adaptation dans la zone du projet et sur les unités pastorales dans la zone sylvo-pastorale¹⁵. Des informations agro-climatiques ont été mises à jour et présentées de manière compréhensible pour les acteurs du développement et les agropasteurs, grâce à une bonne collaboration entre l'ANACIM et le CSE.
- 58. Le projet a réalisé le diagnostic¹⁶ des Groupes de Travail Pluridisciplinaire (GTP) locaux existant ce qui a permis de déterminer les conditions d'installation de nouveaux GTP, de concevoir et d'établir un système de communication entre le GTP national et les facilitateurs des champs école pour diffuser les informations météorologiques aux populations rurales. Huit (8) GTP locaux ont été installés dans les départements des zones de projet en s'appuyant sur les conclusions du diagnostic de faisabilité. Ces GTP sont fonctionnels. Le projet a également renforcé les capacités du GTP national pour faciliter la communication et créer des interactions avec les GTP locaux. Les pratiques d'ACC ont été identifiées et intégrées en collaboration avec les communautés agrosylvo-pastorales.

¹³ Etude pour la mise à jour des connaissances sur le climat dans la zone sylvopastorale, le bassin arachidier et le Sénégal Oriental, ANACIM, 2017.

¹⁴ Diagnostic des menaces, des contraintes et des opportunités liées au changement climatique et aux savoirs endogènes en matière d'adaptation dans la zone sylvopastorale, le Bassin arachidier et le Sénégal Oriental, ANACIM, CSE, FAO, GEF. Oct. 2017.

¹⁵ Caractérisation des unités pastorales au Sénégal : éléments de synthèse dans des zones de forage de la Zone Sylvopastorale

¹⁶ Etude diagnostique du fonctionnement des GTPs (national et locaux) et de faisabilité de la mise en place de GTPs au niveau communal, au Sénégal, ANACIM, Déc. 2017.

59. Il est important pour le projet de poursuivre le travail de consolidation et de pérennisation du dispositif et les mécanismes de transmission de l'information climatique (IC) dans l'objectif d'obtenir à très court terme un système de conseil agro-climatique opérationnel, et à la fin du projet, un véritable outil d'aide à la décision utilisé par les acteurs pour planifier et gérer l'ensemble du système de production agricole dont ils ont la charge. Pour cela, Il est nécessaire de renforcer les capacités des relayeurs de l'information climatique, de s'assurer que les messages reçus sont bien traduits et délivrés sous forme de conseil simple et facilement compréhensibles par les producteurs et les productrices, de valoriser les expérimentations des CE et de faciliter une large diffusion de l'information et du conseil agro-climatique aux bénéficiaires finaux. Cet aspect devrait être aussi favorisé par le mécanisme des Clubs Dimitra, des réseaux de clubs et les radios communautaires qui travaillent avec et pour les clubs.

Effet 2.1. L'information agro-climatique, les innovations et les pratiques d'adaptation au CC sont utilisées et adoptées par les producteurs agro-sylvo-pastoraux.

- 60. La réalisation de l'effet 2.1 est globalement jugée satisfaisante à mi-parcours. Certains produits attendus à mi-parcours ont été réalisé de manière satisfaisante (Produits 2.1.1. et 2.1.4), tandis que d'autres ne l'ont été que de manière modérément satisfaisante (Produits 2.1.2., 2.1.3. et 2.1.5) comme détaillé dans l'annexe 2 (Matrice des résultats).
- 61. Le projet a remarquablement facilité l'accès à l'information climatique et aux stratégies d'adaptation au CC à un grand nombre de producteurs dans ses sites d'intervention. Les conseils agro-climatiques sont régulièrement donnés aux producteurs à travers des relais composés des responsables et agents des services techniques de l'Etat (Direction régionale du développement rural, Service départemental de l'élevage, ANCAR, etc.), des facilitateurs des CE, CD, ONG et projets partenaires, et des producteurs relais. Les producteurs reçoivent des informations sur le profil de la saison des pluies, la période probable de démarrage de la saison des pluies, et des alertes sous forme de message vocal ou d'SMS sur des épisodes climatiques d'intérêt tels que les éventuelles apparitions de pauses sèches et de fortes précipitations en début et au cours de la saison culturale. Le projet envisage de placer des tableaux avec pictogrammes sur les places les plus fréquentées de chaque village où il intervient pour davantage vulgariser l'information agroclimatique.
- 62. Selon l'UCP, environ 300 facilitateurs de CE et autres acteurs clés reçoivent des SMS et des messages vocaux, et près de 4600 agriculteurs reçoivent des informations météorologiques de la radio rurale et des CE. La zone sylvopastorale bénéficie en plus d'un Système Pastoral d'alerte et d'Information du Ferlo (SPAIF) qui a été mis en place par l'ONG Agronome et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) dans le cadre de l'appui au pastoralisme. Le SPAIF a émis des alertes par SMS envers 518 acteurs (soit 7992 messages diffusés).
- 63. Le projet a appuyé le recyclage de 4 maîtres formateurs en approche champ école agropastoral et 15 maîtres formateurs dont 2 femmes sur les problématiques d'intégration de la dimension changement climatique dans la planification. A travers le Réseau national des facilitateurs en GIPD (RNF/GIPD), le projet a réalisé le recyclage des facilitateurs et formé tous les membres du RNF/GIPD intervenant dans la zone du projet en mettant un accent particulier sur la question de l'accès et de l'utilisation de l'information climatique. Le projet a également formé des nouveaux facilitateurs à travers 5 Formations de Facilitateurs (FDF) en Champs Ecole Producteurs (CEP) pendant 6 sessions chacune, et 3 FDF en Champs Ecole Agropastoraux (CEAP) pendant 7 sessions

- chacune. Chaque FDF en CEAP compte en moyenne 20 personnes. Le nombre de facilitateurs CEAP formés est de 64.
- 64. En ce qui concerne les CEP par exemple, le projet a formé et recyclé au total 377 facilitateurs mobilisables soit ; 103 techniciens facilitateurs CEP dont 15 femmes formés ; 20 facilitateurs CEP dont 1 femme recyclés ; 131 producteurs relais CEP formés ; 93 producteurs relais formés en coorganisation avec ANCAR zone Bassin arachidier Sud (BAS). La faible proportion des femmes facilitatrices est liée à l'environnement porteur du projet et une faible candidature des femmes pour ces formations. Pour améliorer la participation des femmes, le projet envisage de revoir la stratégie de mobilisation des femmes, de réviser les modes de ciblage et les modalités de recrutement des femmes dans ces formations et de mettre en place des formations de relais.
- 65. A mi-parcours, le projet a créé 387 CE dont 322 CEP et 65 CEAPs (7 CEAPs spécifiques aux femmes). Un total de 5380 producteurs a été formé soit 3755 dans les CEP et 1625 dans les CEAPs (dont 845 femmes). Ce nombre de CE englobe les champs de saison sèche et de saison des pluies et fait un cumul des CE crées de 2016 à 2018. Bien que les cibles à mi-parcours soient atteintes voire dépassées, des interrogations existent sur la qualité et le fonctionnement de ces CE. Plusieurs CEP et CEAP ont rencontré des difficultés et des contraintes qui ont négativement affecté leur fonctionnement et dans certains cas ont remis en cause le processus d'expérimentation et d'apprentissage participatif et la productivité escomptée. On peut citer par exemple : l'affectation des animateurs hors des sites du projet ; l'installation des CE sur des sites ne disposant pas de CD ou n'ayant pas bénéficié au préalable de l'approche CD; la faible mise en réseau de CE et CD; l'installation des CE sur des parcelles inappropriées; la mise à disposition tardive des intrants dans les CE ; les dégâts d'animaux sur les cultures ; la crise pastorale de 2017-2018 occasionnée par le déficit fourrager généralisé, etc. En zone sylvopastorale par exemple, le suivi de l'impact¹⁷ du projet en juin 2018 a révélé que sur 19 CEAP qui ont été installés dans les 15 UP accompagnés par la FAO, 21% seulement parmi elles fonctionnent. Ce faible taux est dû à la crise pastorale de 2017-2018 occasionnée par le déficit fourrager généralisé et qui a entrainé une transhumance précoce et massive des populations pastorales hors de la zone du Ferlo.
- 66. Le projet a dû faire face à un taux de délocalisation élevé des facilitateurs formés causé par leur affectation en dehors de la zone du projet (affectation des agents de l'Etat, engagement des agents de développement communautaires par d'autres projets ou ONG), ce qui a affecté le planning de création et d'animation de certains CE. En zone sylvopastorale par exemple, le suivi d'impact du projet¹⁸ a révélé que sur 25 facilitateurs formés à la première session, plus d'une dizaine ont rejoint d'autres structures et/ou sont affectés dans d'autres zones. Pour pallier cette situation, le projet a démarré la formation des facilitateurs relais recrutés parmi les producteurs leaders et d'autres personnes ressources intéressantes au niveau du village. Il est important de bien assurer leur formation en l'adaptant à leurs capacités de base tout en ajustant la durée de la formation.
- 67. Un total de 240 CD a été installé à Tambacounda (Sénégal Oriental) et Nioro (bassin arachidier), dépassant ainsi la cible de 200 CD visée à mi-parcours. Les CD ont été mis en place par deux opérateurs techniques compétents qui possèdent un excellent ancrage social et territorial. Ces deux opérateurs, et les autres plus tard, ne connaissaient pas l'approche CD mais ont été initiés par une série de formations et le coaching par les experts clubs Dimitra. L'organisation

¹⁷ ASVF, 2018. Rapport final suivi d'impact/ Projet Résilience climatique dans la zone sylvopastorale

¹⁸ ASVF, 2018. Rapport final suivi d'impact/ Projet Résilience climatique dans la zone sylvopastorale

sociologique et territoriale a été en général respectée au cours de la création des CD. Au contraire du cas des facilitateurs CE, la FAO (Projet Dimitra) a requis avant la signature des protocoles d'accord avec les partenaires d'exécution, que la moitié des animateurs/trices externes des CD soit des femmes. Grâce aux CD, les femmes et les jeunes sont bien impliqués dans le processus décisionnel et dans les actions de développement du village. Par exemple, sur 62 CD crées par la Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC), 30 sont féminins, 24 sont masculins, et 8 sont mixtes. Les CD créés comptent en général 30 membres. Cependant, malgré la création du nombre de CD prévu et les effets positifs de l'approche CD sur les communautés, les synergies avec les CE restent faibles. Le projet doit veiller à la planification concertée des activités entre les partenaires chargés de la mise en place des Champs Ecoles et des Clubs Dimitra et soutenir la mise en réseau de ces organisations et approches.

- 68. Un nombre important de bonnes pratiques ont été identifiées dans les différents sites, et 5 bonnes pratiques agricoles (BPA) ont été sélectionnées et capitalisées dans chaque zone en vue de leur diffusion. En zone sylvopastorale par exemple, 13 bonnes pratiques locales ont été identifiées, et 5 parmi elles ont été retenues pour une capitalisation et une diffusion (voir matrice des résultats, Annexe 2). Certaines zones ont organisé des visites d'échanges pour promouvoir les bonnes pratiques tout en associant les radios communautaires pour une plus large vulgarisation. La RMP n'a toutefois pas constaté ni obtenu l'évidence d'une capitalisation des leçons tirées des CE. Il est important pour le projet d'identifier et de capitaliser les facteurs susceptibles d'encourager ou de bloquer l'adoption de ces BPA dans chaque zone.
- 69. Au stade actuel, les producteurs démontrent un intérêt pour les stratégies d'adaptation expérimentées dans les champs écoles. Leur adoption nécessite cependant que le projet satisfasse un ensemble de conditions préalables comme par exemple la disponibilité au moment idéal des semences de sorgho et /ou de mil et d'arachide, et des semences de cultures maraîchères. Ces semences suscitent déjà un grand intérêt chez les producteurs qui les ont expérimentées, de même que l'accès aux engrais là où leur utilisation s'est avérée utile. Cela requiert une certaine flexibilité pour le projet (un service de soutien plus proche, une facilité d'achat des intrants) et une bonne planification des activités en début de saison. Les facilitateurs en année 2 d'expérimentation devraient au cours de la planification de la saison, identifier les adoptants précoces et les intégrer dans la planification des activités.
- 70. La réalisation totale de l'effet 2.1, en fin de projet repose sur le respect d'un ensemble de conditions. Ainsi, l'indicateur « Au moins 25% des OP participant aux CE utilisent l'information climatique et les pratiques et technologies d'adaptation et de résilience au CC qui ont été diffusées » aura des meilleures chances d'être réalisée si :
 - Une bonne dynamique favorisant la mobilisation et la participation continue des producteurs dans les CE est maintenue par le projet ;
 - Les parcelles des CE sont bien gérées et les résultats obtenus à l'issue des expérimentations en CE sont suffisamment convaincants ;
 - L'accès aux semences proposées à l'adoption est facilité;
 - L'accès à l'eau et aux semences pour les cultures maraîchères est facilité ;
 - L'analyse coût-bénéfice global des différentes options technologiques expérimentées et proposées à l'adoption dans chaque site ou CE est réalisée à cette échelle et les résultats communiqués et discutés avec les producteurs.

- 71. Egalement, l'indicateur « Au moins 10 Plans d'actions des organisations de producteurs intègrent les stratégies d'ACC » ne sera potentiellement réalisée, que si les facilitateurs acquièrent les capacités suffisantes pour accompagner les producteurs sur cet aspect. De même, la réalisation de l'indicateur « 25.000 personnes dont 40% de femmes et de jeunes sont directement touchées par le projet », en ce qui concerne les pratiques et les stratégies d'adaptation dépendra du nombre de CE qui seront réellement installés et fonctionnels en fin du projet.
- 72. Les informations recueillies sur le terrain par l'équipe de la RMP indiquent que certaines activités et réflexions de soutien pourraient être réalisées par le projet pour lever les goulots d'étranglement constatés au cours de la mise en œuvre. Le projet devrait davantage privilégier la qualité et la durabilité des CE créés par rapport à la quantité. Il vaut mieux avoir un nombre limité de CE qui fonctionnent bien plutôt qu'un grand nombre de CE qui fonctionnent mal. L'analyse coût-bénéfice ex-ante et ex-post des innovations expérimentées et l'analyse de faisabilité (à l'échelle du CEAP et de l'exploitation) pourrait constituer sur chaque site un moyen de discussion autour des innovations proposées et susciter leur adoption. Il est également nécessaire de prévoir dans le projet des mécanismes et des dispositions spécifiques pour prévenir et / ou atténuer les risques et les impacts négatifs et fournir des appuis ciblés aux producteurs lorsque c'est nécessaire.

Effet 2.2. Les revenus des ménages et la productivité agricole et pastorale des participants aux CE ont augmenté grâce à l'utilisation des pratiques d'ACC, de l'information agro météorologique et à l'amélioration des chaines de valeur des produits agricoles et animaux.

- 73. Le niveau de réalisation des objectifs à mi-parcours de l'effet 2.2 est modérément insatisfaisant selon la RMP. En effet, bien que les participants aux CE reçoivent l'information climatique et expérimentent les bonnes pratiques, aucune évidence n'a été trouvée concernant l'augmentation de la productivité agricole des ménages participants et de leurs revenus. En plus, par rapport aux objectifs à mi-parcours des 4 produits attendus de cet effet, 2 sont réalisés de manière modérément insatisfaisante.
- 74. Le produit 2.2.1 « Les organisations d'agro-sylvo-pasteurs sont renforcées grâce à l'adoption de nouvelles technologies et innovations pour l'ACC et à l'amélioration de la production et valorisation des chaines des valeurs », a été réalisé de manière satisfaisante. L'ANCAR a conduit le diagnostic des organisations de producteurs dans 15 communes dans les 3 zones du projet pour mieux connaître les OP en vue de la promotion et la mise à l'échelle des activités génératrices de revenus. 65 organisations de producteurs ont été identifiées et formées par ANCAR et 48 OP ont été appuyées dans l'élaboration de leur plan de développement. Ce plan intègre les priorités, les opportunités de développement autour des filières prioritaires, la diversification, l'amélioration de la qualité des produits agro-sylvo-pastoraux et les Activités génératrices de revenus (AGR).
- 75. Le Produit 2.2.2 « Au moins un producteur par CE multiplie et commercialise des semences adaptées au CC et à haute valeur nutritionnelle » a été réalisée de manière modérément satisfaisante. Les capacités de 15 organisations ont été renforcées pour la production des semences. La sensibilisation sur la législation semencière a été également faite dans la zone du Sénégal oriental et haute Casamance (SOHC) pour 90 producteurs provenant des trois communes. Les informations obtenues des acteurs sont optimistes quant à la poursuite du processus jusqu'à la commercialisation des semences. Dans les autres zones agro écologiques (Vallée du Fleuve, zone Sylvopastorale, Bassin arachidier Nord), le retard de démarrage de

- l'élaboration des situations de référence des OP n'a pas permis de dérouler le programme d'appui à la production des semences adaptées au changement climatique
- 76. Le Produit 2.2.3 « De nouvelles variétés adaptées de céréales de fruits et légumes et d'espèces fourragères sont introduites dans les zones d'intervention pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations » a été réalisé de manière modérément insatisfaisante. Pour le moment, compte tenu du retard accusé dans la mise en œuvre des activités, les agriculteurs et les éleveurs ciblés n'ont pas encore adopté de nouvelles variétés à haute valeur nutritionnelle. Un document d'orientation pour l'intégration de la nutrition dans les champs écoles a été développé ; La culture du «Pennisetum purpureum ou neema » a été introduite dans 17 localités. La RMP a pu constater et observer l'expérimentation de plusieurs variétés de mil et d'arachide adaptées aux CC et des cultures maraîchères dans les CE. Pour l'instant il n'y a pas d'évidence de leur adoption étant donné que les CEP visités sont pour la plupart en première année de production. La réalisation du produit est estimée à 40%. Pour encourager une adoption de ces variétés, le projet doit faciliter la disponibilité à temps des semences et l'accès dès la prochaine saison agricole. Cela requiert une meilleure planification et une bonne coordination avec les Directions Régionales de Développement Rural (DRDR) et les Services Départementaux de Développement Rural (SDDR). Il sera en même temps nécessaire de poursuivre l'appui aux OP pour la production semencière.
- 77. Le produit 2.2.4 « Les Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) et les plans de gestion des aires de pâturages et des parcours du bétail sont renforcés avec la participation des associations d'agriculteurs, d'éleveurs et les autorités locales » a été réalisé de manière modérément insatisfaisante. La caractérisation des unités pastorales a été faite en zone sylvopastorale. Le projet a formé les animateurs du PASALouMaKaf, de l'ONG AVSF et du PRAPS qui appuient la gestion des unités pastorales. Mais, la RMP n'a pas trouvé une évidence probante en ce qui concerne le renforcement des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) et des plans de gestion des aires de pâturages et des parcours à bétail. Toutefois, les programmes d'apprentissage des CEAP comportent des modules sur la gestion concertée des ressources pastorales telle que développée dans les Unités pastorales. Selon l'UCP, l'apprentissage de ces modules de formation devrait à terme améliorer les plans de gestion d'unités pastorales.
- 78. Grâce au projet, une majorité de producteurs des CE accèdent de plus en plus facilement aux outils de prévision météorologiques et s'en servent pour planifier leur saison (prévision saisonnière) ou pour modifier les activités prévues en cas d'alerte. Pour l'instant les producteurs expérimentent les pratiques d'ACC dans les CEP avec un très grand intérêt. Etant donné que la plupart des CE sont en première année d'expérimentation et de fonctionnement, la RMP n'a pas constaté une adoption réelle et large des pratiques d'ACC. Le cas d'un producteur qui a adopté la culture du *neema* et qui vend déjà les plants a été signalé.
- 79. Concernant la cible en fin de projet, la RMP a constaté que le processus d'apprentissage et de renfoncement des capacités mis en place dans les CE connaît un véritable succès. La quasi-totalité des producteurs rencontrés au cours de la mission ont exprimé un réel intérêt pour les CE et ont été en mesure d'expliquer clairement les processus en cours dans les champs école, les traitements testés, et les leçons apprises.
- 80. Les interventions se font dans un contexte où les moyens d'existence des populations des zones d'intervention sont limités et les indices de malnutrition sont élevés. il semble pertinent pour le

- projet de se focaliser également sur la réalisation de l'indicateur relatif au revenu « augmentation d'au moins 20% des revenus des producteurs ciblés ».
- 81. L'étude de la situation de référence du projet a montré que plus de 63% des ménages du Ferlo étaient très vulnérables « Les ménages ayant un troupeau de bovin inférieur à 10 têtes et un troupeau de petits ruminants inférieur à 20 têtes. Les ménages qui n'ont pas accès à l'eau (17% des ménages dans le cadre de cette étude) ou qui en accèdent difficilement (63% des ménages). Les ménages qui n'ont pas un bon accès au fourrage (57% des ménages) ou qui en accèdent difficilement ». Il est important que le projet s'attaque aux facteurs de vulnérabilité s'il veut améliorer les revenus des producteurs.
- 82. En plus de la situation de référence établie par le projet dans sa zone d'intervention, une note méthodologique pour le suivi d'impact du projet a été réalisée en mai 2018 et un suivi dans la zone sylvopastorale a été fait en juillet 2018. Le rapport du suivi daté de juillet 2018 montre que sur 19 CEAP installés dans les 15 UP accompagnées par la FAO, 79% n'étaient pas fonctionnels pour plusieurs raisons. L'installation des CEAP suivant l'approche de distribution géographique de l'UP (secteur), fait que certains membres doivent parcourir entre 15 et 25 km, ce qui limite leur assiduité aux sessions de formation. Egalement, le développement des CEAP animés par les agents des services techniques et des partenaires locaux, est freiné par la mobilité des facilitateurs. Par exemple, sur les 25 formés à la première promotion, 8 ont rejoint d'autres structures et/ou sont affectés dans d'autres zones, ce qui limite fortement le développement de ces CEAP. La faible pluviométrie et le déficit fourrager enregistrés n'ont pas favorisé le fonctionnement des CEAP de Belel Samba Labardi, Belel Namary, etc., où les populations sont parties très tôt en transhumance.
- 83. La promotion des cultures fourragères telles que le niébé fourrager et le *neema* a démarré dans les CEAP de Labgar Thianor, Labgar Centre, Thiel, Domokhé et Moguéré. L'accompagnement par la mise en place de parcelles de démonstration et de multiplication de semences avec une irrigation adaptée pourrait favoriser l'expansion de cette culture. Les producteurs font face à un certain nombre de contraintes dont certaines pourraient être résolues par le projet en y associant une approche pédagogique susceptible de favoriser l'adoption des stratégies d'ACC proposées. Cette situation montre une fois de plus la nécessité de faire une analyse coût bénéfice des innovations pour s'en servir comme outil de dialogue et de discussion de la faisabilité de ces innovations avec les producteurs.

Effet 3.1- La dimension d'ACC est intégrée dans les politiques, stratégies et les programmes nationaux passant d'une réponse réactive à une approche proactive.

84. Le progrès vers la réalisation de l'effet 3.1 est satisfaisant. Le projet a contribué de manière notable à l'élaboration des modules de sensibilisation à l'intention des décideurs et le renforcement des capacités institutionnelles pour l'intégration de l'ACC basée sur l'approche CE, dans les politiques, les programmes et les projets (Produit 3.1.1) et de manière modérément satisfaisante à la mise en place d'un groupe intersectoriel de haut niveau pour définir et faire adopter l'agenda des actions d'ACC et de résilience à intégrer dans les politiques, les programmes et les projets (Produit 3.1.2). La dimension « Changement Climatique » a été intégrée dans le Guide national de planification locale en vue de sa prise en compte effective dans les plans de développement communal (PDC). Le Guide national de Planification locale a avec la dimension Changement Climatique intégré trois autres dimensions transversales que

- sont : le genre, la migration et la nutrition. Par ailleurs, 4 projets nationaux ont intégré l'ACC dans leurs activités (PASA et PRAPS, P2RS ; PARFA / PAFA-E)
- 85. En ce qui concerne l'élaboration du produit 3.1.1., le projet a initié la capitalisation du fonctionnement du SITAR (Système d'information technologies agricole et rurale) dont l'étude a été validée au cours de la mise en œuvre du Programme des Services Agricoles et d'Organisation des Producteurs (PSAOP). Le projet a voulu ainsi revoir pour rénover le conseil agricole et y intégrer l'ACC dans le cadre du protocole avec le FNDASP. Cela est fait en partenariat avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) qui accompagne ce processus pour ses projets. Le groupe de travail ACC initié par le projet a participé à l'ensemble du processus d'intégration de la dimension changement climatique au guide national de planification et de budgétisation locales sous l'égide du Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT) et la coordination du Programme National de Développement local (PNDL). Le projet travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) pour former les autorités locales (gouverneur, directeur des agences de développement régional et des collectivités territoriales) à intégrer l'ACC dans les plans de développement local. Une collaboration a été établie avec le GIZ dans le cadre du Projet d'appui scientifique aux processus nationaux de planification (PAS-PNA) pour cofinancer des sessions de formation au bénéfice des acteurs de la commission Développement et aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale et du Haut Conseil des Collectivités Territoriales. Des programmes de renforcement des capacités des membres du Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement au Sénégal (REPES) et des membres du Conseil économique et social environnemental (CESE) sont également prévues. Le projet a soutenu le processus du PNA (plan national d'adaptation) en collaboration avec la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC).
- 86. Plusieurs activités ont été réalisées pour soutenir le processus d'élaboration et de validation technique du guide national de planification et budgétisation locales intégrant les quatre dimensions transversales (changement climatique, migration, nutrition et genre) et la formation des décideurs de l'administration et des services techniques (gouverneurs, directeurs des agences de développement régional, responsables de la division régionale de l'environnement) et des hauts représentants du Parlement, Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et du Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT). Un policy Brief « Secteur agrosylvopastoral & changement climatique au Sénégal » a été élaboré en octobre 2017 sous la supervision de la DEEC.
- 87. En ce qui concerne l'élaboration du Produit 3.1.2 le projet a identifié le Comité national sur le changement climatique (COMNACC) comme étant la structure la plus pertinente parmi les nombreux comités institués par le Gouvernement pour animer et conduire le dialogue politique sur le changement climatique. Le COMNACC a été créé par le décret n°2011-1689 du 3 octobre 2011 pour assurer une fonction de coordination, de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre pour faire face au dérèglement climatique et endiguer les problèmes qui en résultent au regard de l'ampleur des changements climatiques et de leurs impacts sur l'économie mondiale et nationale. La mise en place des Comités régionaux sur le changement climatique (COMRECC) dans chacune des 14 régions du Sénégal participe de la volonté d'étendre le dialogue politique sur les changements climatiques au niveau décentralisé. Ce processus a été appuyé par le projet INTAC et le projet TACC. Suite à une léthargie constatée après l'installation des COMRECC, le projet contribue à leur redynamisation à travers un programme de renforcement de capacités

- basé sur (i) l'intégration de la dimension changement climatique dans la planification et la budgétisation, (ii) l'élaboration de plan d'action réalisable ; (iii) la préparation de stratégies de mobilisation de ressources financières pour disposer d'une structure de dialogue politique au niveau régional sur le Changement Climatique (CC) pour permettre de suivre, d'évaluer et de soumettre même des projets.
- 88. Le projet a également réalisé à travers le Bureau organisation et Méthodes (BOM), l'étude sur l'évolution institutionnelle du Comité national sur le changement climatique (COMNACC) dont le rapport et la feuille de route pour la finalisation des textes de cette évolution ont été validés les 29 et 30 août 2018.

Effet 3.2- Un «fonds national de résilience aux CC» est mis en place au sein d'un mécanisme de financement existant pour soutenir les activités d'adaptation aux CC au niveau local.

- 89. Le niveau de réalisation des objectifs à mi-parcours est modérément insatisfaisant car le « Guichet Fonds de résilience » n'est toujours pas créé. Toutefois, la lettre d'accord avec le FNDASP pour l'ouverture du Guichet et la gestion du Fonds de résilience a été approuvée techniquement par le LTO. Cette lettre est focalisée sur trois aspects : la conception d'une plateforme permettant de capitaliser les résultats sur les pratiques d'adaptation au changement climatique ; le soutien à l'institutionnalisation de l'approche CE; la gestion du «Guichet Fonds de résilience». Le processus de signature de la lettre a accusé du retard au niveau du siège de la FAO en raison du caractère inhabituel et innovant du mécanisme car la FAO n'a pas pour pratique de transférer les fonds vers un organisme tiers. A cause de ce retard, le dispositif de plaidoyer n'est pas encore mis en place comme prévu pour assurer le doublement des ressources du fonds tel que prévu.
- 90. Les informations obtenues des acteurs concernés sur le terrain sont plutôt optimistes quant à la capacité de ce fonds incitatif à aider dans la mobilisation de ressources plus importantes pour les projets d'ACC. Par ailleurs, il est prévu d'organiser un atelier de capitalisation des expériences réussies et des bonnes pratiques en matière de financement du développement agro-sylvopastoral.

3.2.2. Probabilité d'impact

- 91. Il est fort probable que la mise en œuvre du projet permette d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés agro-sylvo-pastorales à travers le développement de moyens d'existence résilients aux effets du CC. En effet, l'implication de l'ensemble des acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux aussi bien à l'échelle nationale et communautaire et l'adhésion totale des populations au projet participent à la création d'un environnement favorable à l'adoption des technologies et stratégies testées.
- 92. La mobilisation des populations suscitée et accompagnée à travers l'approche Club Dimitra et le renforcement observé des capacités techniques dans les champs école démontrent la prédisposition des producteurs à adopter les technologies et les innovations expérimentées. Tous les membres des CD et CE rencontrés étaient en mesure d'expliquer clairement les principaux aspects du processus d'apprentissage et d'innovation dans lequel ils étaient impliqués. Aucun

- acteur réfractaire ou dubitatif sur l'intérêt des expérimentations ou sur les avantages et bénéfices des innovations testées, n'a été identifié parmi les acteurs rencontrés. Au niveau individuel ou de l'organisation des acteurs (CE, CD, organisations de producteurs, autres organisations rurales diverses), la cohésion sociale et les dynamiques positives générées par le projet sont favorables à l'adoption de la technologie et à l'impact.
- 93. En définitive, à l'exception d'une fin anticipée du projet, il est peu probable que les technologies et les innovations proposées dans les parcelles bien conduites et avec des résultats probants en termes de rendement et de capacité de résilience face au CC ne soient pas adoptées. Leur adoption impactera positivement la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés agrosylvopastorales.

3.3. Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et de gestion du projet sont-ils susceptibles d'accroître ou réduire la performance du projet ?

- Les mécanismes de mise en œuvre et de gestion sont en général satisfaisants. La conception du projet, ses activités et sa démarche sont appropriées pour atteindre les résultats visés. Il repose sur une démarche participative, systémique et intégrée et mobilise des leviers politiques, scientifiques, techniques et socio-économiques pour renforcer durablement les capacités de résilience des populations.
- Les approches CE et CD utilisées sont adaptées aux capacités et besoins des bénéficiaires et s'avèrent efficaces et intéressantes pour l'apprentissage et la production. Les innovations testées et les thématiques traitées dans les CE et CD pour faire face aux changements climatiques sont appropriées pour les populations bénéficiaires. Cependant, le projet doit rechercher la démarche adéquate pour appliquer au mieux les préconisations de l'alliance méthodologique entre les CE et les CD.
- La théorie du changement est en général cohérente et basée sur des activités, des produits et des effets réalisables. Le cadre des résultats est tout aussi cohérent mais avec des faiblesses. Le document du projet s'est davantage focalisé sur des indicateurs quantitatifs au détriment du qualitatif. Certaines cibles d'indicateurs notamment de la composante 2 sont un peu trop ambitieuses (voir Analyse du cade des résultats). Des indicateurs socio-culturels et socio-économiques manquent alors que le projet vise le renforcement des capacités des individus, des organisations et de l'environnement porteur.
- La mise en œuvre est en général satisfaisante grâce à une mobilisation des partenariats pertinents, une bonne implication des parties prenantes, une bonne collaboration entre l'UCP, les partenaires de mise en œuvre et les prestataires de services, une gestion axée sur les résultats, une prise en compte et une gestion anticipée des risques, une communication transparente et réaliste des données, une application de la sauvegarde environnementale et sociale. L'UCP à Dakar est très engagée et réactive par rapport aux diverses sollicitations.
- Cependant, des points faibles ont été constatés au niveau de la gestion et de la mise en œuvre du projet, occasionnant des retards dans la signature et le décaissement des fonds pour certaines activités ainsi que l'allongement des délais de réalisation et de livraison de certains produits. Par exemple, la convention avec l'ANCAR a démarré correctement, mais la deuxième tranche de financement a connu un retard qui a freiné la réalisation des activités prévues. Des intrants sont arrivés avec plus de 15 jours de retard dans certains sites. Le retard dans la mise à disposition des intrants et des équipements pour les champs écoles est lié au fait que la mobilisation des

- ressources se fait sur la base des besoins réels exprimés depuis la base (les champs écoles) en respectant les procédures de la FAO.
- La supervision du projet est satisfaisante. La supervision de la FAO est continue, suffisamment réactive et adaptative et jugée satisfaisante. Néanmoins, elle pourrait être davantage proactive pour alerter l'UCP sur certains risques liés aux procédures de la FAO et l'aider à anticiper pour éviter des retards. Au niveau national, le comité technique de pilotage (CTP) tient régulièrement ses sessions ordinaires et donne des orientations nécessaires pour atteindre l'objectif visé.
- Le dispositif de suivi-évaluation est modérément satisfaisant. Pour l'instant il n'est pas automatisé.
 Les informations sont bien collectées et analysées mais la remontée de l'information vers l'UCP est lente, réduisant l'utilisation des résultats pour une planification anticipée et objective des activités. L'utilisation effective de l'outil KoBoCollect prévue pour le mois de février 2019 au plus tard est une solution adéquate.

3.3.1. Conception et préparation du projet

- 94. La conception et la préparation du projet sont très satisfaisantes. Le projet est approprié pour répondre aux besoins d'adaptation des populations du Sénégal au changement climatique. La démarche d'intervention du projet est systémique, participative et intègre bien les préoccupations des 3 Composantes du projet.
- 95. Les méthodes et moyens d'intervention utilisés sont en général adaptés aux capacités des bénéficiaires et potentiellement durables. Les approches Champs Ecoles des Producteurs et Club DIMITRA sont au centre du dispositif d'intervention dans les sites d'intervention. Le dialogue politique est mené simultanément au niveau national et au niveau local pour inciter et soutenir le financement et l'adoption durable des pratiques et des stratégies d'ACC au Sénégal. Les entretiens avec les acteurs concernés ont permis de confirmer que ces approches sont adaptées aux attentes et aux capacités des bénéficiaires.
- 96. L'utilisation de l'approche CE et CD dans le projet est un atout car la FAO dispose d'une expertise reconnue dans ces domaines. Le processus renforce la transparence, la gouvernance locale et le tissu social. La FAO a développé une alliance méthodologique entre les CE et les CD basée sur 9 préconisations pour guider le déroulement des deux approches et créer des synergies.
- 97. L'approche Clubs Dimitra est un outil de mobilisation communautaire qui renforce les capacités organisationnelles, les capacités d'analyse et de synthèse, d'écoute et d'expression de leurs membres, ainsi que la capacité d'action collective et de mise en réseau avec d'autres clubs, communautés et acteurs de développement. L'approche améliore la confiance en soi des membres et contribue à accroître les pouvoirs socio-économiques et politiques (autonomisation) des acteurs marginalisés comme les femmes et les jeunes. Elle favorise les changements sociaux dans la vie quotidienne des individus, des ménages et des communautés) notamment leurs pratiques agricoles, habitudes alimentaires, nutrition, santé, éducation, habitat, etc. Elle favorise l'évolution des rapports hommes-femmes en aidant les femmes et les hommes à prendre conscience des inégalités entre les sexes et à agir pour y remédier, et encourage le leadership des femmes. Les CE font appel aux CD pour renforcer les aspects genre du projet (leadership des femmes, y compris des jeunes) et la diffusion et appropriation des bonnes pratiques d'ACC discutées dans les CE.

3.3.2. Niveau de réalisme du cadre des résultats et de la théorie du changement

- 98. La théorie du changement est en général réaliste et cohérente et basée sur des activités, des produits et des effets réalisables. Le changement nécessite de satisfaire plusieurs conditions à savoir : un environnement politique et socio-économique favorable à la mise en œuvre des stratégies d'adaptation proposées ; une mobilisation effective des partenariats ; une mise en œuvre performante du projet ; une appropriation nationale.
- 99. Le cadre des résultats est cohérent mais présente quelques insuffisances au niveau de son réalisme. Une grande priorité est donnée aux indicateurs quantitatifs, ce qui pourrait affecter négativement la qualité des champs école mis en place, la qualité de l'apprentissage, et le niveau d'adoption des technologies et stratégies proposées. En conséquence, les cibles de certains indicateurs notamment du **Produit 2.1.3** semblent trop ambitieuses compte tenu des contraintes rencontrées sur le terrain qui ont déjà été évoquées précédemment et de la nécessité d'accorder une priorité à la qualité des CE mis en place : (i) au moins 1.250 CE sont mis en place ou renforcés dont 750 CEP de production végétal et 500 CEASP ; (ii) 15.000 agriculteurs et 10.000 agropasteurs sont formés. Les cibles de ces deux indicateurs pourraient être réduites de 25%. Un nouvel indicateur qualité pourrait être intégré dans le cadre des résultats : Au moins 70% des champs écoles installés en 2019 et 2020 fonctionnent bien.
- 100. D'autres indicateurs des composantes 2 et 3 méritent d'être modifiés en reformulant le texte, en revoyant la cible à la baisse ou en allongeant la période d'obtention de l'effet ou de l'impact.
 - Pour la composante 2, il s'agit de **deux indicateurs du Produit 2.2.3 à savoir** (i) 50% des bénéficiaires ont adopté les nouvelles variétés; (ii) 70% des bénéficiaires diversifient leur alimentation et comblent leurs besoins nutritionnels. Ils pourraient être reformulés comme suit: (i) 50% des bénéficiaires ont adopté les nouvelles variétés ou les bonnes pratiques agricoles d'ACC et les utilisent effectivement dans leur exploitation agricole; (ii) 50% des bénéficiaires diversifient leur alimentation et comblent leurs besoins nutritionnels en fin de projet. Pour accompagner et favoriser l'adoption des technologies et bonnes pratiques testées en CE, le projet devrait identifier de façon précise les facteurs d'adoption dans chaque site d'intervention et les valoriser au mieux.
 - Pour la composante 3, il s'agit de l'indicateur suivant de l'Effet 3.2: « Au bout de la troisième année du projet, un fonds (ou guichet) mobilisant le double de la contribution initiale du FEM est opérationnel ». En raison du retard accusé dans la signature du protocole d'accord avec le FNDASP, cet indicateur pourrait être reformulé comme suit « Au bout de la quatrième année du projet, un fonds (ou guichet) mobilisant le double de la contribution initiale du FEM est opérationnel ».
- 101. Des indicateurs relatifs aux changements socio-économiques, psychologiques et comportementaux manquent dans le cadre des résultats, alors que le projet vise le renforcement des capacités des individus, des organisations et de l'environnement porteur. Le projet pourrait manquer l'occasion de capturer et de comptabiliser les effets socio-économiques, culturels, cognitifs, comportementaux sur les membres et les collectivités générées par l'animation des CD. Il est nécessaire d'introduire deux indicateurs dont l'un ciblant « le niveau d'amélioration de la cohésion sociale au sein des communautés bénéficiaires du projet » et l'autre « la contribution du projet à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les CD et CE ».

102. Egalement quatre indicateurs actuels du **Produit 2.1.4** du cadre des résultats devraient être remplacés à savoir : (iii) les 8 sessions de formation prévues dans le plan d'action (ateliers de lancement, formations décentralisées et techniques) ont été conduites ; (iv) Environ la moitié des participants des formations sont des femmes ; (v) 11 missions de suivi réalisées ; (vi) Les émissions interactives prévues traitant des activités des Clubs Dimitra et des réalisations des CE ont été réalisées et diffusées. En remplacement de ces précédents indicateurs, il faudrait en élaborer de nouveaux dotés de cibles et reflétant mieux les objectifs de fin de projet suivants qui sont indiqués dans le **Produit 2.1.4** du cadre des résultats actuel : Des changements de comportements en matière de genre sont observables; Des changements de comportements en matière de résilience climatique des populations ciblées sont observables; Les populations ciblées ont un meilleur accès à l'information et participent mieux aux thématiques ACC.

3.3.3. Qualité de la mise en œuvre du projet

- 103. La mise en œuvre est satisfaisante. Le Gouvernement participe à la mise en œuvre du projet à travers ses différents services au niveau central et déconcentré. La collaboration entre l'UCP et les partenaires de mise en œuvre et les prestataires de services est bonne. La qualité du travail de l'UCP a été en général très appréciée. Toutefois les retards dans la signature et le décaissement des financements ont été identifiés comme un point faible. Cette lenteur a été en général imputée aux procédures de la FAO mais également à une anticipation insuffisante de l'UCP sur certaines questions telles que la quantification anticipée des besoins périodiques de financement. Par exemple, la mise à disposition des intrants et matériels aux CE et CD pour la campagne agricole nécessite la quantification préalable des besoins à la base (besoins des CE, CD, facilitateurs, points focaux, etc.), suivie de leur remontée à l'UCP, ensuite de l'application des procédures d'achat et enfin du transfert des biens acquis vers la base.
- 104. La gestion du projet est axée sur les résultats et l'UCP s'appuie sur son cadre de résultats et la théorie du changement pour mettre en œuvre le projet. Le projet a également organisé la réunion des partenaires pour remobiliser les partenaires du financement autour du projet et informer d'autres parties intéressées sur le projet. L'UCP a régulièrement organisé des réunions techniques avec les partenaires pour suivre les activités mentionnées dans la lettre d'accord, et a mis en place un système de surveillance des CE pour assurer la qualité.
- 105. Les données sont communiquées de manière réaliste et franche. La RMP a permis de constater la vraisemblance des informations contenues dans les précédents PIR. Les activités du projet sont centrées sur les innovations et stratégies d'adaptation au Changement climatique. Dans sa mise en œuvre, le projet utilise prioritairement les technologies durables et à la portée des populations et qui n'ont pas d'effet négatif significatif sur l'environnement et les ressources comme déjà expliqué précédemment.

3.3.4. Supervision et qualité d'exécution du projet

106. La supervision de la FAO est jugée satisfaisante. Le service des achats (CSAP) a notamment appuyé l'UCP pour l'élaboration des protocoles avec les partenaires. L'Agent technique principal, le Responsable du budget et les agents de l'unité de coordination du FEM ont apporté un appui permanent dans le suivi du projet. La mise en œuvre de l'approche CE et CD a bénéficié d'un important appui du siège de la FAO en termes de renforcement des capacités de prestataires. La coordinatrice internationale du projet CD à la FAO apporte un appui continu au projet. Une

- équipe de l'unité GEF de la FAO a réalisé une mission de supervision du projet en octobre 2017, et a rencontré toutes les institutions partenaires à Dakar et les partenaires et bénéficiaires sur les sites du projet. Elle a émis des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet.
- 107. Deux réunions du CTP du projet se sont tenues en octobre 2016 et décembre 2017 et ont permis d'apprécier l'état d'avancement et de formuler des recommandations pertinentes (voir Matrice des résultats, Annexe 2).
- 108. L'équipe du projet (UCP à Dakar, équipe au Siège) est très engagée et réactive en répondant à diverses sollicitations des différents partenaires et acteurs dans les délais raisonnables. L'approche du projet est intersectorielle et pluridisciplinaire, et favorise le dialogue multidimensionnel pour l'ACC.
- 109. Une bonne collaboration existe entre l'unité de coordination du projet et les différents partenaires. Des liens sont également créés avec des partenaires de cofinancement dans la perspective de mise à l'échelle et de mise en place des conditions de durabilité des résultats du projet. Des réflexions communes sont menées sur la mise en œuvre des activités. Le projet a encouragé des synergies entre les partenaires pour rendre leur intervention plus efficace et efficiente, notamment la collaboration entre ANACIM et CSE pour améliorer les connaissances sur les pratiques d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la composante 1. Des réunions systématiques, régulières sont organisées avec les partenaires pour suivre les activités mentionnées dans les différentes lettres d'accord. Cependant, il est urgent de disposer d'un responsable du suivi-évaluation spécifique pour assurer la collecte des données en temps réel et pour apporter éventuellement des actions correctives dans la planification des interventions.

3.3.5. Cofinancement du projet

- 110. Le projet a su mobiliser les partenaires de cofinancement autour d'une première réunion des partenaires de cofinancement organisée en mars 2018. Cette réunion a permis de réaffirmer les attentes et les responsabilités de chaque partenaire. Elle a permis aussi de partager les informations sur la mise en œuvre des projets dans les zones communes d'intervention, d'apprécier les synergies en cours ou à créer avec les partenaires du cofinancement, les autres partenaires techniques et les prestataires de services. Le projet a su saisir les opportunités de cofinancement existantes pour pallier la démobilisation et les contraintes rencontrées par certains partenaires du cofinancement. Le tableau de cofinancement est présenté dans l'Appendice 2.
- 111. Le Programme multinational de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) a pris le relais du PAPIL et a poursuivi la collaboration dans la même lancée. A cet effet, une lettre d'entente a été signée en Juin 2017 entre les deux partenaires. Le P2RS espère toutefois que le nombre de communes d'intervention du projet FAO/GEF sera élargi afin de permettre à celles qui disposent déjà d'infrastructures hydroagricoles de bénéficier des actions du projet.
- 112. Concernant le PAFA, la signature de la lettre d'entente précisant les actions à mener conjointement avec PAFA n'a pas été effective. Le PAFA-E a été dans une phase de transition caractérisée par le démarrage du projet PAFA-E et le changement du coordonnateur. Les actions correctives suivantes sont proposées : (i) organiser des réunions régulières avec les partenaires de cofinancement pour passer en revue les synergies et complémentarité dans les zones communes

- d'interventions ; (ii) signer la lettre d'entente précisant les activités conjointes particulièrement avec PAFA-E.
- 113. Pour le PADAER, la signature de la lettre d'entente précisant les actions à mener conjointement avec PADAER n'a pas été effective. Le PADAER a été en fin de projet et dans un processus de préparation d'une autre phase de projet. Les actions correctives suivantes sont appliquées : (i) organiser des réunions régulières avec les partenaires de cofinancement pour passer en revue les synergies et les complémentarités dans les zones communes d'intervention ; (ii) spécifiquement avec le PADAER, il s'agira de signer la lettre d'entente précisant les activités conjointes.
- 114. Des complémentarités ont été développées avec les structures, les projets et les programmes partenaires pour une bonne cohérence dans les domaines d'intervention communs. Par exemple, le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) a cofinancé la formation de ses animateurs en CEAP organisée par le projet. Les experts en élevage d'AVSF et de PASA Lou-Ma-Kaf apportent un appui technique à chaque session de formation CEAP. Le projet a facilité les collaborations entre plates-formes nationales, les programmes nationaux et les autorités locales pour intégrer l'ACC dans les politiques nationales et les plans de développement locaux.

3.3.6. Partenariat et implication des parties prenantes

- 115. Le projet a mobilisé des partenariats utiles aussi bien pour le cofinancement que pour la mise en œuvre et potentiellement la mise à l'échelle, l'appropriation et la durabilité des innovations testées. Les partenaires d'exécution sur le terrain (prestataires de terrain) ont été choisis en s'appuyant sur leur expertise technique. Le projet est exécuté en collaboration avec les ministères concernés (MAER, MEPA, MEDD, MGTDAT) et deux institutions techniques pertinentes (ANACIM et CSE). Au sein des ministères partenaires d'exécution, le projet a identifié les structures techniques les plus pertinentes pour la mise en œuvre du projet (ANCAR, DEEC, DRDR, DIREL, etc.). Les différents services et institutions de ces ministères ont mobilisé leur personnel et leurs ressources pour appuyer les activités du projet. Des protocoles de partenariat précis ont été élaborés avec elles. Le projet a favorisé la collaboration entre l'ANACIM et le CSE, ce qui a permis aux deux structures de travailler en synergie pour développer un produit plus complet et utilisables, en l'occurrence : le diagnostic des menaces, des contraintes et des opportunités liées au changement climatique et aux savoirs endogènes en matière d'adaptation dans la Zone Sylvo-Pastorale, le Bassin arachidier et le Sénégal Oriental, le rapport des bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique.
- 116. En Juin 2018, le PR2S et le Projet FAO/GEF ont décidé de tester une approche d'intervention commune sur les GTP. La région de Tambacounda a été choisie comme région d'expérimentation. Une mission conjointe du P2RS, de la FAO et de l'ANACIM a permis de clarifier et de réorienter certains aspects de l'approche. Selon le coordinateur du P2RS, le projet est disposé à poursuivre la collaboration avec le projet FAO/GEF et à œuvrer pour renforcer son niveau de cofinancement. Dans cette perspective, il est prévu, avec l'appui du projet FAO/GEF et suivant les ressources disponibles, de contribuer à un cycle complet de formation de 17 facilitateurs de CEAP (en fonction de la programmation du projet FAO/GEF) en fin 2018 ou début 2019 pour une durée de 6 mois. Ces 17 facilitateurs seront appuyés pour animer 34 CEAP entre 2019 et 2020.
- 117. Le bon ancrage territorial des opérateurs de terrain (AVSF, RNFS-GIPD, ONG SYMBIOSE, FNPC) et leur maîtrise des pratiques socio-culturelles préexistantes sont des facteurs dont le projet a tenu compte pour choisir les prestataires chargés des CD. Les champs école sont mis en place par le

- Réseau national des Facilitateurs en GIPD au Sénégal (RNFS-GIPD). Les Clubs Dimitra sont mis en place par FNPC, SYMBIOSE et AVSF. AVSF est également responsable du suivi des indicateurs proposés par l'Unité de Coordination du Projet grâce à son propre système.
- 118. Le RNFS-GIPD appuie la mise en place des CE et fournit des services de formation de facilitateurs (FDF) et de producteurs (CEP/CEAP), de recyclage et de suivi des CEP et CEAP mis en place. Le réseau compte une centaine de membres. Tous les membres sont des facilitateurs. Des agents des services de l'Etat sont aussi membres du réseau. Des recyclages sont organisés régulièrement
- 119. SYMBIOSE est une ONG locale bien ancrée sur le territoire et qui partage les valeurs sociales. La FAO a une collaboration ancienne avec Symbiose en matière de formation des facilitateurs CE. L'application de l'Approche CE sur les sites animés par symbiose a été très souvent réussie, ce qui a fait poursuivre la collaboration. Tous les agents de Symbiose ont bénéficié des formations CE pour le projet. Un superviseur et 6 animateurs de l'ONG Symbiose ont été formés (formationaction) en approche Club Dimitra.. L'approche utilisée par SYMBIOSE est basée sur l'organisation et le fonctionnement traditionnel à l'échelle des villages. Dans chaque village, un Kepar qui signifie ombrage de la case où la population du village se retrouve pour discuter, existe. Le Kepar regroupe toutes les catégories d'acteurs du village qui discutent sur un problème spécifique en vue de trouver des solutions. Au-dessus du Kepar il y a le Penc qui signifie arbre à palabre. Ainsi, le Kepar constitue une assemblée au niveau du village, et le penc est une assemblée au niveau de la commune dans le cade de la mise en place de l'acte 3 de la décentralisation. Cette organisation a facilité ainsi le cadre de concertation. Il faut une délibération du conseil communal pour donner la légalité au « penc ». Les derniers penc ont été installés il y a 5 ans. La troisième notion est « l'interpenc ». L'ONG a installé 247 kepars dans 15 communes + 2 communes de Fatick. Au départ (2004), l'animation penc a beaucoup aidé les populations à valoriser leur temps, à discuter des problèmes et à rechercher des solutions.
- 120. L'ancrage social et territorial de symbiose et son approche sont des atouts. Selon le Directeur de l'ONG SYMBIOSE, la FAO a proposé de travailler sur l'approche CD et cette approche s'est avérée intéressante comme outil pour renforcer les « kepar » et les « Penc ». Symbiose procède par dérivation pour atteindre la cible. L'outil CD intègre le genre et permet de recueillir les points de vue tout en stimulant le processus de dialogue et de planification. Le diagnostic a, dans la zone de Nioro, révélé qu'il y avait des problèmes d'accès des femmes et des jeunes aux ressources (notamment aux parcelles adaptées pour la culture maraîchère). SYMBIOSE a renforcé les capacités des femmes pour leur permettre de négocier l'obtention des terres auprès du conseil municipal. Un responsable du service des eaux et forêts qui a participé aux discussions de groupe a dit que « dans cette zone du projet, le système organisationnel est très ouvert, ce qui offre la possibilité de discuter et de se concerter ». Il est courant que les producteurs se rapprochent du responsable des eaux et forêts pour demander la mise en défens de leur parcelle forestière lorsque celle-ci entre dans le domaine public. Le service forestier est entrain de mettre en place des pépinières au profit des producteurs bénéficiaires du projet.

3.3.7. Communication et gestion des connaissances

121. Le projet produit des bulletins trimestriels pour communiquer sur les activités menées et les résultats atteints. L'UCP a tenu 2 réunions du CTP et une réunion des partenaires de cofinancement au cours desquelles des informations sur l'état de mise en œuvre du projet ont été présentées et discutées. Deux vidéos sur les CD et les pratiques d'ACC ont été publiées par la

FAO et la Deutsche Welle (télévision allemande); des visites de capitalisation des expériences CD ont été effectuées au Sénégal et au Niger dans le cadre de la coopération sud-sud de la FAO. Un film sur les CD est également en préparation. Le projet utilise également les radios communautaires pour diffuser les informations climatiques et les informations sur l'adaptation au changement climatique, les CE et les CD. Le projet a organisé des journées Portes Ouvertes marquant la fin de la formation des facilitateurs en champs écoles agropastoraux.

3.3.8. Qualité globale du suivi-évaluation

122. Le suivi du projet globalement est satisfaisant. Le suivi des activités de terrain présente des faiblesses. En effet, les informations sur l'état de mise en œuvre du projet sont remontées depuis les sites de production jusqu'à l'UCP en passant respectivement par les points focaux et les superviseurs qui capitalisent les données au niveau des communes et départements. Ces informations sont capitalisées au niveau de l'UCP pour informer sur l'état d'avancement du projet. Un rapport du suivi d'impacts du projet a été élaboré pour la zone Sylvopastorale. L'UCP n'a pas encore un agent chargé du suivi évaluation du projet mais le projet bénéficie d'un suivi global effectué au niveau stratégique par le responsable pays du suivi-évaluation de la FAO pour rendre compte des progrès réalisés et de la contribution du projet à la réalisation de la mission de l'Organisation au Sénégal. L'absence d'un responsable de suivi-évaluation spécifiquement dédié au projet a augmenté le volume de travail de l'unité de coordination du projet et a pu réduire l'efficacité de planification et de coordination des activités, et les capacités d'anticipation, de prévention et de correction rapide et adéquate des contraintes et /ou des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre. Le recrutement prévu d'un(e) responsable du suivi-évaluation du projet et l'utilisation de l'outil KoBoCollect (décrit ci-dessous) contribueront à l'amélioration du suivi des CE et CD. Les principaux problèmes à résoudre concernent entre autres : la mise à disposition tardive des intrants aux CE, ce qui entraîne à son tour la perte des premières pluies utiles; l'installation des CE sur les parcelles les moins appropriées à cause du retard dans l'identification et la négociation de la parcelle ; les dégâts des animaux sur les cultures à cause des clôtures mal faites ; la faible mise en réseau des CD et CE dans les sites d'intervention et la faible effectivité de l'alliance méthodologique entre CE et CD; etc. Une meilleure planification pourrait par ailleurs permettre d'anticiper sur des difficultés inhérentes au respect des procédures d'achat de la FAO.

3.3.9. Conception du suivi et évaluation

- 123. L'outil de suivi-évaluation de l'adaptation (AMAT) du GEF/LDCF/SCCF¹⁹ a été utilisé dans la conception du cadre des résultats du projet. Les indicateurs AMAT sont utilisés pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des produits et effets directs établis au niveau du portefeuille dans le cadre de résultats LDCF/SCCF. Le dispositif de suivi et d'évaluation se situe à deux niveaux et implique plusieurs intervenants.
- 124. <u>Au niveau de la gestion et de la supervision</u>, le Coordonnateur national du projet (CNP) est redevable de la qualité du suivi et de l'évaluation du projet. Il prépare un rapport d'étape de projet (PPR, tous les six mois) en étroite collaboration avec la CFP et l'UCP. Sur cette base et de façon annuelle, la fonctionnaire technique principale (LTO) de la FAO prépare le rapport

¹⁹ Guidance Document: Monitoring and Evaluation in the LDCF/SCCF (2014).

- d'exécution du projet (PIR). Le CNP fait appel à des consultants externes pour la RMP et l'évaluation finale.
- 125. <u>Au niveau opérationnel</u>, une partie de la responsabilité du suivi-évaluation est prise en charge par les partenaires d'exécution à travers des conventions contractuelles qui décrivent la qualité des processus, les résultats et le format de rapportage attendus. Les informations manuellement collectées sur l'état de mise en œuvre du projet dans les 3 zones sont remontées depuis les sites de production (animateurs/facilitateurs) jusqu'à l'UCP en passant respectivement par les points focaux et les superviseurs qui capitalisent les données au niveau des communes (points focaux) et départements (superviseurs du projet). Toutes ces informations issues des agents de ces structures partenaires sont ensuite capitalisées au niveau de l'UCP pour informer sur l'état d'avancement du projet.
- 126. Le projet a prévu de mettre en place et rendre opérationnel un système de collecte systématique des données sur le terrain pour surveiller les indicateurs d'effets du projet. La méthode proposée par le système de suivi-évaluation des activités basé sur KoBoCollect consiste à : (i) Créer des formulaires simples et rapides à remplir afin d'obtenir des données de base sur les CEP/CEAP ; (ii) Inclure la formation au Suivi KoBoCollect dans les FDF ; (iii) Utiliser KoBoCollect pour récolter les données et pour géolocaliser les CEP & CEAP. L'outil a l'avantage d'être libre et open source, flexible, simple et adapté aux terrains difficiles. Après l'analyse des données, les résultats attendus sont les suivants : Données disponibles et analysées en temps réel pour l'UCP ; Edition de news pour l'ensemble du réseau Champs Ecoles ; Visibilité accrue pour les bailleurs et partenaires.
- 127. Le projet a prévu également de réaliser la situation de référence et les études périodiques des impacts du projet en conduisant des enquêtes auprès des agropasteurs membres des CEAP mais aussi en utilisant des données collectées auprès des services techniques et des projets, des bureaux des Unités Pastorales (UP), etc.

3.3.10. Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation

- 128. L'unité de coordination du GEF à Rome a effectivement réalisé le suivi du projet et a rédigé le rapport d'étape de projet pour la période de juin à Décembre 2017. La fonctionnaire technique principale (LTO) du projet en collaboration avec l'UCP a préparé 2 rapports d'exécution (PIR) en 2017 et 2018. Le CNP a supervisé et a réalisé le suivi des activités du projet, notamment les conventions avec les partenaires d'exécution et a fait appel aux consultants externes et prestataires pour des activités spécifiques (Adaptation de l'outil KoBoCollect aux besoins du projet en cours. La RMP démarrée en octobre 2018, a permis de vérifier les informations contenues dans ces rapports et n'émet aucune réserve sur leur vraisemblance.
- 129. En revanche, le projet ne dispose pas d'un responsable du suivi-évaluation et prévoit conjointement avec le projet « Un million de citernes », de recruter à coûts partagés, un responsable du suivi-évaluation pour les 2 projets. De même, le système KoBoCollect est en cours d'opérationnalisation et devrait être fonctionnel en février 2019. Le suivi-évaluation s'appuie sur la collecte manuelle des données sur le terrain et sur la capitalisation des données et rapports des animateurs et/ou facilitateurs (sites d'interventions), des points focaux (communes) et des superviseurs du projet (département).
- 130. Le projet avait déjà réalisé les enquêtes auprès des ménages pour établir la situation de référence dans les zones du Bassin Arachidier et du Sénégal Oriental (Septembre 2017) et dans la

zone Sylvopastorale (Mars 2018). Le projet a élaboré une note méthodologique pour le suivi des impacts du projet et réalisé un premier suivi.

3.4. Dans quelle mesure les questions liées au genre, aux populations autochtones, groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet ?

La sauvegarde environnementale et sociale et le renforcement des capacités des groupes marginalisés ou vulnérables sont au centre des priorités du projet. Le projet a efficacement capitalisé sur des projets et programmes antérieurs et pris des mesures aux niveaux national et local pour renforcer la participation des parties prenantes et particulièrement des femmes et des jeunes.

La plupart des zones d'intervention sélectionnées par le Projet présentent des niveaux avancés de dégradation des terres. Les innovations expérimentées et proposées à l'adoption sont choisies sur la base de leur durabilité potentielle aux plans environnemental, social et économique et de leurs capacités à renforcer les stratégies d'ACC et les moyens d'existence des populations.

- 131. Les CE et CD jouent un rôle important dans le renforcement des capacités des femmes et des jeunes. Par exemple, sur 62 CD mis en place par FNPC, 30 sont féminins, 24 sont masculins, et 8 sont mixtes. Egalement, durant la campagne d'hivernage 2018-2019, dans la zone du bassin arachidier, 58 facilitateurs (dont 53 hommes et 5 femmes) ont animé 75 CEP qui ont concerné 1 891 producteurs dont 672 hommes (36 %) et 1 219 femmes (64 %). Dans la zone du Sénégal Oriental, 40 facilitateurs (dont 34 hommes et 6 femmes) ont animé 52 CEP qui ont concerné 1310 producteurs dont 669 hommes (51 %) et 641 femmes (49 %). La faible proportion des femmes parmi les facilitateurs est liée à la faible proportion des femmes parmi les agents des services déconcentrés de l'Etat. En revanche, les femmes sont toujours majoritaires dans les champs école. La dynamique engendrée par l'approche CE et CD a permis de faciliter le dialogue entre les populations et les services des eaux et forêts. De même, les champs écoles de saisons sèches basées entre autres sur la culture maraîchère participent de la durabilité sociale.
- 132. Les produits et effets du projet sont centrés sur l'adaptation aux effets du changement climatique et plusieurs aspects environnementaux et sociaux tels que Biodiversité, Ecosystèmes et habitats naturels, Ressources génétiques végétales et animales, Santé des animaux, Gestion des ravageurs et réduction des pesticides, Santé, sécurité et conditions de travail des collectivités, Égalité du genre et autonomisation des femmes, savoirs endogènes, gestion et utilisation durable des Unités Pastorales, etc.
- 133. La plupart des zones d'intervention sélectionnées par le Projet présentent des niveaux avancés de dégradation des terres. Le projet contribue par exemple à l'amélioration des pâturages, des ressources en eau, ou des terres agricoles qui ont perdu leur fertilité. Les cultures nécessitant l'irrigation comme le « neema » sont proposées à l'adoption uniquement dans les sites dotés de forages à débit excédentaire. Des pratiques d'intensification durable de la production, l'utilisation de la matière organique et d'engrais verts et l'introduction de variétés adaptées aux conditions agro-pédo-climatiques sont proposées par le projet à l'effet de contribuer à la sauvegarde environnementale et sociale.

3.5. Dans quelle mesure les facteurs de durabilité sont-ils identifiés et pris en compte ?

Plusieurs facteurs liés au dispositif d'intervention et à l'environnement porteur du projet, sont susceptibles d'affecter positivement ou négativement la qualité et la durabilité des interventions et des résultats obtenus.

- 134. Le projet propose des techniques et des innovations adaptées aux besoins et/ou demandes des agro-sylvo-pasteurs et qui vont contribuer au développement économique des producteurs agro-sylvo-pastoraux ciblés. Le Guichet Fonds de résilience dont l'ouverture est en cours de négociation avec le FNDASP, permettra de financer les plans de développement des OP y compris les activités génératrices de revenus et renforcer la viabilité économique des ménages. L'implication des acteurs de développement gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et locaux pendant la mise en œuvre du projet contribue à sa durabilité.
- 135. L'affectation par l'Etat de certains facilitateurs formés (agents de l'Etat) hors de la zone du projet entraine une déperdition des ressources humaines qui impacte négativement la mise en place et le fonctionnement des champs écoles. L'impact négatif de ces affectations doit toutefois être relativisé car les nouveaux facilitateurs et agents de l'Etat formés par le projet vont utiliser leurs nouvelles connaissances et compétences professionnelles au profit des populations de leur nouvelle zone de travail.
- 136. Pour pallier la déperdition des facilitateurs formés, le projet a entrepris la formation d'un plus grand nombre d'animateurs relais choisis parmi les producteurs leader. Mais, cette solution requiert également une formation plus approfondie de ces derniers et un suivi plus poussé des CE qu'ils mettront en place. Dans ce cas, il est également prévu que ces animateurs travaillent en binôme ou qu'ils soient soutenus par un facilitateur plus expérimenté pendant l'animation des CE.
- 137. Les zones d'intervention du projet occupent un vaste espace géographique à l'intérieur duquel des communes et des sites d'intervention confiés à un même point focal sont très éloignés, ce qui est susceptible de réduire l'efficacité du travail de supervision. Le projet a intégré les sites des partenaires de cofinancement (ces partenaires ont leurs propres superviseurs de sites) dans sa zone d'intervention et dans son dispositif de suivi, afin d'en capturer et d'en comptabiliser les effets et les impacts.
- 138. Les sites d'intervention du projet font face à de nombreuses contraintes qui ne sont pas sous le contrôle direct du projet et qui nécessitent des stratégies d'adaptation. Ces contraintes concernent par exemple l'absence d'eau liée à une panne de forage ou à sa mauvaise gestion, l'arrivée tardive des pluies, les dégâts des animaux sur les cultures, la planification tardive des opérations qui ne permet pas d'obtenir les parcelles idéales pour l'installation des champs écoles, etc. Elles sont susceptibles de limiter les chances d'adoption des stratégies d'ACC proposées. En plus, le projet n'a pas fait une analyse coût-bénéfice de l'adoption des stratégies et/ou des technologies d'ACC proposées. Une telle analyse fournirait des informations supplémentaires pour guider le choix du producteur et garantir la durabilité des innovations et/ou des technologies adoptées.

4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

Conclusion 1 : La pertinence stratégique du projet est satisfaisante. Le projet est bien aligné sur les priorités de développement durable et d'adaptation au changement climatique du Sénégal. Il est en général cohérent avec les cadres stratégiques du GEF et de la FAO en matière de développement agricole durable et de sauvegarde environnementale et sociale.

- 139. En matière de développement agricole, le projet est aligné sur les priorités du PSE, de son plan d'action prioritaire en cours et de son Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise. Le projet est cohérent avec le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la loi d'orientation agro-sylvopastorale du Sénégal.
- 140. En matière de gestion durable des ressources et d'adaptation aux changements climatiques, le projet est bien aligné sur les priorités du PANA. Il contribue à la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Il contribue au renforcement du dialogue politique à travers le COMNAACC et les COMRECC.
- 141. Par ailleurs, le projet est aligné sur deux OS de la FAO et sur un effet du Cadre de Programmation Pays (CPP 2013-2017) et s'appuie sur l'approche « champs école paysan » et « Club Dimitra ». En général, le projet respecte bien les exigences et les lignes directrices des politiques et exigences du FEM.

Conclusion 2 : La mise en œuvre du projet progresse de manière modérément satisfaisante vers la réalisation des résultats du projet.

- 142. Les objectifs et cibles attendus à mi-parcours ont été totalement réalisés en ce qui concerne le développement et l'affinage des stratégies et outils d'ACC sur la base des connaissances améliorées ou nouvelles et pilotage des pratiques d'Adaptation au changement climatique (composante 1). En revanche, le renforcement des capacités et la diffusion des stratégies, des technologies, et des meilleures pratiques d'ACC, au niveau des petits producteurs agro-sylvopastoraux (composante 2) et l'intégration des stratégies d'ACC dans les politiques, programmes et projets (composante 3) n'ont été que partiellement réalisés par rapport aux attentes à miparcours.
- 143. Les faiblesses ont été surtout constatées au niveau du renforcement des capacités des facilitateurs notamment du nombre à atteindre et de la déperdition (2.1.2.), de l'installation et du renforcement des CE (2.1.3.), de la capitalisation des bonnes pratiques et de leçons (2.1.5) et de la création du fonds de résilience (3.2.1.). Toutefois, à l'exception du « Fonds de résilience » en cours de finalisation, les processus prévus dans la composante 3 se sont en général bien déroulés. Les faiblesses constatées proviennent des causes externes comme par exemple la crise pastorale, la délocalisation des facilitateurs formés, etc.), mais aussi internes liés à la mise en œuvre du projet.

Conclusion n°3 : La mise en œuvre du projet est en général satisfaisante, bien que la réactivité de l'UCP et les mécanismes de suivi-évaluation et de planification utilisés méritent encore d'être renforcés pour répondre aux diverses contraintes internes et externes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet

- 144. Plusieurs facteurs ont favorisé la bonne mise en œuvre du projet : une conception adéquate s'appuyant sur des approches, des technologies, des techniques et des stratégies adaptées aux capacités et aux attentes des partenaires et des bénéficiaires; l'utilisation du cadre des résultats et de la théorie du changement comme outils de mise en œuvre ; l'engagement et la réactivité de l'UCP à diverses sollicitations; une supervision continue, réactive et adaptative du projet par la FAO; l'organisation régulière des réunions techniques avec les partenaires pour suivre l'exécution des activités des lettres d'accord de partenariat ; le fonctionnement du système de surveillance des CE mis en place.
- 145. En revanche, la réactivité de l'UCP et les mécanismes de suivi-évaluation et de planification utilisés se sont avérés insuffisants pour répondre aux diverses contraintes internes et externes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet.

Conclusion n°4 : Les questions liées au genre, aux groupes vulnérables et à la sauvegarde environnementale ont été prises en compte de manière très satisfaisante.

146. Le projet cible prioritairement les groupes vulnérables à travers des activités et des approches visant l'équilibre et l'équité du genre, le leadership et l'autonomisation des femmes, l'inclusion des jeunes, l'application des activités permettant la sauvegarde environnementale et sociale. Malgré des contraintes liées à l'environnement porteur du projet, le projet développe des stratégies pour favoriser l'intégration des femmes parmi les facilitateurs et animateurs des Champs Ecoles et des Clubs DIMITRA.

Conclusion n°5 : Les facteurs de durabilité ont été identifiés et pris en compte de manière satisfaisante.

147. Le projet propose des techniques et bonnes pratiques agricoles, des technologies et des innovations qui sont bien adaptées aux besoins des agro-sylvo-pasteurs et susceptibles de contribuer au développement économique des producteurs agro-sylvo-pastoraux ciblés. L'adoption des techniques et stratégies d'ACC se fait par apprentissage, et un fonds de résilience est prévu par le projet pour soutenir et financer les plans de développement des OP y compris les activités génératrices de revenus, et renforcer la viabilité économique des ménages. L'implication des acteurs de développement gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et locaux constitue un important facteur de durabilité à la fin du projet.

4.2. Recommandations

Recommandation 1

148. La FAO doit améliorer sa stratégie de mise en œuvre en renforçant son système de suiviévaluation du projet et en étant plus anticipative et proactive. L'UCP devra à très court terme, recruter un responsable de suivi-évaluation, rendre opérationnel l'outil KoBoCollect pour disposer en temps réel des informations sur l'état d'avancement des activités et les utiliser pour mieux coordonner, planifier et surveiller les interventions des partenaires. L'UCP, AGPM et l'Unité FAO-GEF doivent identifier et appliquer des stratégies de gestion anticipative et proactive aussi bien des risques que des activités qui requièrent une meilleure coordination entre les partenaires ou des processus complexes et longs.

Recommandation 2

149. La FAO et particulièrement la division technique en collaboration avec la Représentation Pays, doivent assister le Gouvernement pour institutionnaliser l'approche champs école et pour susciter la diffusion des technologies d'adaptation qui s'avèrent déjà intéressantes. Cela nécessite d'améliorer l'environnement porteur du projet et de mobiliser tous les partenaires concernés par ce processus d'innovation.

Recommandation 3

150. La FAO à travers l'Unité de Coordination du Projet doit poursuivre le dialogue politique avec le Gouvernement pour l'encourager à financer la conception, le développement et la diffusion des stratégies d'ACC au Sénégal. Pour cela, l'UCP, en accord avec le FNDASP, doit accélérer l'ouverture du guichet au sein du FNDASP et le faire fonctionner de manière à accroître ses ressources, financer les plans de développement des Organisations de Producteurs et tirer les leçons pour éclairer le Gouvernement sur la manière dont il pourrait améliorer ses interventions en matière de financement du développement agrosylvopastoral.

Recommandation 4

151. La FAO à travers l'Unité de Coordination du Projet et les partenaires de mise en œuvre doit redimensionner le cadre de résultats du projet et les moyens d'accompagnement de manière à mettre en place un maximum de conditions pouvant faciliter l'adoption durable des technologies et stratégies proposées. Ainsi, le projet doit rechercher un meilleur équilibre entre les objectifs quantitatifs et qualitatifs concernant la création et le fonctionnement des champs école et des Clubs Dimitra. Il devra reformuler certains indicateurs et redimensionner leurs cibles, puis intégrer des indicateurs sociaux permettant de capturer les dynamiques de changement social enclenchés par les CE et CD. Le projet doit également réaliser d'autres activités comme l'analyse coût – bénéfice des innovations proposées sous différentes modalités d'investissement et d'utilisation de technologies (irrigation goutte à goutte, puits à énergies solaire, barrière de protection, etc.). Cette analyse coût – bénéfice servira d'outil d'aide à la décision aux bénéficiaires directs du projet et indirectement aux autres acteurs concernant le type d'investissement à réaliser et les bénéfices attendus.

Appendices

Appendice 1. Tableau de classement et barème de notation pour les critères d'évaluation du FEM

Tableau d'appréciation des critères d'évaluation du FEM

Critères / sous-critères du FEM	Classement ²⁰	Commentaires sommaires		
A. PERTINENCE				
Pertinence stratégique	Très satisfaisant (HS)	Voir P 22		
B. EFFICACITE				
Évaluation des résultats du projet ²¹	Modérément satisfaisant (MS)	Voir Effets P 27		
Livraison des produits (produits)	Satisfaisant (S)	Voir Effets P 27 et P 74		
Atteinte des effets et objectifs du projet	MS	Voir Effets P 27		
Probabilité d'impact	Probable (L)	Voir P 35		
C. EFFICIENCE				
Efficience	S	Voir P 36 à 45		
D. FACTEURS AFFECTANT LA PERFORMANCE				
Conception et préparation du projet	S	Voir P 36 à 45		
Qualité de la mise en œuvre du projet	S	Voir P 36 à 45		
Supervision du projet (FAO, PSC, PTF, etc.)	S	Voir P 36 à 45		
Qualité d'exécution du projet	S	Voir P 36 à 45		
Modalités de gestion du projet et exécution	S	Voir P 36 à 45		
Cofinancement	MS	Voir P 36 à 45		
Partenariats de projet et implication des parties prenantes	S	Voir P 36 à 45		
Communication et gestion des connaissances	S	Voir P 36 à 45		
Qualité globale du S & E	MS	Voir P 36 à 45		
Conception du S & E	TS	Voir P 36 à 45		
Mise en œuvre du plan de suivi / évaluation	MS	Voir P 36 à 45		
E. PROBALITE DE DURABILITÉ DES RÉSULTAT	S DU PROJET			
Par rapport à l'ensemble des risques	Modérément probable (ML)	Il existe des risques modérés pour la durabilité		
Par rapport au risque financier	(ML)	Appui partenaires et FNDAPS		
Par rapport au risque sociopolitique	Probable (L)	Il y a peu ou pas de risque. L'ACC est une priorité		
Par rapport au risque institutionnel	Probable (L)	Environnement favorable		
Par rapport au risque environnemental	ML	Contexte vulnérable		

²⁰ See rating scheme at the end of the document.

²¹ Assessment and ratings by outcome may be undertaken if there is added value. A composite scoring of all outcome ratings, however, is not advised.

Questions transversales	S	Voir P 45
Note globale du projet	S	

A. Système de notation des Résultats globaux 22

Note	Description
Très satisfaisant (HS)	«Le niveau de résultats obtenus dépasse clairement les attentes et
	/ ou il n'y a pas eu de lacunes."
Satisfaisant (S)	«Le niveau de résultats atteints était tel que prévu et / ou il n'y
	avait aucune ou quelques lacunes mineures.»
Modérément satisfaisant (MS))	«Niveau de résultats atteints plus ou moins comme prévu et / ou
	faiblesses modérées».
Modérément insatisfaisant	«Le niveau de résultats obtenus a été légèrement inférieur aux
(MU)	attentes et / ou il y avait des lacunes importantes."
Insatisfaisant (U)	«Le niveau de résultats obtenus a été considérablement inférieur
	aux attentes et / ou il y a eu de graves lacunes."
Très insatisfaisant (HU)	« Seul un niveau négligeable de résultats obtenus et / ou il y avait
	de graves lacunes. »
Impossible à évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer le niveau
	de réalisation des résultats.

B. Système de notation pour l'Evaluation de la mise en œuvre du projet

Note	Description			
Très satisfaisant (HS)	Il n'y avait aucune lacune et la qualité de la mise en œuvre ou de			
	l'exécution dépassait les attentes.			
Satisfaisant (S)	Il y a eu peu ou pas de lacunes et la qualité de la mise en œuvre			
	ou de l'exécution répond aux attentes.			
Modérément Satisfaisant (MS)	Il y avait quelques lacunes et la qualité de la mise en œuvre ou de			
	l'exécution répond plus ou moins aux attentes.			
Modérément insatisfaisant	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la mise en			
(MU)	œuvre ou de l'exécution était un peu inférieure aux attentes.			
Insatisfaisant (U)	Des lacunes majeures ont été observées et la qualité de la mise en			
	œuvre a été nettement inférieure aux attentes.			
Très insatisfaisant (HU)	Il y avait de graves lacunes dans la qualité de la mise en œuvre ou			
	de l'exécution.			
Impossible à évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer la			
	qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution.			

²² See instructions provided in annex 2: Rating Scales in the "Guidelines for GEF Agencies in Conducting Terminal Evaluations for Full-sized Project", April 2017.

C. Système de notation pour l'Evaluation de la conception ou de la mise en œuvre du suivi et de l'évaluation (conception globale du S & E, évaluation de la conception et de la mise en œuvre séparément)

Note	Description
Très satisfaisant (HS)	Il n'y a eu aucune lacune et la qualité de la conception et de la mise en
	œuvre du suivi et de l'évaluation, ainsi que sa mise en œuvre, ont
	dépassé les attentes.
Satisfaisant (S)	Il n'y a pas eu ou de lacunes mineures et la qualité de la conception du
	S & E ou de sa mise en œuvre répond aux attentes.
Modérément satisfaisant	Il y a eu quelques lacunes et la qualité de la conception du S & E ou de
(MS)	sa mise en œuvre a plus ou moins répondu aux attentes.
Modérément	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la conception du S &
insatisfaisant (MU)	E ou de la mise en œuvre du S & E était un peu inférieure aux attentes.
Insatisfaisant (U)	Il y avait des lacunes majeures et la qualité de la conception du S & E
	ou de la mise en œuvre du S & E était bien inférieure aux attentes
Très insatisfaisant (HU)	Il y avait de graves lacunes dans la conception et la mise en œuvre du S
	& E.
Impossible à évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer la qualité de
	la conception du S & E ou de sa mise en œuvre.

D. Système de notation pour l'Evaluation de la durabilité

Rating	Description
Probable (L)	Il y a peu ou pas de risque pour la durabilité.
Modérément probable	Il existe des risques modérés pour la durabilité
(ML)	
Modérément improbable	La durabilité présente des risques importants.
(MU)	
Peu probable (U)	Il existe de graves risques pour la durabilité.
Incapable d'évaluer (UC)	Incapable d'évaluer l'incidence et l'ampleur attendues des risques pour
	la durabilité.

Appendice 2 : Tableau de Cofinancement du projet

Nom du cofinanceur	Type de cofinanceur ²³	Type de cofinance ment ²⁴				Cofinancement matérialisé à mi- parcours du projet (Dollars EU)			
			En nature	Espèces	Total	En nature	Espèce s	Total	
Le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) pour la sécurité alimentaire	Autres (Projet de développement)	Contributi ons en nature ou matérielle s	Support aux composantes 1 et 2, par la mise en œuvre d'unités pastorales et de 4 périmètres pastoraux (20 – 30 Ha) dans la région de Louga; et par l'établissement et le développement et la structuration des secteurs de la chaine de valeur, et la professionnalisation des acteurs clés.	0	USD 3, 321,254	0	0	0	
Le Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam	Autres (Projet de développement)	Contributi ons en nature ou matérielle s	Le projet supportera les composantes 1 et 2 par l'établissement et la formation des unités pastorales dans les CEPs et les CEAPs, ainsi que les composantes 3 et 4 en	0	USD 9, 769,939	(i) formation de l'expert Pastoraliste à l'approche CEAP (ii) animation conjointe des sessions de formation des		4265490	

Exemples de catégories : Gouvernement local, provincial ou national ; Institutions semi-gouvernementales autonomes ; Secteur privé ; Organisations multilatérales ou bilatérales ; Institutions d'enseignement et de recherche ; Associations à but non lucratif ; Organisations de la société civile ; Fondations ; Bénéficiaires ; Agences du FEM ; Autres (à préciser).

²⁴ Subventions ; prêts ; participation équitable des bénéficiaires (particuliers) en espèces ; garanties ; contributions en nature ou matérielles ; et autres (préciser).

et Kaffrine (PASA LouMaKaf)	Autros (Projet de	Contributi	supportant l'intégration des meilleurs pratiques ACC dans les politiques agricole et de l'élevage; et la promotion du partage des connaissances		LISTO	facilitateurs dans les champs écoles agropastoraux ; (iv) signature d'une lettre d'entente (iii) mise en place de champs écoles agropastoraux dans les 3 unités pastorales : Tessékré/Labgar (Linguère) et Oudalaye (Ranérou) ; Moguéré"	0	201 107
Programme d'Appui au Développeme nt Agricole et à l'Entreprenaria t Rural (PADAER)	Autres (Projet de développement)	Contributi ons en nature ou matérielle s	Le projet PADAER cofinancera toutes les composantes 1, 2, 3 et 4 en supportant le développement et le perfectionnement des stratégies d'ACC, le renforcement des capacités et la diffusion des stratégies, des technologies et des meilleures pratiques en matière d'adaptation au CC des producteurs à travers les CEPs et les CEAPs	0	USD 4, 022,146	Intervention dans les unités pastorales de Younouféré et Dayane	0	201.107
Projet d'Appui à la Petite Irrigation	Autres (Projet de développement)	Contributi ons en nature ou	Le cofinancement sera axé sur prise en compte du CC durant la mise en œuvre	0	USD 4, 225,390	Formation bénéficiaires de périmètres	0	173.370

Leasle (DADII)		da a a 411114 a 114 2 1 -	i-le	
Locale (PAPIL)	matérielle	des activités liées à la	maraichers	
dans les zones	S	valorisation des terres	aménagés à	
de Fatick,		agricoles à travers les	Koulor (3h) Rabia (1	
Kédougou,		composantes 1 et 2, le	ha) (région de	
Kolda et		cofinancement supportera	Tambacounda	
Tambacounda.		la mise en œuvre des	département de	
		champs écoles qui	Goudiry) et à Pethie	
		intégreront l'ACC dans	(5 ha), Ndiomdy (1	
		leurs curricula. Le projet	h) et Boly Sérère	
		permettra de capitaliser	(0.5) dans la région	
		sur les réalisations du	de Fatick-	
		PAPIL dans la gestion des	département de	
		moyens et infrastructures	Foundiougne ; (ii)	
		agricoles, pastorales et de	signature d'une	
		l'agroforesterie et de	lettre d'entente	
		l'environnement connexe.		
		Le cofinancement		
		donnera aussi un support	l'installation de 3	
		aux composantes 3 et 4	stations agro-	
		afin de renforcer	météorologiques	
		l'institutionnalisation et le	avec l'appui du	
		plaidoyer aux niveaux	Centre de suivi	
		local, régional, et national.	Ecologique (CSE) et	
			de l'ANACIM ;	
			- la mise en place et	
			l'appui au	
			fonctionnement de	
			10 GTP dans la zone	
			du programme et	
			leur renforcement en	
			équipements divers	
			- l'appui à la tenue	
			de 34 réunions de	
			GTP en 2017 dans	

						les régions de Fatick, Kédougou, Kolda, Matam, Tambacounda et Ziguinchor - la formation de 180 relais communautaires ou leaders paysans sur l'adaptation agricole et l'utilisation de l'information climatique - la mise en place de 11 CEP en 2017 principalement à Tambacounda, Kédougou, Fatick et		
Programme de la Grande Muraille Verte au Sénégal	Autres (Projet de développement)	Contributi ons en nature ou matérielle s	Le cofinancement appuiera principalement les activités qui sont en cours tout au long de la Grande Muraille Verte dans les régions de Louga, Matam et dans une moindre mesure à Tambacounda (communautés rurales de Gabou et Balou). Il soutiendra la composante 1 à travers l'amélioration de la gestion des	0	USD 3, 068,656	Formation des agents de l'ANGMV comme facilitateurs de champs écoles agropastoraux pour intervenir au niveau du tracé de la Grande Muraille verte dans les communes de Thiel, Tessékré et Mboulal	0	708.850

			connaissances et de l'information des pratiques ACC dans les zones agrosylvopastorale; la composante 2 en renforçant les synergies en termes d'activités génératrices de revenus et la gestion des secteurs agrosylvopastoraux à travers les champs écoles et le développement des infrastructures pour la production et la commercialisation de produits ruraux; et les composants 3 et 4 en soutenant une stratégie nationale et régionale harmonisée pour la mise en œuvre effective de la ACC et des initiatives de la GGV à travers l'approche CEP.					
Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)	Autres (Projet de développement)	Contributi ons en nature ou matérielle s	le PRAPS n'a a été considéré comme partenaire de co- financement au démarrage du projet. Le cofinancement a démarré en 2018 avec le souhait du PRAPS de contribuer à la diffusion de l'approche	0	0	financement de la formation de 10 animateurs du PRAPS comme facilitateurs en approche CEAP, le projet a assuré l'appui technique ; (ii) diffusion de	15281	945.819

			champ école agropastoral			l'approche CEAP dans 6 unités pastorales dans les départements de Dagana, Linguère, Matam et Podor	
Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF)	Organisation non gouvernemental e	Contributi ons en nature ou matérielle s	ONG AVSF n'a a été considérée comme partenaire de cofinancement au démarrage du projet. Un protocole a été signé avec AVSF mais l'ONG participe activement aux activités du projet en dehors des activités inscrites dans le protocole d'accord.	0	0	contribution à la formation des facilitateurs en CEAP en mobilisant un expert Pastoraliste à chaque session de formation, (ii) appui du dispositif de suivi des activités au niveau des Unités pastorales du département de Linguère par les animateurs de AVSF	1.161.513
Grand Total (in	USD)						

Appendice 3 : Matrice de résultats pour évaluer le degré de réalisation des résultats du projet

Dans le cadre de l'évaluation de la réalisation des résultats du projet, l'examen devrait permettre d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de projet à moyen terme en utilisant la matrice de progrès vers les résultats ci-dessous. Lorsque des objectifs à moyen terme ne sont pas définis dans le cadre logique du projet, une évaluation peut être effectuée par rapport aux objectifs de fin de projet. L'évaluation des progrès devrait faire l'objet d'un code couleur utilisant un 'système de feux de signalisation', avec une note attribuée aux progrès pour chaque résultat, à l'aide de l'avancement standard du FEM en six points vers l'échelle de notation des résultats. Des recommandations doivent être faites sur les zones marquées comme "Pas à la hauteur de l'objectif" (rouge).

Appendice 4 : Progrès accomplis dans la matrice des résultats (réalisation des résultats par rapport aux objectifs à moyen terme)

Stratégi	Indicateur ²⁵	Niveau de	Niveau au 1er PIR	Objectif à mi-	Cible de fin de	Niveau à mi-	Note de	Justification de
e de		base ²⁶	(auto-déclaré)	parcours ²⁷	projet	parcours &	réalisatio	la notation
projet						évaluation ²⁸	n ²⁹	

²⁵ Populate with data from the Logframe and scorecards

²⁶ Populate with data from the Logframe and Project Document

²⁷ If available

²⁸ Colour code this column only

²⁹ Use the 6 point Progress Towards Results Rating Scale: HS, S, MS, MU, U, HU

Effet 1.1	Un système	II n'existe pour	L'étude de	17 GTP locaux sont	Les 17 GTP locaux	8 GTP locaux et les	HS	La cible a été
	de recueil et	le moment	faisabilité des GTP	mis en place et le	mènent leurs	GTP nationaux		atteinte de
	d'analyse et	que 3 GTP	locaux, nouveaux	GTP national est	activités	mènent		même que les
	d'échanges	locaux couvert	et existants, est	redynamisé et	correctement de	correctement leurs		cibles à mi-
	des données	par ANACIM	réalisée par	adapté au GTP	même que le GTP	activités.		parcours des
	agro-	pour la	l'ANACIM.	locaux	national			produits de cet
	climatiques	transmission	Soutien du GTP			NB. La cible a été		effet 1 ont été
	est mis en	de	national pour			modifiée car		également
	place et	l'information	améliorer son			l'étude a montré		réalisées de
	opérationnel	climatique et	système de			que les GTP		manière
	au niveau	le GTP national	communication en			devaient être		satisfaction
	national et	ne couvre pas	s'appuyant sur les			installés au niveau		
	local [LDCF	l'ACC.	systèmes locaux.			des départements		Des
	AMAT					et non des		informations
	Indicateur					communes comme		agro-
	2.1.2.1].					initialement prévu.		climatiques ont
	Au moins 4							été mises à jour
	pratiques							et présentées
	d'ACC sont							de manière
	identifiées							compréhensible
	par zone							pour les acteurs
	spécifique							du
	(incluant des							développement
	POAS),							et les
	discutées et							agropasteurs,
	validées par							grâce à une
	les agro-							bonne
	sylvo-							collaboration
	pasteurs							entre l'ANACIM

Des	Actuellement il	L'ANACIM a	Les informations	Des informations	CSE et ANACIM	et le CSE
informations	n'existe	engagé une étude	agro-climatique et	agro-climatiques	ont réalisé un	293 partenaires
agro-	aucune	pour mettre à jour	sur l'ACC sont	et sur l'ACC sont	diagnostic	du projet ont
climatiques	donnée qui	les données	adaptées à la	adaptés à la	participatif dans	reçu des
sous forme	soit accessible	climatiques dans	compréhension	compréhension	les 3 zones	messages
de conseil	à la	les trois zones du	des agro-pasteurs.	des agro-pasteurs	écogéographiques	vocaux et SMS
agricole	compréhensio	projet		et sont disponibles	: bassin à	réguliers sur les
spécifique	n des agro-			dans les CE	cacahuètes,	prévisions
aux zones	sylvo-pasteurs,	Le CST et			Sénégal oriental et	météorologique
ciblées sont	l'information	l'ANACIM ont			zone	s d'ANACIM et
disponibles	est élaborée	réalisé une étude			sylvopastorale;	ont été transmis
aux agro-	pour le niveau	sur la vulnérabilité,			50 fiches	à 4589
sylvo-	central	évalué les			techniques sur les	producteurs via
éleveurs au		pratiques			pratiques de climat	des radios
niveau des		d'adaptation au			d'adaptation pour	communautaire
CE et des		climat et identifié			la formation sur	s et des terrains
GTP locaux		les besoins en			les FFS ont été	d'école.
(LDCF AMAT		formation pour le			finalisées.	
Indicateur		CCA				
3.1.1.1).						

Effet	(i) Au moins	L'utilisation de	65 nouveaux				S	Certains
2.1.	25% des OP	l'information	animateurs formés	10% des OP qui	25 % des	18% des		objectifs à mi-
	participant	climatique et	aux CEAP,	suivent les CEP	agriculteurs	agriculteurs		parcours des
	aux CE	les outils	20 maîtres	utilisent	éleveurs formés	formés par le biais		produits ont
	utilisent	d'ACC sont	formateurs mis à	l'information	ont adopté des	des CEP et CEAP		réalisé de
	l'information	peu	jour (recyclés)	climatique	pratiques d'ACC	utilisent les		manière
	climatique et	accessibles aux	l'ACC	Ciiriatique	pratiques d'ACC	informations		satisfaisante
	les pratiques	OP dans les	Une étude			climatiques		(Produits 2.1.1.
	res pratiques	zones	d'opportunités et			ciimatiques		et 2.1.4), et
	technologies	d'intervention	de risques menée					d'autres de
	diffusées	du projet ;	dans les 3 zones					manière
		du projet ;	éco-géographiques					modérément
	d'adaptation	1	3 3 1 1					
	et de	Les activités	L'ANACIM					satisfaisante
	résilience au	sur la	collabore avec les					(Produits 2.1.2.,
	CC [LDCF	résilience	opérateurs de					2.1.3. et 2.1.5).
	AMAT	climatique	télécommunication					En revanche, la
	Indicateur	initiées par des	s locaux pour					réalisation de la
	3.1.1] ; (ii)	projets	diffuser des					cible à mi-
	25.000	(INFOCLIM,	informations sur					parcours de
	personnes	CCAFS) ne	l'agro					l'effet 2.1. a été
	(dont 40%	sont pas mises	météorologie par					satisfaisante
	de femmes	à échelle.	le biais de canaux					malgré
	et de jeunes)		audio, en plus du					quelques
	sont		système de					faiblesses. Tout
	directement		messages courts					compte fait, la
	touchées par		déjà utilisé.					réalisation de
	le projet							l'effet 2.1. est
	[LDCF AMAT							considérée
	Indicateur							comme étant
	3.1.1.2] ; et							modérément
	(iii) Au							satisfaisante.
	moins 10							
	Plans							
	d'actions							
	des							
	organisation							
	s de							
	producteurs							
	intègrent les							
	stratégies							
	d'ACC.							

Effet	(i)Les	Les moyens	Enquête initiale	60 % des	100 % des	Enquête initiale	MU	Bien que les
2.2.	revenus des	d'existence des	réalisée auprès de	agriculteurs	agriculteurs	réalisée auprès de		participants aux
	ménages	populations	650 ménages du	éleveurs formés	éleveurs ciblés	650 ménages du		CE reçoivent
	appuyés par	des zones	Bassin Arachide et	dans les CE ont	formés ont adopté	bassin arachidier		l'information
	le projet ont	d'intervention	du Sénégal	adopté des outils	des outils de	et du Sénégal		climatique et
	augmenté	sont limités et	Oriental et de 209	de prévision	prévision	oriental et de 209		expérimentent
	d'au moins	les indices de	ménages dans 13	météorologique et	météorologique et	ménages de 13		les bonnes
	20% [LDCF	malnutrition	unités pastorales.	appliquent les	ont augmenté	unités pastorales		pratiques,
	AMAT	sont élevés ;		bonnes pratiques	leurs revenus d'au	de la zone		aucune
	Indicateur	(ii)		ACC	moins 20%	sylvopastorale.		évidence n'a été
	1.3.2]; ou (ii)	L'organisation				65 organisations		trouvée
	la	des filières de				paysannes dans 15		concernant
	productivité	production				communes et les		l'augmentation
	agricole et	initiée par le				besoins en		de la
	animale a	PAFA n'a pas				formation ont été		productivité
	augmenté	connu				identifiés		agricole des
	de 25%	d'extension						ménages
	[LDCF AMAT	dans la zone						participants et
	Indicateur	sylvopastorale						de leurs
	1.2.8].	et la région du						revenus.
		Sénégal						En plus, sur les
		oriental.						objectifs à mi-
								parcours des 4
								produits
								attendus de cet
								effet, 2 sont
								réalisés de
								manière
								modérément
								insatisfaisante.

Effet	(i) Des	Les stratégies	Un groupe de	10% des projets	30% des projets	La stratégie du	S	Le projet a
3.1.	stratégies	d'ACC se	travail avec 6	Agrosylvopastorau	Agrosylvopastorau	CCA a été intégrée		contribué de
	d'ACC sont	limitent	services techniques	x intègrent les	x intègrent les	au guide national		manière
	intégrées	actuellement	nationaux du	questions d'ACC	questions d'ACC	de planification et		satisfaisante à
	dans au	aux politiques	ministère de	dans leur budget	dans leur budget	de budgétisation		l'élaboration
	moins 30%	et	l'environnement,	dans lear badget	dans lear baaget	locales pour une		des modules de
	des	programmes	des services			intégration du CCA		sensibilisation à
	politiques et	spécifiques	météorologiques			dans le plan de		l'intention des
	des	environnement	et des ONG ;			développement		décideurs et le
	programmes	et de	autorités locales			local;		renforcement
	sectoriels	développemen	(maires,			local ,		des capacités
	agricoles,	t durable. Peu	représentants			4 projets		institutionnelles
	sylvicoles et	d'intégration	d'organisations			nationaux ont		pour
	pastoraux	intersectorielle.	d'agriculteurs)			intégré l'ACC dans		l'intégration de
	[LDCF AMAT	intersectoriene.	lancées pour			leurs activités		l'ACC basée sur
	Indicateur		intégrer l'ACC dans			(PASA et PRAPS,		l'approche CE,
	1.1.1.1]; et		la planification et			P2RS; PARFA /		dans les
	(ii) Au moins		les budgets des			PAFA-E (25%)		politiques,
	30% des		plans de			171171 2 (2370)		programmes et
	projets agro-		développement					projets (Produit
	sylvo-		local					3.1.1) et de
	pastoraux		Contribution du					manière
	intègrent		projet sur					modérément
	dans leur		l'intégration de la					satisfaisante à la
	budget les		CCA dans le					mise en place
	questions		programme					d'un groupe
	d'ACC [LDCF		national pour le					intersectoriel de
	AMAT		plan					haut niveau
	Indicateur		d'investissement et					pour définir et
	1.1.1.2].		le plan national					faire adopter
	,		d'adaptation					l'agenda des
			Contribution au					actions d'ACC et
			guide national de					de résilience à
			révision du plan de					intégrer dans
			développement					les politiques,
			communautaire					programmes et
			(PCC) intégrant le					projets (Produit
			CCA					3.1.2)

Effet 3.2.	Au bout de la troisième année du projet, un fonds (ou guichet) mobilisant le double de la contribution initiale du FEM est opérationnel .	RAS	Le rapport diagnostic des fonds existant est élaboré, discuté et validé. Un fonds/guichet est ouvert Un dispositif de plaidoyer est mis en place pour le doublement des ressources du fonds	Des financements sont octroyés L'apport initial du FEM est doublé et des partenaires au fonds sont mobilisés	Etude réalisée pour capitaliser les expériences de financement du développement agrosylvopastoral. LoA avec FNDASP pour gérer le fonds de résilience est en cours	MU	car le fond n'est toujours pas crée. La capitalisation des expériences réussies et des bonnes pratiques en matière de financement du développement agro-sylvo- pastoral a été faite. La lettre d'accord avec le FNDASP a été approuvée techniquement
							1.1

Clé d'évaluation d'indicateur

No. 1. Acres 1.	1 1/2, 7 12 7	D
Vert = Atteint	Jaune = en voie d'être réalisé	Rouge = pas en voie d'êteréalisé
Vert / teterre	Judite Cit Voic a cit c realise	reage pas en voie à ételeanse

Appendice 5 : Liste des documents consultés

FAO, 2010. Stratégie de l'Organisation en matière de renforcement des capacités. Comité du programme. 104ème session. Rome, 25 – 29 Octobre 2010.

GEF, 2007. Guidelines for the application of the incremental cost principle.

GEF, 2008. Results-Based Management Framework for LDCF and SCCF. LDCF/SCCF Council Meeting November 13, 2008.

GEF, 2012. Principles and Guidelines for Engagement with Indigenous Peoples.

GEF, 2014. Guidance Document: Monitoring and Evaluation in the LDCF/SCCF. Independent Evaluation Office. Evaluation Document No. 5.

GEF, 2017. GEF policy on Gender Equality. GEF / C . 5 3 / 0 4 October 26, 2017.

GEF, 2017. Policy on stakeholder engagement. GEF/C.53/05/Rev.01

GEF, 2018. GEF policy on Gender Equality. Policy: SD/PL/02

GEF, 2018. Guidelines on co-financing. Policy: FI/GN/01.

GEF, 2018. Policy on co-financing. Policy: FI/PL/01

GEF, 2018. Updated Results Architecture for GEF-7. 54th GEF Council Meeting. June 24 - 26, 2018. Da Nang, Viet Nam.

République du Sénégal, 2001. Loi portant Code de l'environnement

République du Sénégal, 2004. Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale.

République du Sénégal, 2006. Plan d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques.

République du Sénégal, 2006. Plans d'Actions du Sénégal (2006-2010) pour la mise en place du Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC).

République du Sénégal, 2010. Deuxième communication nationale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ; 2010

République du Sénégal, 2011. DECRET n° 20111689 du 3 octobre 2011 portant création du Comité national sur les Changements climatiques. Journal officiel du Sénégal.

République du Sénégal, 2011. Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Plan d'investissement 2011-2015.

République du Sénégal, 2012. Rapport national du Sénégal. Conférence des nations unies sur le Développement Durable (Rio+20).

République du Sénégal, 2014. Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise PRACAS. Volet Agricole du PSE. Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural

République du Sénégal, 2014. Plan d'Actions Prioritaires 2014-2018.

République du Sénégal, 2014. Plan Sénégal Emergent.

République du Sénégal, 2018. Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Annexes

Annexe 1: Termes of référence (extrait)

But de la revue à mi-parcours

La revue à mi-parcours du projet qui est requise par le FEM déterminera les progrès accomplis en matière de réalisation des résultats attendus, identifiera les actions correctives si nécessaire.

Les recommandations qui découleront de la revue devront permettre une amélioration du programme et de s'assurer que les résultats prévus soient atteints dans les délais établis. Elle permettra aussi de comprendre en profondeur et de contextualiser davantage les paramètres d'opérationnalisation du projet, les relations de partenariat et la précision des indicateurs de résultats et d'effets. La revue va enfin apporter une réponse aux besoins d'information et aux intérêts des décideurs politiques et des autres acteurs en matière de prise de décision

Champ de la revue

La revue à mi-parcours examinera le projet depuis sa phase conceptuelle jusqu'aux résultats actuels et potentiels, soit durant la période allant d'avril 2016 à septembre 2018. Pour cela, la revue à mi-parcours s'appuiera sur les documents pertinents concernant le projet dont la liste est présentée en annexe 1 des TDR

Sur la base de la révision de cette documentation, les consultants établiront et présenteront la Théorie du Changement du projet. Par ailleurs, la revue comprendra des consultations avec les parties prenantes et bénéficiaires du projet à travers des entretiens individuels et collectifs semi-structurés à Dakar, ainsi que dans des communes d'intervention du projet dans les trois zones écogéographiques (bassin arachidier, Sénégal Oriental et Zone Sylvopastorale). Les parties prenantes et bénéficiaires seront consultés à divers niveaux afin d'aborder les principaux thèmes suivants. La mission s'entretiendra avec les parties prenantes au niveau de la capitale (10 partenaires). Sur le terrain, des entretiens seront menés avec des structures déconcentrées des secteurs de l'agriculture, élevage et environnement, des organisations de producteurs, les projets et les ONG

Critères à évaluer

- Évaluation des résultats du projet (Qualité globale des résultats du projet : pertinence, efficacité, efficience)
- Durabilité des résultats du projet (risque global de risques pour la durabilité : risque financier, risque sociopolitique, risque institutionnel, risque environnemental)
- Système de Suivi et évaluation (S & E) (Conception du suivi-évaluation, mise en œuvre du plan de S & E)
- Mise en œuvre et exécution du projet (qualité de la mise en œuvre et qualité de l'exécution du projet)

Critères qui doivent être évalués et intégrés dans les autres sections pertinentes,

- Développement des capacités (par rapport à la dimension CD de la FAO : environnement individuel, institutionnel et habilitant)
- Besoin de suivi et stratégie de sortie/durabilité
- Propriété, reproductibilité et rôle catalytique

Critères qui doivent être évalués et qui doivent avoir une section dévouée dans le rapport.

- Sauvegardes environnementales et sociales
- Dimension du genre
- Matérialisation des co-financements
- Progrès vers l'impact
- Engagement des parties prenantes

Objectifs de la revue à mi-parcours

Le projet se doit d'être suivi et évalué de manière critique par le biais de critères d'évaluation internationalement acceptés, afin de revoir et évaluer la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact potentiel et la durabilité du projet et des résultats préliminaires. Dans le cadre de l'analyse des critères susmentionnés, la RMP portera une attention particulière sur les éléments suivants :

- examen de la conception du projet (cohérence du cadre logique, adéquation des moyens prévus par rapport aux besoins, adéquation des approches par rapport au contexte local,)
- obtention des résultats à mi-parcours, arrangements institutionnels, accords de partenariat
- examen de la mise en œuvre et la gestion du projet : examen des plans annuels de travail et du budget validés par le comité de pilotage et leur niveau de mise en œuvre, systèmes de suivi et évaluation. mobilisation des cofinancements ;
- Identifier de possibles problèmes et/ou défis et proposer des corrections et/ou des ajustements à mi-parcours I, si nécessaire.

En accord avec le nouveau cycle de projet de la FAO et du GEF, la revue respectera des principes suivants communs de programmation par pays des Nations Unies : Approches fondées sur les droits de l'homme (HRBA)/Droit à l'alimentation/Droit à un travail décent ; intégration de la dimension de genre, durabilité (financière, socio-politique, institutionnelle et environnementale), Renforcement des capacités et Gestion axée sur les résultats.

Exemples de questions d'évaluation

Question d'évaluation 1 : Comment le projet contribue-t-il aux priorités et initiatives nationales, régionales et internationales en lien avec, l'objectif stratégique de la FAO et aux objectifs du GEF/LDCF ? **QE 1** traite de la pertinence et de l'appropriation du projet. Cela implique la collecte d'informations supplémentaires auprès des parties prenantes au Siège de la FAO, dans les représentations régionales et nationales, chez les autres partenaires du projet et dans les États membres de la FAO.

Question d'évaluation 2: Dans quelle mesure le projet a-t-il produit ses extrants, ses résultats et ses objectifs et, le cas échéant, quels ont été les résultats plus généraux du projet au niveau régional et national à ce jour ? **La QE 2** porte sur la réalisation des extrants, l'impact et l'efficience du projet. Les principales sources d'information seront l'équipe du projet et les activités avec les partenaires de mise en œuvre

Question d'évaluation 3: Quels facteurs ont influé sur la prestation et les résultats du projet et comment la prestation peut-elle être améliorée ? **La QE 3** traite de la conception, de la préparation et de l'état de préparation des projets pour la participation au projet, la gestion et la supervision du projet, la gestion budgétaire et financière, le S & E et la communication. Des examens de la documentation et des entrevues avec l'équipe de projet, les partenaires et les intervenants ont fourni de l'information pertinente.

Méthodologie de la revue

La revue adoptera une approche consultative et transparente avec les parties prenantes internes et externes tout au long du processus. La triangulation des données et des informations rassemblées étayera la validation de celles-ci ainsi que leur analyse, et appuiera les conclusions et recommandations.

Afin de répondre aux principales questions d'évaluation qui seront plus précisément définies par les consultants, la revue utilisera les outils suivants : examen des documents existants, entretiens semi-structurés avec les informateurs clés, parties prenantes et participants, appuyés par des listes de contrôle et/ou des protocoles d'entretien ; observation directe lors des visites de terrain ; enquêtes et questionnaires ; les données de suivi et les études menées par le projet.

Phase de revue documentaire, compréhension des problématiques abordées par le projet, et définition de la méthodologie et de la Théorie du Changement du projet (5 jours): A l'issue de cette phase, il sera produit et soumis à la validation de l'Unité GEF de la FAO, une note méthodologique de 10 pages maximum précisant la problématique abordée par le projet, sa théorie du changement, la méthodologie de la revue mi-parcours y compris les outils, la liste des personnes et institutions structures à rencontrer ainsi qu'un calendrier indicatif.

La version préliminaire des termes de référence sera distribuée entre les principales parties prenantes pour commentaires avant sa finalisation; les suggestions seront intégrées si elles sont jugées appropriées par l'Unité de coordination FAO-FEM. Le rapport de revue préliminaire du projet sera également distribué aux principales parties prenantes pour commentaires avant sa finalisation; les suggestions seront intégrées si elles sont jugées appropriées par l'équipe de la revue.

Une attention particulière sera portée aux femmes et autres groupes sous-privilégiés afin de s'assurer qu'ils sont consultés de manière adéquate. Dans la mesure où cela est possible et approprié, des non-participants seront également consultés afin de sonder leurs opinions. Le Cadre des moyens d'existence durable et le cadre des atouts, points faibles, opportunités et menaces (AFOM) peuvent être utilisés pour la revue des résultats du projet.

Phase d'entretiens et de visite terrain (15 jours): L'équipe de la revue discutera en détail avec les principales parties prenantes du projet, au cours des diverses phases de la revue et prendra en considération leurs perspectives et opinions. Les principales parties prenantes consultées seront suivantes :

- Les membres du groupe de travail du projet;
- Les représentants du gouvernement des organisations partenaires ;
- Les partenaires fournisseurs de ressources ;
- Le représentant de la FAO au Sénégal;
- Le Point Focal Opérationnel du FEM/GEF;
- Les participants dans les communautés, y compris les agriculteurs, les transformateurs, les exportateurs, les organisations de producteurs, les prestataires de services, etc.

L'équipe de la revue se tiendra en liaison étroite avec : le bureau de la FAO au Sénégal, l'Unité de Coordination FAO-GEF. Les membres du Groupe de travail du projet et le personnel de projet au niveau du siège (en particulier la LTO, AGPM). Bien que la mission d'évaluation soit libre de discuter avec les autorités concernées tout objet utile à sa mission, elle n'est pas autorisée à prendre un engagement au nom du gouvernement, du donateur ou de la FAO.

L'équipe de la revue présentera ses conclusions et ses recommandations préliminaires aux parties prenantes du projet et dans la mesure du possible lors d'une réunion via Skype avec l'Unité de coordination FAO-GEF au Siège, afin d'obtenir leurs commentaires à la fin de la phase de collecte des données.

Phase de rédaction du rapport, présentation et validation (4 semaines)-, Un premier brouillon du rapport provisoire sera produit et soumis au Représentant de la FAO au Sénégal, Budget Holder du Projet, à l'Unité de Coordination du projet à l'unité de GEF de la FAO et le LTO. Sur la base des observations formulées, les consultants réviseront le rapport et soumettront une seconde version de rapport provisoire au FAO Sénégal, Unité de coordination FAO-FEM.

Le rapport final définitif tenant compte des observations reçues des parties concernées sera présenté dans les 5 ?jours suivant les observations reçues. En plus de répondre aux questions de la revue, le rapport final devra synthétiser toutes les constatations et conclusions en une appréciation globale de l'état d'exécution du projet.

Afin de faciliter la comparaison avec les rapports de routine préparés pour le GEF et le contribuer au programme d'apprentissage du GEF (portefeuille PMA), la revue notera la réussite du projet sur le système d'échelle de six points du GEF : Très satisfaisant (TS), satisfaisant (S), marginalement satisfaisant (MS), modérément insatisfaisant (MI), insatisfaisant (I) et très insatisfaisant (TI). Chacun des éléments énumérés ci-dessus doit être évalué séparément, avec des commentaires et une note globale donnée.

Rôles et responsabilités

Le **Responsable du Budget (BH)** c'est-à-dire le Représentant de la FAO au Sénégal sera responsable de la coordination et de la gestion de cette revue à mi-parcours avec le support de l'Unité de coordination FAOGEF. En particulier, la BH est responsable du lancement de l'évaluation, de maintenir OED et FAO-GEF informées et de l'attribution des responsabilités clés tout au long du processus d'évaluation. Il sera chargé d'élaborer la première version des termes de référence de la revue ; de recruter le ou les consultant(s) et d'informer l'équipe de la RMP sur le processus, la méthodologie et les outils d'évaluation ; d'organiser l'agenda de la mission (collecte des données, entretiens avec les parties prenantes et bénéficiaires, réunions, visite de terrain) ; fournir la documentation nécessaire ; de faire des commentaires sur le rapport provisoire ; de faire circuler la première version du rapport d'évaluation pour commentaires à toutes les parties prenantes du projet et incorporer les commentaires (y compris ceux de l'OED) et de coordonner la préparation de la matrice de suivi; il sera pleinement soutenu dans cette tâche par le LTO (Fonctionnaire Technique Principal) et le PTF (Groupe de Travail du projet à évaluer).

Plus précisément, AGPM en tant que Unité Technique chef de file (LTO) et le PTF ont initié le processus de revue et la rédaction de la première version des Termes de référence. Ils sont tenus de commenter les termes de référence, de participer à des réunions avec l'équipe de la revue, de fournir l'information et la documentation nécessaires, et de commenter et le rapport préliminaire. L'implication des différents membres du groupe de travail du projet dépendra des rôles respectifs et de leur participation dans le projet.

L'équipe de la revue est chargée de conduire la revue et d'appliquer la méthodologie appropriée (décrite dans la Note méthodologique préalable) , ainsi que de produire le rapport de la revue (versions préliminaire et finale). Tous les membres de l'équipe, y compris le chef d'équipe, participeront aux réunions d'information et de débriefing, aux discussions, aux visites sur le terrain, et contribueront à la revue par leurs apports par écrit aux rapports préliminaire et final. Le chef d'équipe de la revue guidera et coordonnera les membres de l'équipe dans leurs tâches spécifiques,

discutera de leurs observations, conclusions, leçons apprises et recommandations et préparera le rapport préliminaire et le rapport final, regroupant les contributions des membres de l'équipe et les complétant par ses observations.

L'équipe de la revue sera libre d'étendre la portée, les critères, les questions et les domaines énumérés ci-dessus, ainsi que de développer ses propres outils et cadre d'analyse, dans le temps imparti et selon les ressources disponibles. Le chef d'équipe complétera, en même temps de la finalisation du rapport, le questionnaire quantitatif de OED sur la performance du projet. Plus de détails sur les tâches du chef d'équipe et des membres de l'équipe, seront incorporés dans les termes de référence individuels pour les membres d'équipe

L'équipe de la revue est entièrement responsable de son rapport, qui ne reflètera pas nécessairement les points de vue du Gouvernement ou de la FAO. Un rapport de la revue n'est pas tenu d'être approuvé techniquement par la FAO mais l'Unité de coordination FAO-GEF sera chargée de veiller à ce qu'il soit conforme aux normes établies concernant les rapports de la revue.

L'Unité de coordination FAO-GEF aura un rôle de conseil et de supervision afin d'assurer la qualité du processus et d'assurer que les aspects spécifiques du GEF en matière de revue soient pris en compte. Elle participera également à la revue des termes de mandat, à la sélection du/des consultant(s) et à la revue des rapports provisoire et final.

Composition et profile de l'équipe de la RMP

L'équipe de la revue sera composée d'un consultant international accompagné d'un consultant national. Ils ne devront pas avoir été impliqués directement dans la formulation, la mise en œuvre ou l'appui technique du projet.

L'équipe de la Revue devra constituer le meilleur éventail possible et disponible, de compétences requises pour évaluer le projet et aura, dans son ensemble, expertise dans tous les domaines mentionnés ci-dessous :

- Conduite d'évaluations, de préférence pour des projets financés par le GEF Développement rural et agricole
- Connaissance approfondie des systèmes de vulgarisation agricole (CEP)
- Connaissance approfondie des systèmes/approches à l'ACC
- Développement et renforcement institutionnel
- Dimension de genre et HRBA
- Connaissance du pays et de la région

Les membres de l'équipe auront un diplôme universitaire et un minimum de 10 années d'expérience professionnelle, ou niveau de compétence équivalent, dans leurs domaines de spécialisation respectifs. Ils parleront et écriront couramment le français.

Les termes de référence individuels seront développés en fonction e des termes de référence globaux, au moment du recrutement de chaque membre de l'équipe.

En outre, et dans la mesure du possible, l'équipe de la revue sera équilibrée en termes de représentation géographique et d'intégration de la dimension de genre pour assurer la diversité et la complémentarité des points de vue.

Produits de la revue

Une note méthodologique (10 pages maximum) précisant brièvement la problématique abordée par le projet, sa théorie du changement, la méthodologie de la revue y compris les questions, les outils/moyens de vérification et la liste des structures/personnes à rencontrer. Cette note méthodologique sera préparée après avoir examiné la documentation du projet et avant d'initier la visite de terrain. ; Elle sera soumise par l'équipe de la revue au BH et à l'Unité de Coordination FAO-GEF.

Rapport préliminaire d'évaluation (brouillon): l'équipe du Projet et les principales parties prenantes dans l'évaluation (Unité FAO-GEF, LTO et BH) devront examiner la première version de la revue afin de veiller à ce que les faits rapportés soient exacts et que l'analyse réponde aux critères de qualité requis (y compris les critères UNEG et GEF).

Le principal produit de la revue à mi-parcours sera un **rapport final** qui présentera les informations répondant aux questions et critères énumérés dans les termes de référence. Un format pour le rapport sera soumis par l'Unité de coordination FAO-GEF. Le rapport final inclura un résumé d'orientation. Les données et les analyses sur lesquelles il s'appuiera seront placées en annexe du rapport si elles sont considérées comme importantes pour compléter le rapport principal. Les recommandations seront adressées aux différentes parties prenantes et seront hiérarchisées. Les annexes du rapport de la revue comprendront notamment, mais sans s'y limiter, les éléments suivants, selon le cas : Termes de référence de la revue ; Profil des membres de l'équipe ; Liste de la documentation analysée ; Liste des institutions et des parties prenantes interviewés par l'équipe de la revue ; Matrice des résultats obtenus à mi-parcours ; Tableau des co-financements ;

Dès le début du processus de la revue, l'équipe de la revue se mettra d'accord sur la structure du rapport, qui se basera sur le modèle fourni en Annexe 1 de ces termes de référence. Le rapport sera préparé en français avec des paragraphes numérotés, selon le modèle standard d'OED. Le rapport sera ensuite traduit en anglais sous la responsabilité de la FAO/BH.

Le chef d'équipe de la revue sera responsable de la soumission du rapport provisoire à la FAO dans un délai de deux semaines à partir de la conclusion de la mission. Dans un délai de 1 semaine supplémentaire, la FAO soumettra ses commentaires et suggestions à l'équipe qui les inclura dans le rapport (2 jours). Le rapport provisoire sera ensuite partagé avec les partenaires nationaux qui enverront leurs commentaires dans un délai d'une semaine à l'équipe qui pourra alors produire le rapport final (2 jours).

Annexe 2 : Matrice de résultats du projet

Amiexe 2 : Matrice de l'esaltats du projet						
Objec	tifs et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode			
Objec	tif 1 : Evaluer la pertinence de l'intervention et de l'approche du projet					
Quest prévus	ion d'évaluation 1 : Dans quelle mesure le projet est-il approprié pour répo	ondre aux besoins du Sénégal et atte	indre les résultats			
1.1	Dans quelle mesure le projet répond t-il aux priorités de développement durable du Sénégal et à ses engagements en matière de changement climatique ?	Niveau de priorité accordé à la question du changement climatique	Sources et méthodes			
stratég Dévelo la résili voie d' (PRACA de la d'Inves entre a l'eau, la rurales, l'amélio milieu	cière de développement agricole projet est aligné sur les priorités du Plan Sénégatiques 1 « Transformation structurelle de l'économie et croissance » et 2 « Compensation de l'Adaptation prioritaire 2014-2018 du PSE qui vise le sence climatique et gestion des risques et catastrophes et l'intégration de l'Adaptation un développement durable du pays, et enfin le Programme d'Accélération de la AS, 2014) initié en 2014 qui constitue le volet agricole du PSE. Le projet est cohérent production et amélioration de la productivité et « Renforcement des capacitissement Agricole (PNIA 2011-2015) et la loi d'orientation agro-sylvopastorale (LCoutres, la réduction de l'impact des risques climatiques, économiques, environneme di diversification des productions, la formation des ruraux, l'amélioration des revenue la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturello pration de la fertilité des sols, et la mise en place d'un système d'incitations à l'investrural.	Capital humain, Protection sociale et soutien à l'agriculture familiale, l'appui à n aux Changements climatiques dans la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise t avec les programmes « Augmentation ités des acteurs » du Plan National DAPS, 2004) dont l'Article 6 est focalisé entaux et sanitaires, par la maîtrise de us et du niveau de vie des populations es notamment par la connaissance et stissement privé dans l'agriculture et en	Revue documentaire: PSE (Plan Sénégal Emergent), Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement et du Développement durable (LPSEDD 2016-2020); Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) - ou Politique nationale des Changements climatiques (PNCC); Plan d'Action National d'Adaptation (PANA),			
priorité agricul· l'agrofo culture Educat	En matière de gestion durable des ressources et d'adaptation aux changements climatiques, le projet est bien aligné sur les priorités du PANA (2006) et contribue au test et à la diffusion des options d'adaptation proposées par le PANA pour le secteur agriculture. Il contribue directement à la mise en œuvre du Programme prioritaire 1 du PANA « Développement de l'agroforesterie » à travers les activités de formation, de lutte contre la baisse de fertilité des sols et d'appui à la diversification des cultures et à l'innovation dans les systèmes de culture. Il contribue également au Programme prioritaire 4 « Sensibilisation et Education du Public » à travers le soutien à l'adaptation des informations scientifiques sur le climat au contexte des acteurs concernés, et à l'intégration de la dimension changement climatique et adaptations aux changements climatiques dans les					

Objectif	fs et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode		
politique	s sectoriels de développement au Sénégal.		bénéficiaires.		
Le projet composa et d'ider agricoles organiqu minéraux					
La comp (COMNA du 3 octo jouer un validation prioritaire					
sols et so	Le projet est cohérent avec le Code de l'environnement (2001) et particulièrement avec son Chapitre 3 Pollution et dégradation des sols et sous-sol et dispose dans ses articles L82 et L83 que l'Etat et les collectivités locales ont l'obligation de protéger les sols et le sous-sol.				
1.2	Dans quelle mesure la conception du projet et ses activités sont-elles appropriées pour atteindre les résultats visés ?	Niveau de cohérence et réalisme des activités et méthodes	Sources et méthodes		
Résultat	s		Analyse documentaire:		
La conce des popi intégrée affiner le pratiques réseau ci cadre de (composi	cadre logique; théorie de changement; dispositifs/mécanismes de gestion et mise en œuvre du projet Interviews d'acteurs: unité de gestion du projet; partenaires				
	nodes et moyens d'intervention utilisés sont en général adaptés aux capacité . L'approche CE et l'approche CD sont au centre du dispositif d'intervention da	•			

Objectif	s et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
	soutenir le financement et l'adoption ernés ont permis de confirmer que ces		
L'utilisati domaine économic social. La déroulen			
Les CD re que la co L'approch (autonom des ména habitat, e inégalités			
1.3.	Le cadre des résultats et la théorie du changement sont-ils réalistes	Qualité et réalisme des indicateurs et des cibles	Sources et méthodes
Résultats	S		Analyse documentaire:
La théori changem mise en performa	Document du projet, Cadre logique, Théorie de changement, Rapports d'activités		
donnée a l'apprenti Produit 2 500 CEAS moins 12	son réalisme. Une grande priorité est namps école mis en place, la qualité de nes cibles d'indicateurs notamment du dont 750 CEP de production végétal et t vise en définitive la mise en place d'au es indicateurs des composantes 2 et 3 tention de l'effet ou de l'impact. Il s'agit	gestion du projet, partenaires clés, producteurs	

Objectif	s et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
diversifier	velles variétés ; (ii) 70% des bénéficiaires d'un indicateur de l'Effet 3.2 : Au bout initiale du FEM est opérationnel.		
Des indic résultats, projet p comporte 2.1.4 du de lancen des femm réalisation dotés de résultats a matière d et à la par			
1.4.	Dans quelle mesure les effets de développement en général ont-ils été pris en compte dans la conception du projet ?	Effets de développement ciblés et niveau d'intégration du genre	Sources et méthodes
Résultats Le projet directeme d'autonor l'environn Effet 3.2.)	Revue documentaire : Document du projet, Cadre logique, théorie de changement, Rapports d'activités Entretiens : Unité de		
Les effets données innovatio Effet 2.1. producte CE ont au valeur de	gestion du projet, partenaires clés de l'exécution et de mise en œuvre, producteurs		

Objectif	s et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
programi CC est mi ».			
1.5.	Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec la stratégie de la FAO en matière de renforcement des capacités ?	Niveau de cohérence avec la stratégie FAO de renforcement des capacités	Sources et méthodes
Résultats Le projet Stratégie l'approch	Analyse des rapports du projet et des opinions d'acteurs par rapport à la stratégie FAO de RC		
1.6.	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il aux objectifs stratégiques et au cadre de programmation pays (CPP) de la FAO	Cohérence avec le CPP du Sénégal et les objectifs stratégiques de la FAO	
	Analyse du CPP, et des OS de la FAO		
1.7.	Le projet a-t-il prévu un mécanisme d'adaptation aux changements susceptibles de se produire pendant la mise en œuvre ?	Etat d'analyse et maîtrise des risques	Sources et méthodes
Résultats Le projet pour les partenair initiaux e prendre	Analyse des documents du projet, rapports d'activités, interviews.		

 ³⁰ Environnement porteur, Organisations et individus
 ³¹ http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/capacity_building/Summary_Strategy_PR_F.doc

Objectif	s et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
projet pa	r l'unité GEF basée à Rome.		
Au nivea innovatio capacité nutrition			
Objectif 2	2 : Evaluer les progrès vers la réalisation de résultats		
Question	d'Evaluation 2 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet progresse-t-e	lle vers la réalisation des résultats ?	
2.1.	Quels sont les progrès accomplis vers la réalisation des résultats du projet	Examen du niveau de réalisation de chaque effet et les produits associés	Sources et méthodes
Résultats			Examen du PIR, de
Niveau d	e réalisation des produits de l'Effet 1.1.		rapports d'activité et des rapports techniques
Le Produ climatique satisfaisa stratégie sont utili très opé collabora permis de générer de	Entretiens avec les acteurs de la mise en œuvre, les bénéficiaires et les autres parties prenantes du projet		
	iit 1.1.2. « Les systèmes et les outils de gestion de l'information utilisés par les aspects relatifs au changement climatique et des GTP locaux sont créés	•	

³² Etude pour la mise à jour des connaissances sur le climat dans la zone sylvo-pastorale, le bassin arachidier et le Sénégal Oriental, ANACIM, 2017.

³³ Diagnostic des menaces, des contraintes et des opportunités liées au changement climatique et aux savoirs endogènes en matière d'adaptation dans la Zone Sylvopastorale, le Bassin arachidier et le Sénégal Oriental, ANACIM, CSE, FAO, GEF. Oct. 2017.

³⁴ Caractérisation des unités pastorales au Sénégal : éléments de synthèse dans des zones de forage de la Zone Sylvopastorale

Indicateurs

Sources / Méthode

agro-climatique » a été réalisé de manière satisfaisante. La cible à mi-parcours était la suivante : « les informations fournies par le GTP national sont adaptées aux besoins des CE et GTP locaux ». Le projet a réalisé au préalable, le diagnostic³⁵ des GTP locaux existant pour déterminer les conditions d'installation de nouveaux GTP. Ce diagnostic a permis de concevoir et d'établir un système de communication entre le GTP national et les facilitateurs des champs école pour diffuser les informations météorologiques aux populations rurales. Des GTP ont été installés dans les 8 départements / districts de la zone du projet. Ces GTP fonctionnent et contribuent à la diffusion et l'adaptation de l'information agro climatique. Les conseils agro-climatiques sont régulièrement donnés aux producteurs à travers des relais composés des responsables et agents des services techniques de l'Etat (Direction du développement rural, Direction de l'élevage, ANCAR, etc.), des facilitateurs des CE, CD, ONG et projets partenaires, et des producteurs relais. Les producteurs reçoivent des informations sur le profil de la saison des pluies, la période probable de démarrage de la saison des pluies. Ils reçoivent également des alertes sous forme d'SMS ou de message vocal sur des épisodes climatiques d'intérêt tels que les éventuelles apparitions de pauses sèches et de fortes précipitations en début et au cours de la saison culturale, etc. D'après un maître formateur de facilitateurs CE que nous avons rencontré, les membres du réseau national des facilitateurs en GIPD créent des groupes WhatsApp pour partager les informations climatiques distribués par l'ANACIM sur la prévision saisonnière et l'alerte climatique. Selon lui, cette information climatique est d'une très grande utilité pour les facilitateurs et les producteurs en ce moment.

Selon les agents de l'UCP, environ 300 facilitateurs de CE et autres acteurs clés reçoivent des SMS et des messages vocaux, et près de 4600 agriculteurs reçoivent des informations météorologiques de la radio rurale et des CE. La zone sylvopastorale bénéficie en plus d'un Système Pastorale d'alerte et d'Information du Ferlo (SPAIF) qui a été mis en place par l'ONG Agronome et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) dans le cadre de l'appui au pastoralisme. Le SPAIF a émis des alertes par SMS envers 518 acteurs (soit 7992 messages diffusés).

Selon les producteurs ces informations sont utiles pour la planification de leurs activités. Grâce à certains messages d'alerte ils peuvent prévoir ou annuler une opération agricole du lendemain. Le message vocal présente des avantages mais avec le risque que le destinataire rate l'appel.

Malgré un niveau de réalisation satisfaisant du Produit 1.1.2., il est important pour le projet de poursuivre le travail de consolidation et de pérennisation du dispositif et les mécanismes de transmission de l'information climatique (IC) dans l'objectif d'obtenir à très court terme un système de conseil agro-climatique opérationnel, et à la fin du projet, un véritable outil d'aide à la décision utilisé par les acteurs pour planifier et gérer l'ensemble du système de production agricole dont ils ont la charge. Pour cela, Il est nécessaire de renforcer les capacités des relayeurs de l'information climatique, de s'assurer que

³⁵ Etude diagnostique du fonctionnement des GTPs (national et locaux) et de faisabilité de la mise en place de GTPs au niveau communal, au Sénégal, ANACIM, Déc. 2017.

Indicateurs

Sources / Méthode

les messages reçus sont bien traduits et délivrés sous forme de conseil simple et facilement compréhensibles par les producteurs, de valoriser les expérimentations des CE et faciliter une large diffusion de l'information et du conseil agroclimatique aux bénéficiaires finaux. L'utilisation des pictogrammes sur des tableaux affichés dans les endroits les plus fréquentés des villages et sites d'intervention est une option envisagée par le projet.

Niveau de réalisation des produits de l'Effet 2.1.

Le Produit 2.1.1 visait le développement et la diffusion des curricula spécifiques pour les CE focalisés sur l'ACC, la résilience des écosystèmes et l'intégration entre les systèmes de production agricoles, sylvo pastoraux et la nutrition sont développés et diffusés. Les objectifs à mi-parcours ont été réalisés de manière satisfaisante. Des curricula destinés à la formation des CE, focalisés sur l'ACC, la résilience des écosystèmes et l'intégration entre les systèmes de production agricoles, sylvo pastoraux et la nutrition ont été développés et diffusés. Selon un maître formateur que nous avons rencontré pendant la revue « les produits générés par l'ANACIM sont fiables et prennent en compte les savoirs locaux ». Cependant, la traduction des curricula de formation en langue locale et leur diffusion aux facilitateurs relais n'est pas encore faite. Le projet prévoit de le faire assez rapidement étant donné que les producteurs leaders seront de plus en plus mobilisés et formés par le projet pour devenir des facilitateurs relais. Le projet a permis d'élaborer deux documents : « Conception de nouveaux curricula de formation intégrant les aspects d'adaptation au changement climatique » et « recueil de bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique ». Ces documents servent de support de formation pour l'animation des CE dans les trois zones du projet. Le recueil des bonnes pratiques comporte quarante-cinq (45) fiches techniques regroupées en trois (3) thèmes : Gestion des ressources naturelles et restauration de la biodiversité ; Amélioration des productions animales ; Amélioration des systèmes de production agricole.

Le Produit 2.1.2. « Des facilitateurs sont formés aux pratiques et stratégies d'ACC, aux aspects genre et nutrition » a été réalisé de manière modérément satisfaisante. Le projet a appuyé le recyclage de 3 maîtres formateurs. A travers le Réseau national des facilitateurs en GIPD (RNF/GIPD), le projet a réalisé le recyclage des facilitateurs et formé de nouveaux facilitateurs. Selon le RNF, les formations se sont en général bien déroulées et tous les membres du réseau national des facilitateurs en GIPD intervenant dans la zone du projet ont été recyclés. Au cours des FDF, la question de l'information climatique a fait l'objet d'échanges intenses entre les maîtres formateurs et les facilitateurs. Les formations ont été réalisées par petits groupes et ont duré 5 jours chacune. Le projet a également formé des nouveaux formateurs à travers 5 Formations de Formateurs (FDF) en Champs Ecole Producteurs (CEP) pendant 6 sessions chacune, et 3 FDF en Champs Ecole AgroPastoraux (CEAP) pendant 7 sessions chacune. Chaque FDF en CEAP compte en moyenne 20 personnes. On peut

Objectifs et Questions d'évaluation Indicateurs Sources / Méthode

estimer à 64 le nombre de facilitateurs CEAP formés.

En ce qui concerne les CEP, le projet a formé ou recyclé au total 392 facilitateurs mobilisables pour les CEP soit : 15 maîtres formateurs dont 2 femmes recyclés ; 103 techniciens facilitateurs CEP dont 15 femmes formés ; 20 facilitateurs CEP dont 1 femme recyclés ; 131 producteurs relais CEP formés ; 93 producteurs relais formés en co-organisation avec ANCAR – zone Bassin arachidier Sud (BAS). La mobilisation des facilitateurs CEP a permis de créer 322 CEP

La faible représentativité des femmes est liée à l'environnement porteur du projet et une faible candidature des femmes pour ces formations. Pour améliorer la participation des femmes, le projet envisage de revoir la stratégie de mobilisation des femmes, revoir les modes de ciblage et les modalités de recrutement des femmes dans ces formations et de mettre en place des formations de relais.

Le Produit 2.1.3 « Les champs écoles de producteurs (CEP) sont installés ou renforcés pour l'intégration de pratiques d'ACC dans les systèmes de production et les producteurs sont formés » a été réalisé de manière modérément satisfaisante. Le projet a installé 387 CE dont 322 CEP et 65 CEAPs (7 CEAPs spécifiques aux femmes). Un total de 5380 producteurs a été formé soit 3755 dans les CEP et 1625 dans les CEAPs (dont 845 femmes). Bien que les cibles à mi-parcours soient quasiment atteintes voire dépassées (110 % pour le nombre de CE crées, 86 % pour le nombre de producteurs formés), des interrogations existent sur la qualité et le fonctionnement des ces CE. Plusieurs CEP et CEAP ont rencontré des difficultés et contraintes telles que l'affectation des animateurs hors des sites du projet, l'installation des CE sur des parcelles inappropriées, la mise à disposition tardive des intrants dans les CE, les dégâts d'animaux sur les cultures, une sécheresse plus rude, ce qui a négativement affecté le fonctionnement des CE et dans certains cas remis en cause le processus d'expérimentation et d'apprentissage participatif et la productivité escomptée. Le projet a dû faire face à un taux de délocalisation des facilitateurs formés suite à leur affectation en dehors de la zone du projet (affectation des agents de l'Etat, engagement des agents de développement communautaires par d'autres projets ou ONG), ce qui a affecté le planning de création et d'animation de certains CE. En zone sylvopastorale par exemple, le suivi d'impact du projet³⁶ a révélé que sur 25 facilitateurs formés à la première session, plus d'une dizaine ont rejoint d'autres structures et/ou sont affectés dans d'autres zones. Pour pallier cette situation, le projet a démarré la formation des facilitateurs relais recrutés parmi les producteurs leaders et d'autres personnes ressources intéressantes au niveau du village. Ces derniers présentent les avantages suivants : (i) ils connaissent mieux leur site d'intervention ainsi que la population, les uses et coutumes et les systèmes de production traditionnels; (ii) ils sont plus proches de la population et des producteurs ; (iii) ils sont plus stables au plan géographique et administratif. Cependant le renforcement de leurs capacités en techniques d'animation pourrait s'avérer beaucoup plus délicat. Il est important de bien assurer leur formation en l'adaptant à leurs capacités de base tout en ajustant la durée de la formation. Au-delà de ces

³⁶ ASVF, 2018. Rapport final suivi d'impact/ Projet Résilience climatique dans la zone sylvopastorale

Indicateurs

Sources / Méthode

solutions palliatives, les informations recueillis sur le terrain par l'équipe de la RMP indiquent que le projet devrait davantage privilégier la qualité des CE crées par rapport à la quantité. Il est mieux d'avoir un nombre limité de CE qui fonctionnent bien plutôt qu'un grand nombre de CE qui fonctionnent mal. En zone sylvopastorale par exemple, le suivi de l'impact³⁷ du projet en juin 2018 a révélé que sur 19 CEAP qui ont été installés dans les 15 UP accompagnés par la FAO, 21% seulement parmi elles fonctionnent. Ce faible taux est du à la crise pastorale de 2017-2018 occasionnée par le déficit fourrager généralisé et qui a entrainé une transhumance précoce et massive des populations pastorales hors de la zone du Ferlo. Plusieurs autres facteurs entravent le fonctionnement des CE crées comme par exemple : le choix des membres ou des sites des CE ; la mobilité des facilitateurs (affectations) ; la mobilité des populations lorsque les pluies s'installent très tard ou lorsque la sécheresse se prolonge en zone sylvopastorale ; le retard dans la mise en place des intrants ; etc. Ces contraintes soulignent également la nécessité de prévoir dans le projet des mécanismes/dispositions spécifiques pour lever des contraintes, prévenir/atténuer les risques/impacts négatifs et fournir des appuis ciblés aux producteurs lorsque c'est nécessaire.

Malgré la création du nombre de CE prévu, la mise en réseau des CE et des Clubs Dimitra (CD) a été une très grande faiblesse et constitue donc le grand défi à relever pour la suite de la mise en œuvre pour faire en sorte que l'installation des CE précède la mobilisation des CD dans les villages. Les 2 critères minimums de départ requis pour la création d'un CEP ne sont pas systématiquement respectés. Par exemple la mobilisation communautaire par les CD ne constitue que rarement la porte d'entrée de l'approche CEP. En conséquence, il n'y a que 21 villages dans lesquels les CD et CE collaborent de manière étroite et synergique. De même, la sélection des membres des CE ne respecte pas systématiquement le critère d'appartenance de 2 membres au minimum à un CD car dans la plupart des cas les CE sont créés sans attendre la création et la mobilisation sociale des CD. Il est important que le projet développe une stratégie permettant d'intégrer au mieux les préconisations de l'alliance méthodologique CE et CD afin d'augmenter les capacités de réussite et de fonctionnement des CE installés.

Considérant les contraintes observées, il apparaît que pour atteindre les objectifs visés : (i) l'installation des CE doivent respecter les 9 points de l'alliance méthodologique entre les CE et CD ; (ii) les CE créés doivent mieux fonctionner et être de « véritables modèles de réussite » pour les producteurs participants, et une « vitrine séduisante » pour les autres personnes intéressées. Dans cette optique, l'UCP devrait mener en interne une réflexion pour trouver le meilleur équilibre entre la qualité et la quantité des CE et nettement à la baisse la cible visés en fin de projet pour les indicateurs « nombre de CE crées » et « nombre de producteurs formés ». Une priorité doit également être accordée à la création des CE viables en respectant des 9 points méthodologiques, et la mise en place d'un environnement favorable à l'adoption des technologies proposées dans les CE.

³⁷ ASVF, 2018. Rapport final suivi d'impact/ Projet Résilience climatique dans la zone sylvopastorale

Indicateurs

Sources / Méthode

Le Produit 2.1.4. « Les Clubs d'écoute Dimitra (CED) sont installés et autonomisés pour permettre la mise en réseau des Champs école » a été réalisé de manière satisfaisante. Les capacités de 34 animateurs Clubs Dimitra (CD), 60 leaders CD et 12 responsables de radios communautaires ont été renforcées. Un total de 240 CD a été installé à Tambacounda (Sénégal Oriental) et Nioro (bassin arachidier), dépassant ainsi la cible de 200 CD visée à mi-parcours. Les CD ont été mis en place par deux opérateurs techniques compétents en la manière à savoir l'ONG SYMBIOSE et la Fédération Nationale des Producteurs de coton (FNPC). Ces deux acteurs possèdent un excellent ancrage social et territorial qui constitue leur atout. L'organisation sociologique et territoriale est en général respectée dans la création des CD. Les femmes et les jeunes sont bien impliqués dans le processus décisionnel et dans les actions de développement du village. Par exemple, sur 62 CED crées par FNPC, 30 sont féminins, 24 sont masculins, et 8 sont mixtes. Les CD crées comptent en général 30 membres. Cependant, malgré la création du nombre de CD prévu et les effets positifs de l'approche CD sur les communautés, les synergies avec les CE restent faibles. Le projet doit veiller à la planification concertée des activités entre les partenaires chargés de la mise en place des CEP et CD et soutenir la mise en réseau des CD et CE comme déjà expliqué précédemment (voir Produit 2.1.3).

Le Produit 2.1.5 « Les bonnes pratiques et les leçons apprises pour une meilleure adaptation aux risques climatiques sont capitalisées et diffusées au niveau local » a été réalisé de manière modérément satisfaisante. Un nombre important de bonnes pratiques ont été identifiées dans les différents sites, et 5 bonnes pratiques ont été sélectionnées et capitalisées dans chaque zone en vue de leur diffusion. En zone sylvopastorale par exemple, 13 bonnes pratiques locales ont été identifiées, et 5 parmi elles ont été retenues pour une capitalisation/diffusion à savoir : l'adoption de variétés de semences à cycle court combinée à l'usage de l'information agro-climatique ; la Pratique du maraîchage combiné à l'installation de brise-vent et de la pratique du compostage ; le traitement phytosanitaire naturel dans le maraichage ; la technique de production de fourrages à partir du *Pennisetum purpureum* (neema en langue locale) ou du niébé fourrager ; la technique d'embouche ovine et bovine. Certaines zones ont organisé des visites d'échanges pour promouvoir les bonnes pratiques tout en associant les radios communautaires pour une plus large vulgarisation. Un partenaire du projet nous a dit que le Ministre de l'élevage a positivement apprécié le la production du neema dans la CE de formation des formateurs au point de recommander sa dissémination dans la zone sylvopastorale comme une bonne stratégie d'adaptation au CC et de renforcement de la résilience. La RMP n'a toutefois pas constaté ni obtenu l'évidence d'une capitalisation des leçons tirées des CE. Il est important pour le projet d'identifier les facteurs susceptibles d'encourager ou de bloquer l'adoption de ces BPA dans chaque zone.

Niveau de réalisation des produits de l'Effet 2.2

Le Produit 2.2.1 « Les organisations d'agro-sylvo-pasteurs sont renforcées grâce à l'adoption de nouvelles technologies et

Indicateurs

Sources / Méthode

innovations pour l'ACC et à l'amélioration de la production et valorisation des chaines des valeurs » a été réalisé de manière satisfaisante par rapport à la cible fixée à mi-parcours. L'ANCAR a conduit le diagnostic des organisations de producteurs dans 15 communes dans les 3 zones du projet pour mieux connaître les OP en vue de la promotion et la mise à l'échelle des activités génératrices de revenus. 65 organisations de producteurs ont été identifiées et formées par ANCAR et 48 OP ont été appuyées dans l'élaboration de leur plan de développement. Ce plan intègre les priorités, les opportunités de développement autour des filières prioritaires, la diversification, l'amélioration de la qualité des produits agro-sylvopastoraux et les Activités génératrices de revenus (AGR).

Le Produit 2.2.2 « Au moins un producteur par CE multiplie et commercialise des semences adaptées au CC et à haute valeur nutritionnelle » a été réalisée de manière modérément satisfaisante. Les capacités de 15 organisations ont été renforcées pour la production des semences. Dans la zone du Bassin arachidier sud (BAS), 9 OP des régions de Kaffrine et Kaolack ont produit des semences de maïs (variétés Early Thai et Swan), mil (variété Souna 3, Thialack 2) et sorgho (variété Payerne) sur une surface totale de 29 ha. Dans la zone du Sénégal oriental et haute Casamance (SOHC), ont réalisé la production de semence sur 03 ha de riz Nérica 4 et 03 ha de maïs Early Thai. La sensibilisation sur la législation semencière a été également faite dans la zone du SOHC pour 90 producteurs provenant des trois communes. Les informations obtenues des acteurs sont optimistes quant à la poursuite du processus jusqu'à la commercialisation des semences. Dans les autres zones agro écologiques (Vallée du Fleuve, zone Sylvopastorale, Bassin arachidier Nord), le retard de démarrage de l'élaboration des situations de référence des OP n'a pas permis de dérouler le programme d'appui à la production des semences adaptées au changement climatique.

Le Produit 2.2.3 « De nouvelles variétés adaptées de céréales de fruits et légumes et d'espèces fourragères sont introduites dans les zones d'intervention pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations » a été réalisé de manière modérément insatisfaisante. Pour le moment, compte tenu du retard accusé dans la mise en œuvre des activités, les agriculteurs éleveurs ciblés n'ont pas encore adopté de nouvelles variétés à haute valeur nutritionnelle. Un document d'orientation pour l'intégration de la nutrition dans les champs école a été développé ; La culture du « neema » a été introduite dans 17 localités. La RMP a pu constater/observer l'expérimentation de plusieurs variétés de mil et d'arachide adaptées aux CC et des cultures maraîchères dans les CE. Pour l'instant il n'y a pas d'évidence de leur adoption étant donné que les CEP visités sont pour la plupart en première année de production. La réalisation du produit est estimée à 40%. Pour encourager une adoption de ces variétés, le projet doit faciliter la disponibilité des semences et l'accès dès la prochaine saison agricole. Cela requiert une meilleure planification/coordination avec les Directions Régionales de Développement Rural (DRDR) et les Services Départementaux de Développement Rural (SDDR). Il sera en même temps nécessaire de poursuivre l'appui aux OP pour la production semencière.

Indicateurs

Sources / Méthode

Le produit 2.2.4 « Les Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) et les plans de gestion des aires de pâturages et des parcours du bétail sont renforcés avec la participation des associations d'agriculteurs, d'éleveurs et les autorités locales » a été réalisé de manière modérément insatisfaisante. La caractérisation des unités pastorale a été faite en zone sylvopastorale³⁸. Le projet a formé les animateurs du PASALouMaKaf, de l'ONG AVSF et du PRAPS qui appuient la gestion des unités pastorales. Mais, la RMP n'a pas trouvé une évidence probante en ce qui concerne le renforcement des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) et des plans de gestion des aires de pâturages et des parcours à bétail. Toutefois, les programmes d'apprentissage des CEAP comportent des modules sur la gestion concertée des ressources pastorales telle que développée dans les Unités pastorales. Selon l'UCP, l'apprentissage de ces modules de formation devrait à terme améliorer les plans de gestion d'unités pastorales.

Niveau de réalisation des produits de l'Effet 3.1.

Le Produit 3.1.1 vise l'élaboration des modules de sensibilisation à l'intention des décideurs et le renforcement des capacités institutionnelles pour l'intégration de l'ACC basée sur l'approche CE, dans les politiques, programmes et projets. Les objectifs à mi-parcours ont été réalisés de manière satisfaisante. Le projet a initié la capitalisation du fonctionnement du SITAR (Système d'information technologies agricole et rurale) dont l'étude a été validée au cours de la mise en œuvre du PSAOP. Le projet a voulu ainsi revoir pour rénover le conseil agricole et y intégrer l'ACC dans le cadre du protocole avec le FNDASP. Cela est fait en partenariat avec le FIDA qui accompagne ce processus pour ses projets. Le groupe de travail CCA initié par le projet a participé à l'ensemble du processus d'intégration de l'adaptation au changement climatique au guide national de planification et de budgétisation locales sous la direction du ministère de la Gouvernance locale. Le projet travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable pour former les autorités locales (gouverneur, directeur des agences de développement régional et des collectivités territoriales) à intégrer l'ACC dans les plans de développement local. Une collaboration a été établie avec le GIZ dans le cadre du Projet d'appui scientifique aux processus nationaux de planification (PAS-PNA) pour cofinancer des sessions de formation pour les grandes institutions nationales (6 531 USD): l'Assemblée Nationale (commission Développement et aménagement du territoire), le Haut Conseil des Collectivités Territoriales. Des programmes de renforcement des capacités des membres du Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement au Sénégal (REPES) et des membres du Conseil économique et social environnemental (CESE) sont prévues. Le projet a soutenu le processus du PNA (plan national d'adaptation) en collaboration avec DEEC. Plusieurs activités d'appui ont été réalisées telles que le processus d'élaboration et de validation technique du quide national de planification et budgétisation locales intégrant quatre dimensions transversales : les changement

³⁸ CSE, 2017. Caractérisation des unités pastorales au Sénégal : éléments de synthèse dans des zones de forage de la Zone Sylvo pastorale ?

Indicateurs

Sources / Méthode

climatique, la migration, la nutrition et le genre ; la formation des décideurs de l'administration et des services techniques (gouverneurs, directeurs des agences de développement régional, responsables de la division régionale de l'environnement) et des hauts représentants du Parlement, Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et du Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT). Un policy Brief « Secteur agrosylvopastoral & changement climatique au Sénégal » a été élaboré en octobre 2017.

Le Produit 3.1.2 concerne la mise en place d'un groupe intersectoriel de haut niveau pour définir et faire adopter l'agenda des actions d'ACC et de résilience à intégrer dans les politiques, programmes et projets. Les objectifs à mi-parcours ont été réalisés de manière modérément satisfaisante. Le projet a identifié le Comité national sur le changement climatique (COMNACC) comme étant la structure la plus pertinente parmi les nombreux comités institués par le Gouvernement.

Le COMNACC a été créé par le décret n°2011-1689 du 3 octobre 2011 pour assurer une fonction de coordination, de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre pour faire face au dérèglement climatique et endiguer les problèmes qui en résultent au regard de l'ampleur des changements climatiques et de leurs impacts sur l'économie mondiale et nationale. La mise en place des Comités régionaux sur le changement climatique (COMRECC) dans chacune des 14 régions du Sénégal a été appuyée par le projet INTAC et le projet TACC. Pour contribuer à la redynamisation des COMRECC suite à une léthargie constatée après leur installation, le projet les accompagne à travers un programme de renforcement de capacités sur (i) l'intégration de la dimension changement climatique dans la planification et la budgétisation, (ii) l'élaboration de plan d'action réalisable ; (iii) la préparation de stratégies de mobilisation de ressources financières pour disposer d'une structure de dialogue politique au niveau régional sur le ACC pour permettre de suivre, évaluer, soumettre même des projets.

L'étude sur l'évolution institutionnelle du Comité national sur le changement climatique (COMNACC) a été réalisée par le Bureau organisation et Méthodes (BOM). L'atelier de validation a été organisé les 29 et 30 août 2018 et une feuille de route a été validée pour la finalisation des textes sur l'évolution institutionnelle du COMNACC. Le projet a par ailleurs soutenu la participation de la délégation sénégalaise à la COP23, tenue à Bonn (Allemagne) du 6 au 17 novembre 2017. Un Policy Brief a été élaboré et validé.

Niveau de réalisation des produits de l'Effet 3.2.

Le Produit 3.2.1 vise l'ouverture d'un « Fonds national de résilience » au niveau d'un des Fonds existants. Le niveau de réalisation des objectifs à mi-parcours est modérément insatisfaisant car le fonds n'est toujours pas crée. Le consultant recruté à cet effet a rencontré les parties prenantes, analysé la documentation et capitalisé les expériences réussies et les

Objectif	s et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
bonnes p la gestio focalisée d'adapta Le proce innovant dispositif informat aider dar			
2.2.	Quels facteurs ont-ils contribué à l'obtention ou non des résultats escomptés ?	Facteurs favorables et défavorables	Sources et méthodes
En génér de CD ; été tant l et la dur stratégie	de travail, rapports		
produits	acteurs de la mise en œuvre, les bénéficiaires et les autres parties prenantes du projet		

Objectif	fs et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode		
Objectif	3 : Evaluer la mise en œuvre du projet et la gestion adaptative				
activités,	Question d'évaluation 3 : Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et de gestion du projet (mécanismes de gestion, planification de activités, financement et cofinancement, systèmes de suivi et d'évaluation au niveau des projets, participation des parties prenantes, communication de données et communication) sont-ils susceptibles d'accroître ou réduire l'efficience et l'efficacité du projet ³⁹ ?				
3.1 et 3.2.	Dans quelle mesure l'assistance technique prévue/fournie à l'équipe chargée de l'exécution par la FAO est-elle adéquate par rapport aux résultats escomptés ?		Sources et méthodes		
pour l'éla et les ag mise en renforce de l'appu la FAO a projet e bénéficia La super adaptativ risques li	rvision de la FAO est jugée satisfaisante. Le service des achats (CSAP) a not aboration des protocoles avec les partenaires. L'Agent technique principal, le Rents de l'unité de coordination du FEM ont apporté un appui permanent dar œuvre de l'approche CE et CD a bénéficié d'un important appui du siège de ment des capacités de prestataires. De même, le réseau des formateurs des fui de la FAO pour la formation de maîtres formateurs. La coordinatrice internation of la FAO pour la formation de maîtres formateurs. La coordinatrice internation octobre 2017, et a rencontré toutes les institutions partenaires à Dakaraires sur les sites du projet. Elle a émis des recommandations pour améliorer la vision du projet est satisfaisante. La supervision de la FAO est continue, sur le jugée satisfaisante. Néanmoins elle pourrait être davantage proactive pour a és aux procédures de la FAO et l'aider à anticiper pour éviter des retards. Au nive de pilotage (CTP) suit très bien le projet et donne des orientations nécessaires	esponsable du budget as le suivi du projet. La e la FAO en terme de acilitateurs a bénéficié tionale du projet CD à sion de supervision du et les partenaires et mise en œuvre. ffisamment réactive et lerter l'UCP sur certains yeau national, le comité	Revue documentaire : Entretiens : Gestionnaires du projet à la FAO ; partenaires impliqués ;		
3.3.	La planification des activités du projet est –elle effective et efficace ?	Qualité de la planification et d'utilisation du suivi- évaluation	Sources et méthodes		

³⁹ L'évaluation s'appuiera sur une échelle à 6 niveaux (voir Encadré 5)

Objecti	fs et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
informat l'utilisation	ositif de suivi-évaluation est modérément satisfaisant. Pour l'instant il n'estions sont bien collectées et analysées mais la remontée de l'information vers l'Uon des résultats pour une planification anticipée et objective des activités. L'utilise lect prévue pour février 2019 au plus tard est une solution adéquate.	Documents du projet et entretiens avec les gestionnaires du projet	
3.5.	Quelle est la situation et l'effectivité du cofinancement ?	Effectivité du cofinancement.	Sources et méthodes
Voir Tab	leau de cofinancement		Revue documentaire et entretiens avec les partenaires de cofinancement
3.6.	Dans quelle mesure les outils de suivi-évaluation sont-ils en place et utilisés de façon adéquate ?	Qualité, pertinence, utilisation et efficacité des outils de suivi-évaluation	Sources et méthodes
priorité e mis en p conséque tenu des une prior production indicateu	des résultats est cohérent mais présente quelques insuffisances au niveau de so est donnée aux indicateurs quantitatifs, ce qui pourrait affecter négativement la quelace, la qualité de l'apprentissage, et le niveau d'adoption des technologies et sence, les cibles de certains indicateurs notamment du Produit 2.1.3 semblent tra contraintes rencontrées sur le terrain qui ont déjà évoquées précédemment et de rité à la qualité des CE mis en place : (i) au moins 1.250 CE sont mis en place ou reson végétal et 500 CEASP ; (ii) 15.000 agriculteurs et 10.000 agropasteurs sont formés urs pourraient être réduites de 25%. Un nouvel indicateur qualité pourrait être interest au moins 70% des champs école installés à mi-parcours fonctionnent bien.	Documents de projet, plans de travail du projet, outils de suivi du GEF, PIR	
	indicateurs des composantes 2 et 3 méritent d'être modifiés en reformulant le text ou en allongeant la période d'obtention de l'effet ou de l'impact.		
nouvelles pourraie pratiques	omposante 2, il s'agit de deux indicateurs du Produit 2.2.3 à savoir (i) 50% des bérs variétés; (ii) 70% des bénéficiaires diversifient leur alimentation et comblent leurs nt être reformulés comme suit: (i) 50% des bénéficiaires ont adopté les nouvelles agricoles d'ACC et les utilisent effectivement dans leur exploitation agricole; (in the projet. Pour active alimentation et comblent leurs besoins nutritionnels en fin de projet. Pour active de la savoir de projet.		

Objectif	s et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
	n des technologies et bonnes pratiques testées en CE, le projet devrait identif l'adoption dans chaque site d'intervention et les valoriser au mieux.		
fonds (ou accusé da « Au bou	omposante 3, il s'agit de l'indicateur suivant de l'Effet 3.2 : « Au bout de la troisie guichet) mobilisant le double de la contribution initiale du FEM est opérationne ans la signature du protocole d'accord avec le FNDAPS, cet indicateur pourrait êtr t de la quatrième année du projet, un fonds (ou guichet) mobilisant le double de la pérationnel ».	el ». En raison du retard re reformulé comme suit	
dans le contra des CD. I sociale au	cateurs relatifs aux changements socio-économiques, psychologiques et compadre des résultats, alors que le projet vise le renforcement des capacités des indivironnement porteur. Le projet pourrait manquer l'occasion de capturer et compques, culturels, cognitifs, comportementaux sur les membres et les collectivités gal est nécessaire d'introduire deux indicateurs dont l'un ciblant « le niveau d'amé a sein des communautés bénéficiaires du projet » et l'autre « la contribution du projet » et des jeunes dans les CD et CE ».		
3.7.	Dans quelle mesure les parties prenantes participent-elles à la gestion du projet ?	Niveau d'implication des partenaires dans la gestion	Sources et méthodes
l'état d'a responsa Prendre des conr suivi déd (v) implie champs témoigna Le projet cofinance	nions du CTP du projet se sont tenues en octobre 2016 et décembre 2017 et avancement et de formuler des recommandations pertinentes telles que bilisation et la déconcentration pour la mise en œuvre des activités dans le en compte les spécificités locales dans l'information et sensibilisation; (iii) assances scientifiques et endogènes; (iv) mettre en place dans les meilleurs ié exclusivement au projet pour capitaliser et partager les résultats du projet quer davantage la recherche et les universités dans l'appropriation, l'animatécoles; (vi) développer une stratégie de communication afin de recue ages des bénéficiaires sur les changements positifs liés à la mise en œuvre du la su mobiliser les partenaires de cofinancement autour d'une première réurement organisée en mars 2018. Cette réunion a permis de réaffirmer les atterne partenaire. Elle a permis aussi de partager les informations sur la mise en ce	Document du projet, Outils de suivi- évaluation Entretien avec l'équipe de gestion du projet et les parties prenantes	

Objectif	fs et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode		
cofinanc opportu	s communes d'intervention, d'apprécier les synergies en cours ou à créer a ement, les autres partenaires techniques et les prestataires de services. Le nités de cofinancement existantes pour pallier la démobilisation et les contra partenaires du cofinancement.	5			
3.8.	Dans quelle mesure les données sont-elles communiquées et utilisées ?	Niveau de conformité avec les obligations de communication de données au GEF.			
Le fonctionnaire technique principal (LTO) du projet en collaboration avec l'UCP a préparé 2 rapports d'exécution (PIR) en 2017 et 2018. Le CNP a supervisé et réalisé le suivi des activités du projet, notamment les conventions avec les partenaires d'exécution et a fait appel aux consultants externes et prestataires pour des activités spécifiques (Adaptation de l'outil KoBoCollect aux besoins du projet en cours, RMP démarrée en octobre 2018). La RMP a vérifié les informations contenues dans ces rapports et n'émet aucune réserve sur leur vraisemblance.					
	n d'évaluation 4 : Dans quelle mesure les préoccupations liées au genre, aux po regarde environnementale ont-elles effectivement été prises en compte pendar	- -			
4.1 4.2 4.3.	Les considérations d'égalité entre les sexes ont-elles été prises en compte pendant la mise en œuvre et la gestion du projet ? Dans quelle mesure la société civile, les populations autochtones et les groupes vulnérables et marginalisés ont-ils participé au projet et leurs besoins pris en compte ? Le projet applique-t-il la sauvegarde environnementale et sociale ?	application d'un plan d'intégration	ources et méthodes		
Le proje	et cible prioritairement les groupes vulnérables et a efficacement capitalisé	sur des projets et D	Oocument de projet, Politique genre du		

Objectifs et Questions d'évaluation	Indicateurs		Source	s / Méth	ode
programmes antérieurs et pris des mesures aux niveaux : national et local pour renfordes parties prenantes et particulièrement des femmes et des jeunes.	cer la participation	GEF, Cadre de l'analyse des as) pour
Les CE et CD jouent un rôle important dans le renforcement des capacités des femmes exemple, sur 62 CD mis en place par FNPC, 30 sont féminins, 24 sont masculins, Egalement, durant la campagne d'hivernage 2018-2019, dans la zone du bassin arachic (dont 53 hommes et 5 femmes) ont animé 75 CEP qui ont concerné 1 891 producteurs (36 %) et 1 219 femmes (64 %). Dans la zone du Sénégal Oriental, 40 facilitateurs (dor femmes) ont animé 52 CEP qui ont concerné 1310 producteurs dont 669 hommes (51 (49 %). La faible proportion des femmes parmi les facilitateurs est liée à la faible proportion des gemmes sont toujours majoritaires dans les dynamique engendrée par l'approche CE et CD a permis de faciliter le dialogue entre les services des eaux et forêts. De même, les champs école de saisons sèches basées culture maraîchère participent de la durabilité sociale.	et 8 sont mixtes. lier, 58 facilitateurs dont 672 hommes at 34 hommes et 6 %) et 641 femmes ortion des femmes s champs école. La les populations et	Rapport d'évalu Rapport d'activi		parcours	
Les produits et effets du projet sont centrés sur l'adaptation aux effets du changen plusieurs aspects environnementaux et sociaux tels que Biodiversité, Ecosystèmes et Ressources génétiques végétales et animales, Santé des animaux, Gestion des ravageur pesticides, Santé, sécurité et conditions de travail des collectivités, Égalité du genre et a femmes, savoirs endogènes, gestion et utilisation durable des Unités Pastorales, etc.	habitats naturels, rs et réduction des				
La plupart des zones d'intervention sélectionnées par le Projet présentent des ni dégradation des terres. Le projet contribue par exemple à l'amélioration des pâturages, eau, ou des terres agricoles qui ont perdu leur fertilité. Les cultures nécessitant l'in «Pennisetum purpureum ou neema » sont proposées à l'adoption uniquement dans forages à débit excédentaire. Des pratiques d'intensification durable de la production matière organique et d'engrais verts et l'introduction de variétés adaptées aux conc climatiques sont proposées par le projet à l'effet de contribuer à la sauvegarde en sociale	des ressources en rigation comme le les sites dotés de n, l'utilisation de la ditions agro-pédo-				
4.3.	Les risques ont- ils été identifiés				

Objectif	s et Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources / Méthode
		Quelles sont le plan et les	d'activités Entretiens : acteurs de la mise en œuvre ; point focal GEF, acteurs des services publics, privés et de la société civile ; producteurs ; communautés
Objectif 4	4 : Evaluer durabilité ⁴⁰⁴¹		
	d'évaluation 5 : Dans quelle mesure les conditions de durabilité et le nnels et de gouvernance) identifiés (Document de projet, Examen annuel du pr	•	•
5.1. 5.2. 5.3.	Les risques financiers pour la durabilité sont-ils pris en compte et gérées ? Les risques socio-économiques et environnementaux pour la durabilité sont-ils pris en compte et gérés ? Dans quelle mesure les risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité sont-ils identifiés et pris en compte ?	place des conditior et facteu favorables à	i chiliellens avec les acteurs

Le projet propose des techniques/innovations adaptés aux besoins/demandes des agro-sylvo-pasteurs et qui vont contribuer au développement économique des producteurs agro-sylvo-pastoraux ciblés. Le fonds de résilience en cours de négociation avec le FNDASP, permettra de financer les plans de développement des OP y compris les activités génératrices de revenus et renforcer la viabilité économique des ménages. L'implication des acteurs de développement gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et locaux contribue à la durabilité à la fin du projet.

Plusieurs facteurs déjà décrits et liés au dispositif d'intervention et à l'environnement porteur du projet, sont susceptibles d'affecter négativement la

⁴⁰ L'évaluation de la durabilité à mi-parcours consiste à évaluer les risques qui pourraient influer sur le maintien des réalisations du projet

94

⁴¹ La durabilité globale est évaluée sur une échelle à 4 niveaux mentionnée ci-après : Probable (L), Assez probable (ML), Assez improbable (MU), et Improbable (U) (voir Encadré 6).

Indicateurs

Sources / Méthode

qualité et la durabilité des interventions et affecter négativement la théorie du changement du projet.

Le projet devrait intégrer les sites d'intervention des partenaires de cofinancement (ces partenaires ont leurs propres superviseurs de sites) dans son dispositif de suivi afin d'en capturer/comptabiliser les effets et impacts.

L'affectation par l'Etat de certains facilitateurs formés (agents de l'Etat) hors de la zone du projet entraine une déperdition des ressources humaines pour les champs école. Le projet envisage la formation des animateurs relais (choisis parmi les producteurs leader) pour palier à cette contrainte. Mais, cette solution requiert également une formation plus approfondie de ces derniers et un suivi plus poussé des CE qu'ils mettront en place. Dans ce cas, il est également prévu que ces animateurs travaillent en binôme ou qu'ils soient soutenus par un facilitateur plus expérimenté pendant l'animation des CE.

Les sites font face à de nombreuses contraintes qui ne sont pas sous le contrôle direct du projet et qui nécessitent des stratégies d'adaptation. Ces contraintes concernent par exemple l'absence d'eau liée à une panne de forage ou à sa mauvaise gestion, l'arrivée tardive des pluies, les dégâts des animaux sur les cultures, la planification tardive des opérations qui ne permet pas d'obtenir les parcelles idéales pour l'installation des champs écoles, etc. Elles sont susceptibles de limiter les chances d'adoption des stratégies d'ACC proposées. En plus, le projet n'a pas fait une analyse coût-bénéfice de l'adoption des stratégies/technologies d'ACC proposées.

Annexe 3 : Liste de personnes rencontrées

	Prénom et Nom	Fonction	Email	Date	Lieu
FAO	Ibrahima NIANG	Briefing Sécurité			Dakar
FAO	Cheikh Guèye	Assistant au Représentant de la FAO au Sénégal chargé de Programme	cheikh.gueye@fao.org	Lundi 5 nov. 18	Dakar
FAO	Makhfousse Sarr	coordonnateur projet GCP/SEN/065/LDF	makhfousse.sarr@fao.org	5+6 nov. 18	Dakar
FAO	Mame Ndiobo Diène	Expert en Politique et institution projet GCP/SEN/065/LDF	mame.diene@fao.org	5+6 nov. 18	Dakar
FAO	Malick Faye	Expert Elevage projet GCP/SEN/065/LDF	malick.faye@fao.org		Participant à la mission
FAO	Cheikh Sadibou Pène	Expert Agronome projet GCP/SEN/065/LDF	cheikh.pene@fao.org		Participant à la mission
FAO	VeyretPicot, Maude		Maude.VeyretPicot@fao.org	23Nov.	skype
FAO	Christiane Monsieur,	Coordinatrice Clubs Dimitra, Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP)	Christiane.Monsieur@fao.org	23Nov.	skype
FAO	Geneviève Braun,	Unité de coordination FAO- GEF	Genevieve.Braun@fao.org	05 Nov 23Nov.	skype
DEEC-Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés Ministère de l'Environnement	Madeleine Diouf Sarr	Chef Division CC	rosemadiouf@gmail.com	5 nov. 18	Dakar
DEEC	Gabriel Ndiaye	Chargé de Programme	Contractor17@gmail.com	5 nov. 18	Dakar
Fonds National de Développement Agrosylvopastoral (FNDASP)	Jean Charles FAYE	Directeur Exécutif	jeancharles.faye@fndasp.sn	6 nov. 2018	Dakar
FNDASP	Simon NDENE	Responsable Technique	simon.ndene@fndasp.sn	6 nov. 2018	Dakar
FNDASP	Ngolo DIARRA	Chargé de Programme	ngolo.diarra@fndasp.sn	6 nov. 2018	Dakar

Réseau national des formateurs en GIPD	Barka DIENG	Président	barka.dieng@gmail.com	6 nov. 2018	Dakar
RNFS-GIPD	Abdou DIOP	Maître formateur		6 nov. 2018	Dakar
RNFS-GIPD	Anta Seck	Maître formateur / Secrétaire chargé des relations avec l'extérieur		6 nov. 2018	Dakar
Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	Mr. Konté OUMAR,	chef de service climatologie et services climatiques	oma.konte@anacim.sn tel. 77 731 87 73	6 nov. 2018	Dakar
Centre de suivi Ecologique -CSE	Amadou SALL		amadou.sall@cse.sn	6 nov. 2018	Dakar
CSE	Dr Abdoulaye FAYE		abdou.faye@cse.sn	6 nov. 2018	Dakar
P2RS	Younoussa MBALLO	Coordonnateur National	mballoyou@yahoo.fr	6 nov. 2018	Dakar
ANCAR	Mme Mariama DRAME,	Directeur Général		6 nov. 2018	
ANCAR	Mme Lala DIASSE SALL,	nouvellement affectée à la DG ANCAR, ex Directrice de Zone Louga			
ANCAR	Mr. Amadou Moustapha Mbaye.	Responsable partenariat ANCAR			
PASALouMaKaf	Bocar SOW	Expert Pastoraliste	bocarsowpasa@gmail.com	8 et 9 Nov 2018	Linguère
PASALouMaKaf	Docteur Ibrahima THIAM	Directeur		9 Nov 2018	Linguère
PASALouMaKaf	Monsieur KA				Linguère
AVSF	Atoumane KANE :	operateur du projet en charge notamment du suivi des impacts		8 et 9 Nov 2018	Linguère
Initiatives, Environnement et Développement (IED AFRIQUE)	Mamadou Fall, Mamadou Ndong Touré, point focal	Coordinateur des programmes			Dakar

	projet (776 51 81 78)				
Dialogue évaluatif -Linguère	Pierre BADIATE Lt Grégoire DIATTA Mamadou Moustapha CISSE: Demba BA: Atoumane KANE, Capitaine SALL Docteur Ibrahima THIAM Mignane SARR; Pascal D BADJI: Samba KA Monsieur KA Abdoulaye DIA, sa structure est bénéficiaire à travers le PRAPS et PASA Mamadou Moustapha THIAM:	SDDR Linguère Chef Secteur Eaux et Forêts Linguère Départemental Elevage/ Point focal du projet — Président Entente /Facilitateurs CEP AVSF IREF-Chef Secteur de Ranerou PASALouMaKaf coordonnateur du projet Action contre la Desert. / Grande Muraille Verte IREF FBAJ; Réseau Bilital Marobé (RBM) / PASA LouMaKaf OP CVCS (Conseil des volontaires communautaires pour le Sahel) Chef d'attente PRAPS:		9 Nov 2018	Linguere
Superviseurs /Points focaux / Facilitateurs / Relais	Sadibou				
ANCAR	Hameth Sadji ANCAR / Point Focal	Point Focal RNFS	78 613 72 20		
	Birame Mbodj ANCAR	CAR/ Facilitateur Djilor Keur Niayout / GIE Takku Liggey	77 5606577		
FNPC	Abdourahmane THIAM	Directeur Exécutif		13/11/2018	Tambacounda
FNPC	Amdiatou	Superviseur Club Dimitra		13/11/2018	Tambacounda

	DIALLO				
FNPC	Grame CAMARA	Facilitatrice FHPC		13/11/2018	Tambacounda
FNPC	Illa DIALLO	Animateur		13/11/2018	Tambacounda
FNPC	Mariama CAMARA	Comptable		13/11/2018	Tambacounda
Préfet de Nioro du RIP	Pape Malick NDAW	Préfet		12/Nov/2018	Nioro
Préfet de Linguère					
Symbiose	Mamadou NIASSE	Facilitateur CEP Tenou /Tene Peulh		12 Nov 18	
Symbiose	Babacar BADIANE	Point focal CE		12 Nov 18	
Symbiose	Kode NIANG (ancien PCR)	Tene Peuhl 1		12 Nov 18	
Symbiose	Malick BA	Directeur Exécutif	bamalic69@gmail.com	12 Nov 18	Nioro
Dialogue évaluatif Nioro	1. Babacar BADIANE 2. Keba Nianga 3. Kode NDIAYE 4. Baba FALL 5. Mamadou SY 6. Woppa DIALLO 7. Malick BA 8. Seydou AIDARA 9. Mamadou NIASSE 10. Rokhy SOW 11. Seydi Ababacar BEYE	 Point focal Symbiose Facilitateur CEP Symbiose Facilitateur CEP Facilitateur CEP Facilitateur CEP Directeur Centre Promotion agricole de Niora CPA President Interpench Directeur Symbiose Technicien horticole Technicien agricole Assistante de projet/Symbiose Chef Secteur Forestier Nioro 		Lundi 12 Nov 18	
DPV/SDDR	Baba FALL	DPV/SDDR			(en blanc avec un épi

					offert à Aimé
ANCAR / Kahone	Abdoulaye SY	Directeur de Zone	layesythies@yahoo.fr		Kahone
ANCAR / Kahone	Abbou Karim				Kahone
ANCAR / Kahone	Aziz MBODJ				Kahone
Djilor /Keur Niayout	Hameth Sadji	ANCAR / Point Focal	78 613 72 20		
	Birame Mbodj	ANCAR	77 56065 77		
ANCAR, Zone SOHC	Lucien NDECKY	Directeur de Zone	ancartamba@orange.sn	13/11/2018	Tambacounda
ANCAR, Zone SOHC	Doudou SONKO	/ CAR / Point focal FAO & et point focal RNFS-GIPD à Missirah	sonkodoudou@yahoo.fr	13/11/2018	Tambacounda
ANCAR, Zone SOHC	Awa Koita NGINGUE	Chargée de S&E	awakoita1@yahoo.fr	13/11/2018	Tambacounda
Département Rural de Tambacounda (DR)	Baboy Sada LY	Directeur Régional	Sada704@yahoo.com		Tambacounda
Dialogue évaluatif Tambacounda	Aliou BADJI, SDDR, Jean Sylvain NZALY; INP (Institut National de Pédologie) Insa DIALLO, INP ANCAR Amadou DRAME (CAR ANCAR)	SDDR, INP (institut national de pédologie) INP Personnel de l'ANCAR (Ndecky, Doudou Sonko et Gningue) Amadou DRAME (CAR ANCAR)		13/11/2018	
Communautés (plus de 100 participants d	lans 13 communaut	tés)			

Louga	CEP : Niébé fourrager	Une dizaine de femmes participantes et 4 animateurs dont Diallo	
		Adama Hadrane Diallo, Vélingara Ferlo, Tél. 77 281 19 05. admahayo@gmail.com	

		Mohamadou Moctar Diallo, Labgar, Tél. 77634 76 30	
Louga / Lagbar ?	CEAP- Associé	7 participants dont 4 femmes + animateur TRAORE	
	CEAP- Associé	Pape khokhane Seydou FAYE	
Louga /Village Baljel	CEAP- Associe	Pape knoknane Seydou FAY E	
3		OFD the Live State 2010	
Centre/ Djilor		CEP établi en juin 2018-	
/Keur Niayout		Champ de ½ ha : culture hivernale 2018 : mil 10 personnes (hommes) participantes dont 50%	
		jeunes	
Keur Waly		CEP de 26 membres installés en juillet 2018	
Ndiaye		CEP de 26 membres installes en julilet 2016	
		CEP de 25 membres dont 4 hommes	
Keur Bakary		Culture pluviale testée (Arachide fleur 11)	
\/illaga da		CEP Tenou /Tene Peulh (25 membres dont 16	
Village de Kayemor – Tene		femmes et 7 hommes) / CEP 1ere Génération	
Peuhl		en place depuis Mai 2018 ; culture hivernale mil.	
Peulli		Contre-saison prévue, le CE est clôturé avec	
		une clé	
		dile de	
		C'est un CE plus mixte de par la désignation de	
		ces membres issus des ASC et de 2	
		groupements	
Tene Peuhl 1		CEP Tene Peulh 1(25 membres dont 22 femmes	
10110 1 00111 1		et 3 hommes) mais en réalité 115 femmes sont	
		membres / CEP 2ere Génération en place	
		depuis Dec. 2017 ; Contre-saison : Gombo et	
		culture hivernale arachide (fleur 11).	
Amdalaye		CEP Takku Ligey (29 membres femmes) / CEP	
		1ere Génération en place depuis Juin 2018 ;	
		culture hivernale Mais. Contre-saison prévue	
Tambacounda /	CEP : Mil sur le champ		
Sare Boubou	communautaire		
/Facilitatrice+3			
staffs FNPC	CD : Club de femmes se		
(Amdiatou et 2	réunit les vendredis		
autres			
Tambacounda /	CEP : Arachide		
Sare Goubou			
Fili comme	Et 3 CD : Jeunes, femmes		

faciliatrice	et hommes		
Tambacounda/ Velingara Sabanké	CEP : Sorgho (CE180-33)	(+-) personnes présentes	
Tambacounda / Kouthia Farindella	5 CD d'une trentaine de membres chacun		

Annexe 4: Photos



Photo 1 : Parcelles de culture fourragère (neema) dans le champ école des facilitateurs à Linguère



Photo 2 : Expérimentation des bonnes pratiques agricoles (BPA) et des pratiques paysannes (PP)



Photo 3 : Entretien avec les membres de Clubs Dimitra



Photo 4 : Entretien avec les membres du Club Dimitra à Tambacounda



Photo 5: Entretien avec les membres d'un Champ Ecole



Photo 6 : Parcelle clôturée par les femmes pour la culture maraîchère



Photo 7 : Entretien avec les parties prenantes du projet à Nioro



Photo 8 : Entretien avec les parties prenantes du projet à Linguère.